

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

SANTE PUBLIQUE	08	INFRASTRUCTURE	04	EDUCATION	07
SOCIAL	03	TRANSPORT	06	ADMINISTRATION	16
ECONOMIE	03	RURAL	12	GOVERNANCE PUBLIQUE	01

N° 2797

25 Avril 2023

25 April 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	ADDITIF N°001/AD/C18/SP Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AD/C18/SP RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 30/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (03) SALLES DE CLASSE + UN BUREAU AU CETIC DE SONGBENGUE, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK-SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, AUTORITE CONTRACTANTE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT (OU DESIRANT) SOUMISSIIONNER A L'APPEL D'OFFRES SUSCITE, QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y AFFERENT EST MODIFIE COMME SUIIT :
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
2	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIIT:
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A
3	Reference	DECISION N°0979/D/PAK/DG/2023 DU 18/04/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0979/D/PAK/DG/2023 DU 18/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DE GROUPES ELECTROGENES POUR LES BÂTIMENTS R+2 ET DOMAYO DU PORT AUTONOME DE KRIBI A KRIBI. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
4	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIIT:
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A
5	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIIT:
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AONO003/CAY5/CIPM/2023 DU 24/04/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03//2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

7	Reference	003/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES ATTRIBUTIONS DES MARCHES DE L'AVIS DE COTATION N° 001/DC/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 16/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTI-EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : HEGBA POUMALOT 2 : TJIEDIKOI
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

8	Reference	DECISION 1014/D/PAK/DG/2023 DU 25/04/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION 1014/D/PAK/DG/2023 DU 25/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER AU PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK). LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAÎTRE D'OUVRAGE,
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

9	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001 AUX APPELS D'OFFRES: 1. N°001//AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°1, LOT N°2 & LOT N°3) 2. N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA LOCALITE DE MEYO – EBOLDZON DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE 3. N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH DANS LA LOCALITE DE FONG, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

10	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

11	<p>Reference 008/DC/C.KTA/CIPM/AG/2023 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/C-KTA/CIPM/AG/2023 DU 20/04/2023. POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'AMCHIDE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA ; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2023</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 19-05-2023</p>
-----------	---

12	<p>Reference 001/AC/C-BIBEY/SG/CIPM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet « AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C-BIBEY/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 24/04/2023 POUR APPUI AU GIC "FILLES ET FEMMES DE BIBEY" A LA CREATION D'UNE BANANERAIE A BIBEY, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 26-05-2023</p>
-----------	--

13	<p>Reference 004/A/SG/CKETTE/2023 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°004/A/SG/C/KETTE DU 20 AVRIL 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A LA CHEFFERIE DE GOGAZI DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

14	<p>Reference ADDITIF N°001 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

15	<p>Reference 004/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/C. POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE POUMA CENTRE, COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

16	<p>Reference 007/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet COMMUNIQUE N°007/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 13 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES GLOBALE DOMMAGES ET D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE POUR L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---



RESUME DES CONSULTATIONS

17	<p>Reference DECISION N° 0982/D/PAKIDG12023DU 18/04/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N° 0982/D/PAKIDG12023DU 18/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES PAVES AU NIVEAU DE CERTAINS BATIMENTS DU PAK A MBORO.</p> <p>Nature de prestation N/A</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

18	<p>Reference 07/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°007/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 13 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES GLOBALE DOMMAGES ET D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE POUR L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

19	<p>Reference 003/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 Lire</p> <p>Titre/objet DECISION N°003/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'AVISDE COTATION N° 001/DC/C.POUAMA/CIPM/SG/2023 DU 16/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE POUAMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTI-EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : HEGBA POUAMA LOT 2 : TJIEDIKOI</p> <p>Nature de prestation Approvisionnements Généraux</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

20	<p>Reference ADDITIF N° 06 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°_06/A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU _17 AVRIL 2023 RELATIF AU DOSSIER D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT,EN PROCÉDURE D'URGENCE N° _007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU _27 MARS 2023 POUR LES DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--

21	<p>Reference ADDITIF N° 07 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°_07/A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU _17 AVRIL 2023_RELATIF AU DOSSIER D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT,EN PROCÉDURE D'URGENCE N° _008/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU _27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AUX ENSEIGNANTS DE L'ECOLE PUBLIQUE D'EBOMAN</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	---

22	<p>Reference ADDITIF N°001 Lire</p> <p>Titre/objet ADDITIF N°001/AONO001/CAY5/CIPM/2023 DU 24/04/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03//2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA - OYACK RAIL)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.</p> <p>Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières</p> <p>Date de cloture N/A</p>
-----------	--



RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [007/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR BANG SOMBI – SOMAPAN CHEFFERIE DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-05-2023

24

Reference [001/DC/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS (DC) DC N°001/DC/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023 DU 18/04/2023. POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE DES PERSONNES, DES LOCAUX ET DES BIENS A L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 10-05-2023

25

Reference [001/AONR/CNCC/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CNCC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR LA RENOVATION DE LA CASE DES TEMPETES DU MUSEE MARITIME DE DOUALA POUR LE COMPTE DU CNCC

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 18-05-2023

26

Reference [007/DC/C.KTA/CIPM/AG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/C-KTA/CIPM/AG/2023 DU 20/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOUYAPE, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-05-2023

27

Reference [001/DC/PACY/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/PACY/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN MATERIEL ROULANT LEGER AU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE FINANCEMENT : PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS (PPA) DU PALAIS DES CONGRÈS, EXERCICE 2023.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-05-2023

28

Reference [001/AMI/ARMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/ARMP/2023 DU 24 04 2023 RELATIF A LA CONSTITUTION D'EQUIPES D'EXPERTS DEVANT CONDUIRE L'EVALUATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS SUIVANT LA METHODOLOGIE MAPS II

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 05-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

29	Reference ADDITIF N°001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIIT: Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

30	Reference ADDITIF N°001 Lire Titre/objet ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIIT: Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	--

31	Reference 002/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES ATTRIBUTIONS DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/ANO/C.POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTI EN SIX (06) LOTS :LOT 1 : SIDONGUI IIILOT 2 : SOKELLE IILOT 3 : SONG MAGWETLOT 4 : CSI HEGBA POUMALOT 5 : SONG PAGLANLOT 6 : SIDONGUI I Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	---

32	Reference 001/C/C-POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°001/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES ATTRIBUTIONS DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/A0NO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LES ARTERES DE LA VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

33	Reference N°001/AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU _25_/04_/2023POUR LA CONFECTION ET LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION (DÉPLIANTS, BROCHURES, ROLL-UP ET ORIFLAMMES) À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSELEXERCICE : 2023MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture 24-05-2023
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

34	Reference	N°002/AC/ARSEL/SIGAM/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°_002_/AC/ARSEL/SIGAM/CIPM/2023 DU _25_/_04_/2023POUR LA CONFECTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS DE COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2023MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-05-2023

35	Reference	001/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°001/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/SG/SWEDD/UCP/CN/SPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

36	Reference	002/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°002/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'AVISD'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN SIX (06) LOTS :LOT 1 : SIDONGUI IIILOT 2 : SOKELLE IILOT 3 : SONG MAGWETLOT 4 : CSI HEGBA POUMALOT 5 : SONG PAGLANLOT 6 : SIDONGUI I
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

37	Reference	DECISION N°0981/D/PAK/DG/2023 DU 18/04/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°0981/D/PAK/DG/2023 DU 18/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PAK/CIPM12023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

38	Reference	001/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°001/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'AVISD'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LES ARTERES DE LA VILLE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

39	Reference	12/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°12/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2023 DU 21/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL DE DISTRICT DE KOLOFATA ET AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AMCHIDE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT COMMUNAL FEICOM
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

40	Reference	006/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION DC N°001/DC/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023 DU 19/01/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR SIX MOIS, EN FAVEUR DES PERSONNELS DU PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD) ET DE LEURS FAMILLES
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

41	Reference	communiqué 2023/007/ C/L07/SAAJP Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE 2023/007/ C/L07/SAAJP
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

42	Reference	004/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N°004/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 PORTANT INFRACTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/C. POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE POUMA CENTRE, COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

43	Reference	003/AONO/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/04/2023 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2024.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	26-05-2023

44	Reference	ADDITIF N° 08 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°_08/A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU _17 AVRIL 2023 RELATIF AU DOSSIER D' APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCEDURE D'URGENCE N° _009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU _27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

45	Reference	009/AONO/C-KTA/CIPM/RIR/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/C-KTA/CIPM/RIR/2023 DU 18/3/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOLOFATA-GUIDI-GOUZOU DOU (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	24-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference [006/AONO/C.KTA/CIPM/AG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-KOLOFATA/CIPM/AG/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN 230 TABLES BANCS DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA : DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT: BIP MINEDUB EXERCICE2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 24-05-2023

47

Reference [009/ONIT/C.BDAIII/ITB-PCCM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet NO. 009/ONIT/C.BDAIII/ITB-PCCM/2023 UNDER URGENT PROCEDURE OF 12/04/2023 FOR THE RECRUITMENT OF AN ARCHITECTURE AND/OR ENGINEERING FIRM TO CONTROL AND MONITOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE HOUSING ESTATE OF TWENTY FOUR (24) HOUSING UNITS, TYPE T3 IN BAMENDA III COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 04-05-2023

48

Reference [00006/AONO/MINEPAT/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24/04/2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AU MINEPAT EN DEUX LOTS, EN PROCEDURE D'URGENCE : LOT 1 : ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DESTINÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION ET INTÉGRATION RÉGIONALE ; LOT 2 : ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE FONCTION, DESTINÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION ET INTÉGRATION RÉGIONALE.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-05-2023

49

Reference [0005/AONR/MINEPAT/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0005/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE PILOTE EN CHARGE DE LA GESTION DU CAPITAL HUMAIN, PHASE 2, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 25-05-2023

50

Reference [0004/AONR/MINEPAT/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0004/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023, POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 23-05-2023

51

Reference [004/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°_004_/AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAMP/2023 DU _25/04/2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ARSEL, EXERCICE 2023 ET SUIVANTS

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 29-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference 001/AONR/APN/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/APN/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REFONTE DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES ET BUDGETAIRES DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 2023-03-030602-613100 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 31-05-2023
-----------	--

53	Reference 006/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOMAPAN, DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 25-05-2023
-----------	---

54	Reference 005/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°005/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CSI DE SOMAPAN INTER-SONG POUA, DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 25-05-2023
-----------	---

55	Reference 008 /ONIT/SC/SCITB/23023 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 008 /ONIT/SC/SCITB/2023 OF 13/04/2023 FOR THE RAHABILITATION OF A BLOCK OF THREE (03) CLASSROOMS (CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS) AT GS BABA II IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture 03-05-2023
-----------	---

56	Reference 008/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE. LOT N°1 : BANG SOMBI PLATEAU –ECOLE MATERNELLE DE NSONGA-SONG POUA ; LOT N°2 : PISTE AGRICOLE EPC SONG DIBONG-BOUKAROU-EP BILINGUE DE SONG BAYANG. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 25-05-2023
-----------	---

57	Reference 004/AONO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 24/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE OUASSA BABOUTE – OKAKSSANG (10 ,20KM) DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOTENG Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 25-05-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

58

Reference [009/ONIT/ SC /SCITB /2023 OF 13/04/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°009/ONIT/ SC /SCITB //2023 OF 13/04/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE FOREST AT LAKE AWING AND SEVEN (07) CATCHMENTS WITHIN THE SANTA MUNICIPALITY IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 03-05-2023

59

Reference [006/DC/C.KTA/CIPM/AG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/C-KTA/CLPM/AG/2023 DU 20/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOLOFATA, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 19-05-2023

60

Reference [005/A/SG/C/KETTE/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°005/A/SG/C/KETTE DU 20 AVRIL 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT RESTREINT AONR N°001/P1-C1-A-ME-01 DU 03 AVRIL 2023 POUR: LOT 1: CONSTRUCTION DE CINQ (05) LOGEMENTS SOCIAUX A KETTE CENTRE LOT 2: CONSTRUCTION DE QUATRE (04) LOGEMENTS SOCIAUX A KETTE CENTRE LOT 3: CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BOUBARA LOT 4: CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL DE KETTE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

61

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

62

Reference [ADDITIF N°001](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001/AONO002/CAY5/CIPM/2023 DU 24/04/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03//2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLWIDE – PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

63

Reference [001347/AONOPU/MINAT/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001347 /AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU _____20 AVRIL 2023POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE EN DEUX (02) LOTS

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 11-05-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

64	Reference 001/AMI/ANRP/CIPM/2023 Lire Titre/objet AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/ANRP/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 25-05-2023
-----------	--

65	Reference 2 Lire Titre/objet ADDITIF NO. 2 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0005/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT DE LA VITRINE « MADE IN CAMEROUN » DANS L'AEROPORT DE YAOUNDE-NSIMALEN. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

66	Reference 003/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 Lire Titre/objet AVIS A SOLlicitation DES MANIFESTATIONS D'INTERET N°003/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDDPAYS : CAMEROUN PROJET : PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL CREDIT IDA : N°6660 TITRE : RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 12-05-2023
-----------	--

67	Reference 022/ONIT/NWRA/ITB/2023 Lire Titre/objet TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO _022_/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF _05/04/2023_ FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS: NSOP – NWA – YANG – NIGERIA BORDER (59, 17 KM) IN DONGAMANTUNG DIVISION NORTH WEST CAMEROON REGION Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 05-05-2023
-----------	---

68	Reference 024/ONIT/NWRA/ITB/2023 Lire Titre/objet INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. _024_/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF 07/04/2023_ FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS: MISAJESABONGIDA-NIGERIA BORDER (43, 74 KM) IN DONGA-MANTUNG DIVISION NORTH WEST REGION CAMEROON < > Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 09-05-2023
-----------	---

69	Reference 025/ONIT/NWRA/NWRA-ITB/223 of 06/04/2023 Lire Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°0025/ONIT/NWRA-ITB/NWRAITB/2023 OF 15/03/2023 FOR THE SELECTION OF A CONSULTANT TO CONTROL AND SUPERVISE THE MAINTENANCE WORKS OF SOME REGIONAL ROADS WITHIN THE NORTH WEST REGION UNDER "EMERGENCY PROCEDURE ". DESCRIPTION SECTION CODE LENGTH(KM) MISAJE-SABONGIDA-NIGERIA BORDER R0511 43.74 NSOP-NWA-YANG-NIGERIA BORDER R0506 59.17 FUNDONG WEH R0503 34.71 Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 06-05-2023
-----------	---

RESUME DES CONSULTATIONS

70	Reference 023/ONIT/NWRA/ITB/2023 Lire Titre/objet INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N O _023/ONIT/NWRA/ITB/ 2023 OF 06/04/2023 FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS: FUNDONG – WEH (34.71 KM) IN THE NORTH-WEST REGION OF CAMEROON Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture 06-05-2023
-----------	--

71	Reference 1 Lire Titre/objet ADDITIF NO. 1 A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 001/AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 04 AVRIL 2023 RELATIF A LA MODERNISATION DES SALLES DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DU COMMERCE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

72	Reference 002/2023 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°002/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MINEPAT/SG/SWEDD/UCP/CN/SPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022 Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

73	Reference DECISION N°0983/D/PAK/DG/2023 DU 18 AVR 2023 Lire Titre/objet DECISION N°0983/D/PAK/DG/2023 DU 18 AVR 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES EQUIPEMENTS AU PORT AUTONOME DE KRIBI. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

74	Reference 008/DM/C-MVGAN/2023 DU 17/04/2023 Lire Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/C-MVGAN/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/C-MVGAN/CIPM/ 2023 DU_06/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE LOT N°1 : EP MINTYENE 1 ; LOT N°2 : EP EKOWONG 1 ; LOT N°3 : EP ZOE-YEMVAN ; LOT N°4 : EP MVANGAN CENTRE LOT N°5 : EP MEBO'O YENGAP FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023 Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
-----------	---

75	Reference ADDITIF RECTIFICATIF Lire Titre/objet ADDITIF RECTIFICATIF DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C-OLANGUINA/CIPM/2023 DU 19/04/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--



COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIVIT:

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 18 / 04 /2023 à 14heures, heure locale et devra porter la mention.</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2023 DU 20 / 03 / 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNELLE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AZEM ET D'UNE SALLE DE CLASSE CAF A ANGOUNOU. COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1^{ER}, EN DEUX LOTS.</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 26 / 04 /2023 à 14heures, heure locale et devra porter la mention.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 18/04 /2023 à 15 heures, heure locale dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 26/04 /2023 à 15 heures, heure locale dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

EBOLOWA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

**ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES
LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES
POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE
DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE
AINSI QU'IL SUIT:**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, Service des Marchés Publics au plus tard le 18/04/2023 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention :</p> <p>N°01/DC/CA.EBWA1/CIPM/ 2023 du 20/03/2023 POUR EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'ENGONG, ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1^{er}, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD</p> <p>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé à la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, Service des Marchés Publics au plus tard le 26/04/2023 à 13 heures précises, heure locale et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 18/04/2023 à 14 heures, heure locale, à la Mairie d'Ebolowa 1^{er}, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier (un (01) représentant par soumissionnaire).</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 26/04/2023 à 14 heures, heure locale, à la Mairie d'Ebolowa 1^{er}, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants et ayant une parfaite connaissance du dossier (un (01) représentant par soumissionnaire).</p>

EBOLOWA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0979/D/PAK/DG/2023 DU 18/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DE GROUPES ELECTROGENES POUR LES BÂTIMENTS R+2 ET DOMAYO DU PORT AUTONOME DE KRIBI A KRIBI. LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, AUTORITÉ CONTRACTANTE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Décide :

Article 1: Les prestations objet de l'Appel de l'Appel d'offres national ouvert N°004/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DE GROUPES ELECTROGENES POUR LES BATIMENTS R+2 ET DOMAYO DU PORT AUTONOME DE KRIBI A KRIBI sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA	HTVA Montant FCFA TTC	Délai
	FOURNITURE ET POSE DE GROUPES ELECTROGENES POUR LES BATIMENTS R+2 ET DOMAYO DU PORT AUTONOME DE KRIBI A KRIBI	GROUPEMENT NANO SARL/BUILPABUSCO	104 000 000	124 020 000 Six	mois (06) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

*KRIBI le 18 Avril 2023**Le DIRECTEUR GÉNÉRAL****MELOM Patrice***

COMMUNE D'EBOWA 1ER

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 18 / 04 / 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/CA-EBWA1/CIPM/2023 DU 20/03/2023 POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU CENTRE DE PROMOTION DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE ET D'UN BLOC DE QUATRE SALLES DE CLASSES A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 2B, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA1, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD. EN DEUX LOTS.</p> <p>«AN'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 26 / 04 / 2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 18/04/2023 à 15 heures, heure locale dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} siégeant en présence de soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 26/04/2023 à 15 heures, heure locale dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} siégeant en présence de soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

EBOLOWA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

PRÉFECTURE DU SANAGA MARITIME

ADDITIF N°001/AD/C18/SP RELATIF APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°06/AONO/C18/CDPM-SM/2023 DU 30/03/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION D'UN BLOC DE (03) SALLES DE CLASSE + UN BUREAU AU CETIC DE SONGMBENGUE, ARRONDISSEMENT DE MASSOCK-SONGLOULOU, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL. LE PREFET DU DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, AUTORITE CONTRACTANTE, PORTE A LA CONNAISSANCE DES ENTREPRISES AYANT (OU DESIRANT) SOUMISSIIONNER A L'APPEL D'OFFRES SUSCITE, QUE LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES Y AFFERENT EST MODIFIE COMME SUIT :

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture d'EDEA au plus tard le 27 avril 2023 à 12 heures précises, et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/C18/CDPM-SM/2023 du 30 mars 2023 En Procédure d'Urgence Pour la construction d'un bloc de (03) salles de classe + un bureau au CETIC de SONGMBENGUE, Arrondissement de MASSOCK-SONGLOULOU, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral. « a n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture d'EDEA au plus tard le 28 avril 2023 à 12 heures précises, et devra porter la mention:</p> <p style="text-align: center;">Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 006/AONO/C18/CDPM-SM/2023 du 30 mars 2023 En Procédure d'Urgence Pour la construction d'un bloc de (03) salles de classe + un bureau au CETIC de SONGMBENGUE, Arrondissement de MASSOCK-SONGLOULOU, Département de la Sanaga Maritime, Région du Littoral. « a n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés et aura lieu le 27 avril 2023 à 13 heures, dans la salle de réunion de la Préfecture d'EDEA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps par la Commission Départementale de Passation des Marchés et aura lieu le 28 avril 2023 à 13 heures, dans la salle de réunion de la Préfecture d'EDEA. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée.</p>

EDEA le 24 Avril 2023

Le PRÉFET

ABONDO Cyrille Yvan

COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

**ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES
LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES
POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDICQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE
DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE
AINSI QU'IL SUIT:**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa I au plus tard le 18/04/2023 à 14 heures et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/ CA.EBWA1/CIPM/ 2023 DU 20/03/2023 POUR A LA CONSTRUCTION D'UN HALL DE VENTE DE POISSON ET D'UN FUMOIR DE POISSON A MVILA- YEMISSEM, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA I DÉPARTEMENT DE LA MVILA, RÉGION DU SUD</p> <p>« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa I au plus tard le 26/04/2023 à 14 heures et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 18/04/2023 à 15 heures, par la Commission de Passation des Marchés (à la salle de réunion de la commune d'arrondissement d'Ebolowa I Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, techniques et financières aura lieu le 26/04/2023 à 15 heures, par la Commission de Passation des Marchés (à la salle de réunion de la commune d'arrondissement d'Ebolowa I Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.</p>

EBOLOWA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°003/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DES ATTRIBUTIONS DES MARCHES DE L'AVIS DE COTATION N° 001/DC/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 16/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTI-EN DEUX (02) LOTS :LOT 1 : HEGBA POUMALOT 2 : TJIEDIKOI

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par DECISION N°00 3 /CP/CIPM/SM/CIPM/2023 DU 13/04/2023

Le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libellé du projet	Observations
1	Société TUMANS MEDICALS TEL. : 674 302186 BP/22842 DLA	7 997 000 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille francs) CFA par lot	L'EQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTI EN DEUX (02) LOTS : - LOT 1 : HEGBA POUMA - LOT 2 : TJIEDIKOI	Délai d'exécution d'u (01 mois) par lot

Les dits Etablissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation de Marchés de la Commune de Pouma pour l'établissement de son projet de lettre-commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 13 Avril 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION 1014/D/PAK/DG/2023 DU 25/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR L'ACQUISITION DU MOBILIER AU PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK). LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU PORT AUTONOME DE KRIBI, MAÎTRE D'OUVRAGE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Décide :

Article 1 : Les prestations objet de l'appel d'offres national ouvert N°007/AONO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour l'acquisition du mobilier au Port Autonome de Kribi (PAK) sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant en cfa htva	Montant en cfa ttc	Délai
1	ACQUISITION DU MOBILIER AU PORT AUTONOME DE KRIBI (PAK).	CONFORT HOUSE SARL	145 650 000	173 687 625	trente (30) jours

*KRIBI le 25 Avril 2023**Le DIRECTEUR GÉNÉRAL****MELOM Patrice***

COMMUNE D'ENDOM

ADDITIF N° 06/A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 17 AVRIL 2023 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 007/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DANS LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le 25 AVRIL 2023 à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 007 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 mars 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le 26 AVRIL 2023 à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 007 /AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 mars 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE D'ENDOM EN DEUX (02) LOTS « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</p> <p>ÀNB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques <i>et offres</i> financières se fera en seul <i>un</i> temps et aura lieu le 25 AVRIL 2023 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques <i>et offres</i> financières se fera en seul <i>un</i> temps et aura lieu le 26 AVRIL 2023 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

Pièce n° 1 : Avis d'Appel d'Offres

Point 14.1 premier tiret

1 Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission

Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulière (CCAP)

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.3 **Les ordres de service à caractère technique** liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par l'Autorité Contractante/Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service des Marchés avec copie à l'ingénieur,

Lire plutot

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission

À NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulière (CCAP)

8.3 **Les ordres de service à caractère technique** liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante/Maître d'Ouvrage.

Le reste sans changement.

ENDOM le 25 Avril 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO001/CAY5/CIPM/2023 DU 24/04/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03//2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR SAFCA - OYACK RAIL) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2022 à 13 heures. Elle devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° ...001. /AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE ESSOS (MADISON) - ECOLE CORANIQUE (SONEL MIMBOMAN) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : BIP MINHDU - Exercice 2022 A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 02/05/2023 à 13 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 08/07/2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 02/05/2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.</p>

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS DE CONSULTATION N°008/DC/C-KTA/CIPM/AG/2023 DU 20/04/2023. POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'AMCHIDE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA ; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public, Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante lance pour le compte du ministère de la santé public, un avis à consultation pour procéder à l'équipement en matériel médical au CMA d'Amchidé dans la Commune de KOLOFATA, département du MAYO-S.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Quatorze millions (14 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par Le Budget d'Investissement Publics, Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de KOLOFATA contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **vingt mille francs (20 000) F CFA** Payable à la recette municipale de la Commune de KOLOFATA.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de KOLOFATA contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **vingt mille francs (20 000) F CFA** Payable à la recette municipale de la Commune de KOLOFATA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au plus tard le **19/05/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°008/DC/C-KTA/CIPM/AG/2023 DU 20/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CMA D'AMCHIDE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA ; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2023,

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'Autorité Contractante est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livraison

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **Deux cent quatre vingt mille francs CFA (280 000 F CFA)** délivré par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution devrait être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois**. **Toute offre** non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :

- l'absence de la caution de soumission ;
- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- une fausse déclaration ;
- une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **19/05/2023 à 11 heures** dans la salle des actes de la Commune de KOLOFATA par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de KOLOFATA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié

principaux critères de qualification

- Reference de l'entreprise
- Conformité aux spécifications techniques
- Le service après-vente
- Le délai de garantie
- Le délai de livraison
- Présentation de l'offre
- Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
- Présentation de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au numéro de téléphone : 697102128, dès publication du présent avis.

MAROUA le 20 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE BIBEY

« AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C-BIBEY/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 24/04/2023 POUR APPUI AU GIC "FILLES ET FEMMES DE BIBEY" A LA CREATION D'UNE BANANERAIE A BIBEY, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bibey (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Bibey, un Avis de Consultation, pour appui au GIC "filles et femmes de Bibey" pour la création d'une bananeraie a Bibey, dans la Commune de Bibey, Département de la Haute-Sanaga, Région du centre.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter dans le cadre de la présente Consultation sont définies dans le Descriptif de la Fourniture (DF) et le Bordereau des Prix Unitaires (BPU).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ladite prestation est de **cinq millions (5 000 000) F CFA**.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation font l'objet d'un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la prestation des services.

6. Financement

La prestation objet de la présente consultation est financée par les ressources transférées par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINPMEESA), Exercice 2023 suivant la ligne d'imputation budgétaire n°

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bibey Tél : **6 74 53 10 16**, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Bibey Tél : **6 74 53 10 16**, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **(15 000) quinze mille francs CFA**, payable à la Recette municipale de Bibey contre quittance.

Présentation des Offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois (03) parties dans un seul document notamment :

- a) **Partie I : Pièce Administrative ;**
- b) **Partie II : Spécifications techniques ;**
- c) **Partie III : Offre financière.**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devront parvenir sous pli fermé à la Mairie de Bibey Tél : **6 74 53 10 16**, au plus tard **le 26/05/2023 à 12 heures précises** et devra porter la mention suivante :

« AVIS DE CONSULTATION N° 001/AC/C-BIBEY/SG/CIPM/2023 EN PROCEDURE D'URGENCE DU _____ POUR APPUI AU GIC "FILLES ET FEMMES DE BIBEY" A LA CREATION D'UNE BANANERAIE A BIBEY, DANS LA COMMUNE DE BIBEY, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE. "À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT" »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet de la présente consultation est de **quarante cinq (45) jours calendaires**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, la caution de soumission d'un montant égal à **Cent mille (100 000) Francs CFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

A l'ouverture, l'absence du cautionnement provisoire entraîne le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire de la Lettre Commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable sous **quarante-huit (48) heures**.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier de Consultation (RPDC).

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Bibey procédera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires qui souhaiteraient y assister, le 26/05/2023 à **13 heures** précises dans la salle des Actes de la Mairie de Bibey. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission (rejet immédiat) ;
2. Dossier administratif incomplet ou pièce non conforme après quarante-huit (48) heures ;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Pièces justificatives légalisées par des autorités non habilitées ;
5. Omission ou modification d'une quantité dans l'offre financière ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

15. Attribution

La Commission Interne de passation des Marchés de Bibey propose pour attribution, au **Maitre d'Ouvrage** le soumissionnaire dont l'offre est conforme aux exigences administratives, respectant les spécificités liées au descriptif technique et dont la partie financière, en plus d'être moins-disante, ne présente aucune insuffisance tel que l'exige le point 15 de cet avis de consultation.

Le Maire de la Commune de Bibey (Maitre d'Ouvrage) décide de l'attribution et publie les résultats dans le JDM avant de le notifier à l'adjudicataire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cette demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de Cotation.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Bibey Tél : 6 74 53 10 16

Toute tentative de corruption avérée ou faits de mauvaises pratiques devra être signalée par écrit et messagerie téléphonique au Ministre Délégué à la Présidence de la République chargé des Marchés Publics avec copies au Président de la Commission Nationale Anti-corruption (CONAC) au numéro vert **1517**.

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le MAIRE

SAVOM Martin

COMMUNE D'EBOWA 1ER

ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDICQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires (un original et cinq copies marqués comme tels), devra parvenir au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, au plus tard le 18/04/2023 à 13 heures locale et devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/Ca.ebwa1/CIPM/2023 du 20/03/2023 pour LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE SONKOT (Mefak-YemEssakoe) DANS L'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1^{er}, DEPARTEMENT DE LA MVILA.</p> <p>" An'ouvrir qu'en séance de dépouillement "</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires (un original et cinq copies marqués comme tels), devra parvenir au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, au plus tard le 26/04/2023 à 13 heures locale et devra porter la mention :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 18/04/2023 à 14 heures locale ; dans la salle des réunions de la Mairie d'Ebolowa 1^{er} siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le 26/04/2023 à 14 heures locale ; dans la salle des réunions de la Mairie d'Ebolowa 1^{er} siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

EBOLOWA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE D'EBOWA 1ER

ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au Cabinet du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 18/04/2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2023 DU 20/03/2023 POUR LES TRAVAUX CONSTRUCTION DE LA CLÔTURE DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES D'EBOWA 1^{ER}, COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWA 1^{ER}.</p> <p>« AN'OUVRIR QU'ENSÉANCE DE DEPOUILLEMENT »</p> <p>Toute offre non produite en sept exemplaires et non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, devra être déposée contre récépissé au Cabinet du Maire de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 26/04/2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 18/04/2023 à 15 heures, heure locale dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, siégeant en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 26/04/2023 à 15 heures, heure locale dans la salle de réunions de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er}, siégeant en présence des soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

EBOLOWA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel



COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°004/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 PORTANT PUBLICATION DE L'INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/C. POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE POUMA CENTRE, COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par DECISION N°004/CP/CIPM/SM/CIPM/2023 DU 13/04/2023

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer au service des Marchés de la Commune de Pouma retirer leurs offres sous quinzaines dès publication du présent communiqué. Passé ce délai ces offres seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 13 Avril 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

COMMUNIQUE N°007/C/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT PUBLICATION DE LA DECISION D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 13 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES GLOBALE DOMMAGES ET D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE POUR L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala communique :

Par décision N°007/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire des lots 1 et lots 2 du suscitée :

Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour chaque tr		
			Ferme	Conditionnelle 1	Condition
1	Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CHANAS ASSURANCES S.A. B.P : 109 Douala	11 700 627	11 700 627	11 700
2		CHANAS ASSURANCES S.A B.P : 109 Douala	5 600 000	5 600 000	5 600 0

Ladite entreprise est invitée à prendre attache avec l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), afin de procéder des projets de marché relatifs à cette commande, en vue de leur contractualisation.

Aussi, les soumissionnaires ZENITHE INSURANCE, SAAR ASSURANCES, et AXA CAMEROUN ayant participé à cette consultation sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres sont détruites.

Enfin, le présent communiqué tient lieu de main de levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus cité ci-

DOUALA le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N° 0982/D/PAKIDG12023DU 18/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE DES PAVES AU NIVEAU DE CERTAINS BATIMENTS DU PAK A MBORO.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Décide :

Article 1: Les prestations objet de l'Appel d'offres national ouvert N°008/AONO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour la fourniture et pose des pavés au niveau de certains bâtiments du Pak à Mboro sont attribuées ainsi qu'il suit

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
	FOURNITURE ET POSE DES PAVES AU NIVEAU DE CERTAINS BATIMENTS DU PAK A MBORO.	BATOP & PARTNERS	74 830 000	89 234 775	Quatre (04) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

DECISION N°007/D/HGD/DG/DTH/SMP/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 13 MARS 2023 POUR LA SOUSCRIPTION DE POLICES D'ASSURANCES GLOBALE DOMMAGES ET D'ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE CHEF D'ENTREPRISE POUR L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)
LE DIRECTEUR GENERAL L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA,

Vu La Constitution.

Vu La loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des établissements publics.

Vu La loi N°2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques.

Vu La loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques.

Vu La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023.

Vu Le décret N°2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret N°2011/409 du 09 Décembre 2011.

Vu Le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics.

Vu Le décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'ARMP.

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Vu La décision N°123/DIR-GEN/HGD/07/2019 du 03 Juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala, modifiée par décision N°186/DIR-GEN/HGD/10/2019.

Vu La circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2023.

Vu L'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°007/AONO/HGD/CIPM/2023 du 13 Mars 2023.

Vu La lettre de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'Hôpital Général de Douala datée du 18 avril 2023 d'attribution.

DECIDE :

Article 1^{er}. – L'entreprise ci-après a été retenue comme attributaire du marché relatif à la consultation sus citée :

Lot	Maître d'Ouvrage	Entreprise attributaire	Montant TTC en F CFA pour chaque tr		
			Ferme	Conditionnelle 1	Condition
1	Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala	CHANAS ASSURANCES S.A B.P : 109 Douala	11 700 627	11 700 627	11 700
2		CHANAS ASSURANCES S.A B.P : 109 Douala	5 600 000	5 600 000	5 600 0

Article 2.-La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°003/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'AVIS DE COTATION N° 001/DC/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 16/02/2023 POUR L'EQUIPEMENT DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTI-EN DEUX (02) LOTS : LOT 1 : HEGBA POUMA LOT 2 : TJIEDIKOI

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

La constitution ;

La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

La Loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

La Loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le Décret n°2001/048 du 28 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012.

Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

L'Arrêté conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI DU 03/MARS 2021 fixant le calendrier budgétaire des Collectivités territoriales décentralisées ;

L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres ;

L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'arrêté conjoint N°000062/A/MINDDEVEL DU 08 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités territoriale décentralisées ; La Convention collective nationale des Entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et des activités Annexes du 24 août 2004 ;

La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 AVRIL 2022 relative à l'application du code des Marchés publics.

La lettre circulaire N°00000192 /LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'exécution au suivi

La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

Et au contrôle de l'exécution des budgets des collectivités territoriale décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Décision Municipale N°001/DM/CP/23 constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.

Les Normes techniques en vigueur au Cameroun.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont retenus pour l'attribution de la fourniture des **EQUIPEMENTS DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTI-EN DEUX (02) LOTS** :

- Lot 1 : HEGBA POUMA

- Lot 2 : TJIEDIKOI

Le soumissionnaire Société TUMANS MEDICALS TEL. : TEL. : 674 302186 BP/22842 DLA, pour la fourniture des **EQUIPEMENTS DE CERTAINS CENTRES DE SANTE INTEGRES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTI-EN DEUX (02) LOTS** Pour un Montant de :

7 997 000 (Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-sept mille francs) CFA par lot.

Le délai d'exécution est **d'un (01) mois** calendaires par lot.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

POUMA le 13 Avril 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO003/CAY5/CIPM/2023 DU 24/04/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03//2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR GARAGE AVION - MABOCK) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être scellé et porter uniquement la mention suivante :</p> <p>DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° -003-/AONO/PU/CAY5/CIPM/ 2022 DU 09/06/2022 TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU CAMWATER (VARIANTE PVC) AU QUARTIER NGONA SUR L'AXE CARREFOUR NGONA I - ENTREE PETIT STADE DE NGONA II, LONG DE 1500 ML DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 02/05/2023 à 13 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 11/07/2022 à 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 02/05/2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.</p>

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE D'ENDOM

ADDITIF N° 08/A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 17 AVRIL 2023 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 009/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le 25 AVRIL 2023 à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 009 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 Mars 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK</p> <p>« <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</i> »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le 26 AVRIL 2023 à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 009 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 Mars 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'AKAK</p> <p>« <i>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</i> » <i>À NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</i></p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques <i>et offres</i> financières se fera en seul <i>un</i> temps et aura lieu le 25 AVRIL 2023 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques <i>et offres</i> financières se fera en seul <i>un</i> temps et aura lieu le 26 AVRIL 2023 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

Pièce n° 1 : Avis d'Appel d'Offres

Point 14.1 premier tiret

14.1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission

Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulière (CCAP)

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.3 **Les ordres de service à caractère technique** liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par l'Autorité Contractante/Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service des Marchés avec copie à l'ingénieur,

Lire plutot

Pièce n° 1 : Avis d'Appel d'Offres

Point 14.1 premier tiret

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission

NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulière (CCAP)

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.3 **Les ordres de service à caractère technique** liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante/Maître d'Ouvrage.

Le reste sans changement.

ENDOM le 25 Avril 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE D'ENDOM

ADDITIF N° 07/A/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 17 AVRIL 2023 RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 008/AONO/COMMUNE D'ENDOM/MAIRE/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE AUX ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'EBOMAN

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le 25 AVRIL 2023 à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 008 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 mars 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR LES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'EBOMAN</p> <p><i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i></p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie d'Endom, Secrétariat du Maire Tél. 658 39 70 02, au plus tard le 26 AVRIL 2023 à 12 heures 00 précises et devra porter la mention :</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT En procédure d'urgence N° 008 /AONO/COMMUNE ENDOM/MAIRE/CIPM/2023/DU 27 mars 2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR LES ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE D'EBOMAN</p> <p><i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »</i> <i>À NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.</i></p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques <i>et offres</i> financières se fera en seul <i>un</i> temps et aura lieu le 25 AVRIL 2023 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutôt</p> <p>L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques <i>et offres</i> financières se fera en seul <i>un</i> temps et aura lieu le 26 AVRIL 2023 à 13 heures 00 précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de dans la salle des actes de la Commune d'Endom.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>

3 Autres

Au lieu de ...

Pièce n° 1 : Avis d'Appel d'Offres

Point 14.1 premier tiret

14.1 Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission

Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulière (CCAP)

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.3 **Les ordres de service à caractère technique** liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par l'Autorité Contractante/Maître d'Ouvrage et notifiés au Cocontractant par le Chef de service des Marchés avec copie à l'ingénieur,

Lire plutot

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité de la caution de soumission

À NB. Bien vouloir tenir compte de cette modification dans la pièce n°3 intitulée : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Pièce n°4 : Cahier des Clauses Administratives Particulière (CCAP)

Article 8 : Ordres de service (CCAG Article 8)

8.3 **Les ordres de service à caractère technique** liés au déroulement normal du chantier seront directement signés par le Chef de service des Marchés et notifiés au Cocontractant par l'ingénieur ou le Maître d'œuvre (le cas échéant) avec copie à l'Autorité Contractante/Maître d'Ouvrage.

Le reste sans changement.

ENDOM le 25 Avril 2023

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°007/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA RÉHABILITATION DU TRONÇON DE
ROUTE CARREFOUR BANG SOMBI – SOMAPAN CHEFFERIE DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA,
DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biyouha (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de Biyouha, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation du tronçon de route Carrefour BANG SOMBI – Somapan Chefferie, dans la Commune de Biyouha, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Série 100 : Installations et études
- Série 200 : Travaux préparatoires
- Série 300 : Terrassements généraux
- Série 400 : Assainissement et ouvrage

3. Allotissement

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route Carrefour Bang Sombi-Somapan Chefferie	Unique	- BANG SOMBI –Somapan	27 000 000 (Vingt-sept millions) Francs CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINTP** de la République du Cameroun, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de Biyouha, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Biyouha (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale de BIYOUHA**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route Carrefour Bang Sombi-Somapan Chefferie	Unique	BANG SOMBI - Somapan	(45 000) quarante-cinq mille francs CFA

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Biyouha au plus tard le **25 Mai 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°007/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU_18 Avril 2023

POUR LA RÉHABILITATION DU TRONÇON DE ROUTE CARREFOUR BANG SOMBI – SOMAPAN CHEFFERIE DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route Carrefour Bang Sombi-Somapan Chefferie	Unique	BANG SOMBI-Somapan	Trois (03) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (datant de moins de 03 mois) établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
BIYOUHA	réhabilitation du tronçon de route Carrefour Bang Sombi- Somapan Chefferie	01	- BANG SOMBI - Somapan	540 000 (Cinq cent quarante mille) francs CFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **25 Mai 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Biyouha.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

N.B : l'absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis et l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis sont des critères éliminatoires.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

-des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

-de la caution de soumission :

La caution de soumission des soumissionnaires reste valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Biyouha.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS (DC) DC N°001/DC/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023 DU 18/04/2023.POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE DES PERSONNES, DES LOCAUX ET DES BIENS A L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD

FINANCEMENT
INTERNATIONAL DEVELOPPEMENT AGENCY (IDA)
IMPUTATION
666-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités du Projet SWEDD, le Coordonnateur National du Projet SWEDD, Maître d'Ouvrage Délégué, envisage de procéder au recrutement d'un prestataire de services pour la fourniture des services de gardiennage et de surveillance des personnes, des locaux et des biens à l'Unité de Coordination du Projet SWEDD, pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de la durée de vie du Projet.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Demande de cotation comprennent le gardiennage et la surveillance, à l'Unité de Coordination du Projet SWEDD :

- des personnes ;
- des locaux ;
- des biens.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel retenu au titre de l'exécution de ces prestations à l'issue des études préalables est de 8 585 853 (huit millions cinq cent quatre-vingt-cinq mille huit cent cinquante-trois) de Francs CFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier de Consultation est ouverte aux compagnies de sécurité dûment agréées.

Par le présent Avis de Consultation, les compagnies intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son Dossier.

Lors du retrait du Dossier de cotation, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

6. Financement

Les prestations objet du présent Dossier de Cotation sont financées par le Crédit IDA N°666-CM

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux jours et heures ouvrables à l'Unité de Coordination du Projet SWEDD sise au quartier Présidentiel entre le rond-point Bastos et le carrefour du palais, 2ème entrée après PEACE CORPS, Yaoundé, Cameroun, Tél. : + 237 650 542 577, email elsmyrisobe@gmail.com.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être obtenu au Projet SWEDD, Cellule des marchés, rez-de chaussée, Tél. : + 237 650 542 577, email elsmyrisobe@gmail.com, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Chaque offre (document unique comportant l'offre Administrative, Technique et Financière séparée par des intercalaires) rédigée en français ou en anglais en version numérique (Word) dans une clé USB ou un CD-R et en version physique en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir, conforme aux prescriptions du Dossier de Cotation devra être déposée et enregistrée dans le registre infalsifiable de l'ARMP auprès du Spécialiste en Passation des Marchés, au plus tard le 10/05/2023 à 13 heures, heure locale. Elle devra porter la mention :

« AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS (DC)

DC N°003/DC/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023 DUPOUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE DES PERSONNES, DES LOCAUX ET DES BIENS A L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai prévu par le Coordonnateur National du Projet SWEDD pour l'exécution de ces prestations est d'un an renouvelable par tacite reconduction, dans la limite de la durée de vie du Projet

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps le 10/05/2023 à 14 heures par la Commission Spéciales de Passation des Marchés placée auprès du Projet SWEDD et dans la salle des réunions de l'Unité de Coordination du Projet SWEDD, Rez de chaussée, en présence des soumissionnaires ou de leur Représentant dûment mandaté et ayant une parfaite connaissance du dossier.

12. Critères d'évaluation

La vérification à postériori se fera suivant les critères de qualification suivants :

- avoir un agrément pour agir en qualité de compagnie de sécurité ;
- justifier d'au moins (02) références de marchés similaires dont le montant cumulé est de 20 000 000 (vingt millions) F CFA, (présenter les premières et dernières pages et PV de réception ou attestation de service fait).

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le contrat de prestation de services, au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante, et dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations de la Demande de Cotation.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Unité de Coordination du Projet sise entre le rond-point Bastos et le carrefour du palais, 2e entrée après Peace Corps, au quartier présidentiel.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au Ministère des Marchés Publics au numéro : 677 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBAH NGAMI A. GLORY

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°001/AONR/CNCC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023 POUR
LA RENOVATION DE LA CASE DES TEMPETES DU MUSEE MARITIME DE DOUALA POUR LE COMPTE
DU CNCC**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
221160

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC) lance un Appel d'Offres National Restreint pour la fourniture d'équipements en vue de la rénovation de la case des tempêtes du Musée Maritime de Douala pour le compte du CNCC.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres comprennent essentiellement :

- La fourniture des équipements spécifiques décrits dans le descriptif des fournitures ;
- L'installation des équipements fournis ;
- L'aménagement de la salle de la case des tempêtes ;
- Les tests de fonctionnement des équipements installés ;
- La mise en service de la case des tempêtes ;
- La formation des utilisateurs.

L'objectif étant de créer dans une salle du musée maritime de Douala, un environnement de simulation réel pouvant reproduire tous les effets météorologiques d'une tempête tropicale (vent, eau, brume, éclairs, etc.) avec les mouvements d'une pirogue locale.

Cet environnement sera paramétrable et associé à une projection cinématographique de n'importe quel film réalisé en 3D, relatant une histoire se déroulant dans le contexte maritime.

Les effets, l'ambiance et la spatialisation du son feront que le visiteur se sente protagoniste de l'histoire qui est en train d'être transmise.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de cent vingt millions (120 000 000) FCFA Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Le présent appel d'offres comporte un (01) seul lot.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte, à égalité de condition, aux Consultants pré qualifiés retenus à l'issue de l'avis à manifestation d'intérêt N°001/AMI/CNCC/CIPM/2023 du 1^{er} Février 2023 par le Maître d'Ouvrage.

Il s'agit de :

NOMS DES ENTREPRISES PRE QUALIFIEES	ADRESSES
DIGITAL HOUSE INTERNATIONAL (DHI)	BP : 5326 Douala / Tél : 233 43 04 64
ISSAP MULTIMEDIA & SERVICES	BP : 4849 Douala / Tél : 699 76 02 22
BRESCIA COLLA CEMENTO (BCC)	BP : 17 955 Douala / Tél : 243 048 634

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées entièrement par le budget du Conseil National des Chargeurs du Cameroun (CNCC), exercice 2023, sur la ligne budgétaire 222 160.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH., Tél. : **233 43 67 67** Fax : **233 43 70 17**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67, Fax : 233 43 70 17, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **105 000 (Cent cinq mille) FCFA**, dans le compte n°335 98800001-89 CAS-ARMP Agence BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marquées comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables **au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala**, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17. Tél. : **233 43 67 67** Fax : **233 43 70 17**, au plus tard le **18 Mai 2023**, à **12H00**, heure locale et devra porter la mention :

Avis d'Appel d'Offres National RESTREINT

N°001/AONR/CNCC/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023

POUR LA RENOVATION DE LA CASE DES TEMPETES DU MUSEE MARITIME DE DOUALA POUR LE COMPTE DU CNCC

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

NB : Le Soumissionnaire prendra soin d'ajouter à sa soumission, une offre financière témoin marquée comme telle, dans une enveloppe scellée.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution de la lettre commande prévu par le Maître d'Ouvrage est de **sept (07) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant égal à **Deux millions quatre cent mille (2 400 000) FCFA.**

Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques se fera le **18 Mai 2023 à 13h00** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Offre administrative incomplète au terme d'un délai éventuel accordé ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Proposition technique non conforme au descriptif du DAO ;
- Absence de justificatif d'au moins une expérience dans les prestations de simulation réelles;
- Note de qualification technique inférieure à 80 points sur 100.

critères ESSENTIELS

N°	CRITERES D'EVALUATION	NOTATION
1	Qualification du Fournisseur	28 Points
a	Expérience générale	8 Points
b	Expérience spécifique	20 Points
2	Capacité financière	6 Points
a	Attestation de capacité financière	3 Points
b	Chiffre d'affaire	3 Points
3	Personnel clé	25 Points
a	Un (01) Ingénieur	10 Points
b	Un (01) Architecte Muséographe	5 Points
a	Un (01) Technicien	10 Points
4	Planning et Preuves d'acceptation des conditions du marché	6 Points
a	Planning conforme	2 Points
b	CCAP	2 Points
c	Descriptif des fournitures	2 Points
5	Méthodologie et réseau des partenaires	35 Points
a	Méthodologie	10 Points
b	Descriptif clair de chaque film	20 Points
c	Réseau des partenaires	5 Points
	TOTAL	100 Points

Seuls les candidats qui auront totalisé à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à quatre-vingt (80) points sur cent (100), seront retenus pour l'examen des offres financières.

NB : Le prestataire sera choisi par la méthode de sélection dite par points par combinaison des notes techniques (80%) et financières (20%).

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la mieux disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant trois (03) mois à partir de la date limite fixée pour la remise de celles-ci.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3ème étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17.

DOUALA le 24 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS DE CONSULTATION N°007/DC/C-KTA/CIPM/AG/2023 DU 20/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOUYAPE, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante lance pour le compte du ministère de la santé public, un avis à consultation pour procéder à l'équipement en matériel médical au Centre de Santé Intégré de KOUYAPE dans la Commune de KOLOFATA, département du MAYO-SAVA, région de L'EXTREME-NORD.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Huit millions (8 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par Le Budget d'Investissement Public, Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de KOLOFATA contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **vingt mille francs (20 000) F CFA** Payable à la recette municipale de la Commune de KOLOFATA.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de KOLOFATA contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **vingt mille francs (20 000) F CFA** Payable à la recette municipale de la Commune de KOLOFATA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au plus tard le **19/05/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°007/DC/C-KOLOFATA/CIPM/AG/2023 DU 20/04/2023**

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOUYAPE DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA ; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
FINANCEMENT : BIP MINSANTE EXERCICE 2023

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'Autorité Contractante est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livraison

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **cent soixante mille francs CFA (160 000 F CFA)** délivré par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette caution devrait être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois**. **Toute offre** non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :

- l'absence de la caution de soumission ;
- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- une fausse déclaration ;
- une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **19/05/2023 à 11 heures** dans la salle des actes de la Commune de KOLOFATA par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de KOLOFATA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté

14. Critères d'évaluation**PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES**

- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié

principaux critères de qualification

- a) Référence de l'entreprise
- b) Conformité aux spécifications techniques
- c) Le service après-vente
- d) Le délai de garantie
- e) Le délai de livraison
- f) Présentation de l'offre
- g) Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
- h) Présentation de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au numéro de téléphone : 697102128, dès publication du présent avis.

MAROUA le 20 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

PALAIS DES CONGRES

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATIONN° 001/DC/PACY/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN MATERIEL ROULANT LEGER AU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE FINANCEMENT : PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS (PPA) DU PALAIS DES CONGRÈS, EXERCICE 2023.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet de performance du Palais des Congrès de l'exercice 2023, le Directeur Général du Palais des Congrès, Maître d'Ouvrage, lance une Consultation pour une Demande de Cotation relative à **la fourniture d'un matériel roulant léger au Palais des Congrès.**

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du véhicule à l'issue des études préalables est de **quarante-neuf millions (49 000 000) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

3. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à tout Concessionnaire de droit camerounais ayant l'expérience, les compétences et l'expertise requises dans ce domaine spécifique et qui a souscrit aux déclarations, s'est acquitté des droits et taxes, impôts, cotisations et redevances prévus par les lois et règlements en vigueur.

4. Financement

Le Matériel roulant léger objet de la présente Consultation est financé par le Projet de Performance (PPA) du Palais des Congrès de Yaoundé, Exercice 2023. **Sous-programme 03** : Amélioration de la Gouvernance Interne ; **Activité 8** : Amélioration du cadre et des conditions de travail du personnel; **Tâche 4** Amélioration du cadre de travail du personnel ; **paragraphe** : 222000.

5. Consultation du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation devra être consulté et retiré aux heures ouvrables *au Bureau du Budget et des Marchés Publics, Tél 674 72 78 77* dès publication du présent avis de Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille)** francs CFA représentant les frais d'achat du dossier payée dans le compte N°335 988 60001 intitulé « Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. : Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de Demande de Cotation devra être consulté et retiré aux heures ouvrables *au Bureau du Budget et des Marchés Publics, Tél 674 72 78 77* dès publication du présent avis de Consultation, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **75 000 (Soixante-quinze mille)** francs CFA représentant les frais d'achat du dossier payée dans le compte N°335 988 60001 intitulé « Compte d'Affectation Spécial (CAS-ARMP) » ouvert dans les agences BICEC : Agence Centrale Yaoundé ; Limbé ; Dschang ; Garoua ; Douala –Bonandjo ; Ebolawa ; Bamenda ; Maroua ; Buea ; Bafoussam ; Ngaoundéré ; Bertoua. : Copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait

7. Remises des offres

Les documents rédigés en français ou en anglais en **sept (7) exemplaires dont l'original et six (6) copies marquées comme tels**, seront déposés au Palais des Congrès de Yaoundé, Direction Administrative et financière, au Bureau du Budget et des Marchés Publics, Tél. 6 74 72 78 77, au plus tard le **22 Mai à 12 heures**, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION

N° 001/DC/PACY/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023

POUR LA FOURNITURE D'UN MATERIEL ROULANT LEGER AU PALAIS DES CONGRES DE YAOUNDE

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

Les pièces constituant l'offre doivent être contenues dans un document unique.

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt ne seront pas reçues.

8. Delai de Livraison

Le délai de livraison prévu ne doit excéder **soixante (60) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livrer.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de **980 000 (neuf cent quatre-vingt mille) Francs CFA**, ayant un délai de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres et délivrée par une institution bancaire de 1^{er} ordre agréée par le Ministère des Finances.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (1) temps.

L'ouverture du document constituant l'offre aura lieu le **22 Mai à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Palais des Congrès de Yaoundé dans l'une des salles du Palais des Congrès de Yaoundé

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Les documents reçus par le Maître d'Ouvrage sont transmis à la Commission Interne de Passation des Marchés pour dépouillement, vérification de la conformité des spécifications techniques et comparaison avant proposition d'attribution.

11. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- Pièces administratives incomplètes ou non conformes à l'issue d'un délai règlementaire de quarante-huit (48) heures pour produire la pièce manquante ou remplacer la pièce non conforme ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité aux spécifications techniques du véhicule ;
- Non-respect de plus d'un critère essentiel (4/ 4 OUI) ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence du bordereau des prix unitaires (BPU) ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois (3) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par l'ARMP et/ou le MINMAP ;
- Absence de prospectus couleur accompagné des fiches techniques du fabricant.

9.2 Critères essentiels de qualification

- Chiffre d'affaires OUI/NON
- Références professionnelles OUI/NON
- Dispositions garantissant un bon service après-vente OUI/NON
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Spécifications techniques et CCAP) OUI/NON

12. Renseignements Complémentaires

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu aux heures ouvrables au Palais des Congrès, bureau du responsable des marchés publics, Tél. : 674 72 78 77,

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

MIEN ZOK Christophe

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°001/AMI/ARMP/2023 DU _24 04 2023 RELATIF A LA CONSTITUTION D'EQUIPES D'EXPERTS DEVANT CONDUIRE L'EVALUATION DU SYSTEME DES MARCHES PUBLICS SUIVANT LA METHODOLOGIE MAPS II

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Cinq (05) ans après l'entrée en vigueur des décrets de 2018 portant respectivement Code des Marchés Publics et Règles Communes applicables aux Marchés des Entreprises Publiques et nonobstant le train de mesures engagées en matière de gouvernance avec l'appui des partenaires nationaux et internationaux, le Gouvernement est conscient que le système national des marchés publics comporte encore quelques faiblesses qui l'empêchent, d'une part, d'atteindre le niveau de performance et de transparence escompté, et d'autre part, d'impulser le développement économique et social du Cameroun projeté et souhaité par les pouvoirs publics dans la SND 30.

Afin de mesurer les forces et faiblesses dudit système dans le droit fil des prescriptions du décret n° 2018/366 portant code des marchés publics qui l'engage « à évaluer périodiquement la conformité et la performance du système national des marchés publics sur la base des indicateurs et standards internationaux », l'État du Cameroun envisage de mener avec l'assistance d'un consultant international, et l'accompagnement de l'Association Internationale de Développement (IDA) dans le cadre de la composante 3 (appui à la réforme des marchés publics) du Projet d'Amélioration de la Dépense Publique et du Système Statistique (PEPS), l'évaluation du système des marchés publics sur la base de la méthodologie MAPS II de l'OCDE et obtenir la certification consacrant l'assurance qualité complète délivré par le Secrétariat MAPS.

L'ARMP s'assurera de la bonne coordination avec les autres administrations impliquées et veillera à assurer une collaboration collégiale avec le consultant international recruté pour accompagner le Gouvernement, ainsi que la partie nationale constituée du Comité de Pilotage à mettre en place, du Secrétariat Technique et de trois équipes d'évaluateurs ayant chacune à leur tête un évaluateur principal.

L'évaluateur principal doit être un consultant chevronné qui peut fournir un point de vue indépendant et expert sur le système de passation des marchés publics.

Sous la supervision du consultant international et de l'appui du Secrétariat Technique mis en place, l'évaluation se fera par des équipes d'évaluateurs.

Pour mener à bien ladite mission dans le respect de la démarche qualité, l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) qui assure pour le compte du Gouvernement la Maîtrise d'ouvrage de la présente activité, lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution de d'équipes d'experts indépendants, devant conduire l'évaluation du système des marchés publics.

I.1 Étendue et lieu de la mission

L'évaluation qui sera effectuée devra couvrir l'ensemble des processus de passation des marchés publics au Cameroun initiés par les acteurs. Elle devra notamment prendre en compte aussi bien le processus de passation et de gestion des marchés des acteurs soumis au Code des marchés publics, que ceux assujettis aux règles communes applicables aux entreprises publiques.

Les équipes d'évaluation travailleront principalement à Yaoundé, à l'immeuble siège de l'ARMP, mais celles-ci pourraient éventuellement se déplacer à l'intérieur du territoire Camerounais à l'effet de conduire certaines enquêtes de terrain ou sondages.

I.2 Phase de l'évaluation

Afin de s'assurer que l'évaluation aboutira à son terme, eu égard au volume des tâches qui va nécessiter des délais importants (150 à 200 jours), l'évaluation sera découpée en deux phases :

- une première phase qui couvrira les phases de préparation, d'évaluation qualitative et d'évaluation quantitative jusqu'à



l'indicateur 9 du Pilier III du MAPS, qui concerne l'activité d'acquisition publique et pratiques du marché et à travers la constitution et l'analyse d'un échantillon de marchés. Cette phase devra être conclue par la rédaction et la présentation d'un rapport d'étape ;

- une deuxième phase qui permettra de finaliser l'évaluation quantitative, et de rédiger les rapports finaux d'évaluation assortis des recommandations nécessaires et d'un plan d'action pour l'amélioration du système des marchés publics.

DESCRIPTION DE LA MISSION

L'évaluation consiste en l'appréciation de la conformité et la performance du système à travers les indicateurs définis par le MAPS et regroupés autour des piliers ci-après :

- **Pilier I** : cadre législatif, réglementaire et politique du pays ;
- **Pilier II** : cadre institutionnel et la capacité de gestion ;
- **Pilier III** : activités d'acquisition publique et pratiques des marchés ;
- **Pilier IV** : obligation de rendre compte, intégrité et transparence du système de passation des marchés publics.

A ce titre, les évaluateurs organisés en trois équipes auront la charge à partir des données disponibles obtenues ou collectées (données qualitatives et quantitatives) :

- d'appliquer les indicateurs MAPS en utilisant la démarche en trois étapes ci-après :

Étapes	Évaluation	Réf.
Étape 1	Examen du système en appliquant les critères d'évaluation qualitatifs. Préparation d'un rapport narratif fournissant des informations détaillées sur cette comparaison (situation réelle vs critères d'évaluation) et sur les changements en cours. [1]	Section I 15/16
Étape 2	Examen du système en appliquant un ensemble défini d'indicateurs quantitatifs (en appliquant au moins l'ensemble minimum d'indicateurs quantitatifs définis). Préparation d'un rapport narratif détaillant les résultats de cette analyse quantitative	Section I 17-19
Étape 3	Analyse et détermination des lacunes substantielles ou importantes (analyse des lacunes). Les sous-indicateurs qui présentent une « lacune substantielle » doivent être clairement marqués pour illustrer la nécessité de prendre des mesures adéquates visant à améliorer la qualité et la performance du système. Si des raisons susceptibles d'empêcher la prise de mesures adéquates visant à améliorer le système sont identifiées, des « signaux d'alerte » doivent être émis. Les signaux d'alerte doivent mettre en évidence tout élément qui entrave de manière significative la réalisation des principales considérations relatives à la passation des marchés publics et ne pouvant être atténué directement ou indirectement par le système.	Section I 20-24)

- de rédiger les conclusions sur les lacunes observées et formuler les recommandations à soumettre au Comité de pilotage ;

- d'assurer la liaison avec le Secrétariat Technique, le Comité de pilotage de l'évaluation, l'ARMP en tant qu'institution chef de file;

- de participer à la validation des résultats et à l'élaboration des recommandations pour les priorités de la réforme et de Plan d'action stratégique devant conduire le processus.

2. Période d'exécution

Le délai projeté pour l'évaluation du Système des Marchés Publics est de 7 mois calendaires à raison de 3 mois pour la

première phase, et 4 mois pour la seconde. Le temps moyen imparti à la mobilisation des équipes d'évaluateurs au cours des deux phases susmentionnées (délais de validation des rapports exclus) est rappelé ci-après :

Equipes d'évaluation	Tâche	Equipes/Jours	ST	Equipe 1	Equipe 2	Equipe 3
Phase 1						
Secrétariat Technique	3. Analyse du contexte national		10			
Toutes les équipes	4.Évaluation : Collecte des données		10	5	5	5
	5.1 Évaluation : Analyse					
Equipe d'évaluation 1	Pilier 1	Cadre législatif, réglementaire et Politique	5			
	Pilier 2	Cadre institutionnel et capacité de gestion		10		
Equipe d'évaluation 2	Pilier 3	Activité d'acquisition publique et pratiques de marché			10	
Equipe d'évaluation 3	Pilier 4	Obligation de rendre compte, intégrité et transparence				15
Secrétariat Technique	5.2 Rédaction du rapport d'étape		10	5		
Phase 2						
	5.3 Évaluation : Analyse (suite)					
Equipe d'évaluation 1	Pilier 1	Cadre législatif, réglementaire et Politique	10			
	Pilier 2	Cadre institutionnel et capacité de gestion		10		
Equipe d'évaluation 2	Pilier 3	Activité d'acquisition publique et pratiques de marché			20	
Equipe d'évaluation 3	Pilier 4	Obligation de rendre compte, intégrité et transparence				10
Toutes les équipes	6.Recommandations		5	2	5	5
Secrétariat Technique	8. Rédaction du rapport général		20			
Total en jours			70	30	40	35

3. Participation et origine

Les évaluateurs devront être des praticiens expérimentés des marchés publics, posséder une connaissance avérée de tous les aspects légaux, institutionnels et fonctionnels, et avoir des bases sur l'évaluation des systèmes des marchés. Ils doivent être également bien informés de l'usage recommandé de l'outil MAPS, afin d'instituer une compréhension commune et de favoriser une cohérence pratique.

Ils devront être de hauts fonctionnaires, agents de l'Etat, dirigeants des organisations de la société civile ou des entreprises du secteur privé, ou avoir travaillé dans le domaine des marchés publics au niveau national ou international et ayant une connaissance ou maîtrise des évaluations MAPS.

De manière spécifique, le profil minimum des évaluateurs est le suivant :

IV.1- Evalueurs principaux

Les experts postulant en qualité d'évaluateurs principaux doivent se conformer aux éléments suivants :

- Être titulaire d'un Diplôme universitaire du niveau de la maîtrise ou supérieur dans les domaines suivants : économie, administration publique, droit, gestion de projet, sciences sociales, administration des affaires, ingénierie ou disciplines similaires.
- Avoir au moins 10, et de préférence plus de 15 ans d'expérience dans les marchés publics.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans le suivi, l'évaluation et l'élaboration de stratégies de réforme des marchés publics et leur mise en œuvre (de préférence dans le cadre des évaluations MAPS).
- Au moins 5 ans d'expérience en interaction avec une variété de parties prenantes, y compris des hauts fonctionnaires, des organisations de la société civile et des entreprises du secteur privé (de préférence dans le contexte des évaluations MAPS).
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans la gestion d'équipes et de projets avec des délais et des livrables clairs.
- Disposer des capacités à maintenir l'indépendance et l'impartialité lors de la délivrance de diagnostics et de recommandations, tout en conservant une sensibilité diplomatique.
- Maîtriser le français ou l'anglais dans laquelle l'évaluation doit être rédigée et avoir une expérience démontrée dans la rédaction de documents de recherche et/ou de politique clairs, concis et fondés sur des preuves.
- Avoir une bonne connaissance des outils bureautiques (Word et Excel) et maîtriser l'utilisation d'internet et des outils collaboratifs de travail (Courriel, WhatsApp, Team, Meet, Zoom, WebEx, etc).
- Pour des candidats de nationalité étrangère, une bonne connaissance du pays ou de la région où se situe le pays est un atout, ainsi que de la langue locale du pays[JN6] .

IV.2- Membres de l'Equipe d'Evaluation

Les experts postulant en qualité de membre des équipes d'évaluation devront avoir les qualifications ci-après :

- Etre titulaire d'un Diplôme universitaire de niveau de la licence ou équivalent dans les domaines suivants : économie, administration publique, droit, gestion de projet, sciences sociales, administration des affaires, ingénierie ou disciplines similaires.
- Avoir au moins 5 ans d'expérience dans les marchés publics ou être répertorié dans le fichier des experts en marchés de l'ARMP.
- Avoir au moins 2 ans d'expérience en interaction avec une variété de parties prenantes (de préférence dans le contexte des évaluations MAPS).
- Avoir une bonne connaissance de la méthodologie MAPS, ainsi que des concepts, principes et bonnes pratiques internationalement reconnus régissant les marchés publics.
- Disposer des capacités à maintenir l'indépendance et l'impartialité lors de la délivrance de diagnostics et de recommandations ;
- Avoir une bonne connaissance des outils bureautiques (world et Excel) et maîtriser l'utilisation d'internet et des outils

collaboratifs de travail (Courriel, WhatsApp, Team, Meet, Zoom, WebEx, etc).

En plus de ces exigences, les évaluateurs devront être disponibles tout au long de la période d'évaluation, et capable de travailler sous pression.



4. Financement

L'activité des experts retenus dans les équipes d'évaluation sera financée par l'IDA, dans le cadre du Projet d'Amélioration de l'Efficacité de la Dépense Publique et du Système statistique.

5. Remises des offres

Toute personne intéressée par le présent appel à manifestation d'intérêt est invitée à fournir au plus tard le **5 mai 2023** un dossier comprenant :

1. une lettre de manifestation d'intérêt timbrée adressé au Directeur Général de l'ARMP et précisant la fonction souhaitée ;
2. une attestation de disponibilité dont le [modèle](#) peut être téléchargée sur le site de l'ARMP, www.arpmp.cm ou retirée au secrétariat de l'inspection générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé.
3. Un curriculum vitae[2] daté et signé par le candidat, indiquant ses qualifications académiques et professionnelles et mettant en exergue ses capacités techniques pour la fonction souhaitée, assorti de tous les documents justificatifs des expériences sollicitées ;
4. les copies des diplômes, certificats ou attestations, certifiées par une autorité administrative (Sous-Préfet, Préfet ou Gouverneur) ;
5. les justificatifs en cours de validité pour ceux des candidats dont l'exercice de la profession est assujéti à l'appartenance à un ordre devront être fournis.

L'Agence de Régulation des Marchés Publics, se réserve le droit de vérifier la conformité des informations données, et l'authenticité des pièces fournies. Toute fausse déclaration entrainera l'élimination du candidat,

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires de **7 h 30 à 15 heures 30** à l'adresse ci-après : maps@arpmp.cm ou au secrétariat de l'Inspection Générale chargée de l'évaluation de la performance (7ème étage) l'immeuble ARMP, porte 9037 à Mballa II, Yaoundé

ANALYSE DES CANDIDATURES

L'analyse des propositions des candidats s'effectuera par un jury mis en place par l'ARMP, sur la base de la qualification des candidats :

- Diplôme : 20 points ;
- Expérience : 70 points ;
- Disponibilité : 10 points.

Seuls les 20 premiers à l'issue de l'évaluation seront retenus dans le répertoire, et pourront faire partie des équipes d'évaluation du système des marchés publics pour l'exercice 2023.

Les documents ci-après peuvent être téléchargés sur le site web de l'ARMP (<https://arpmp.cm>) :

Lettre de manifestation d'intérêt ;
CV ;
Attestation de disponibilité.

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE KETTE

**ADDITIF N°005/A/SG/C/KETTE DU 20 AVRIL 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES OUVERT RESTREINT
AONR N°001/P1-C1-A-ME-01 DU 03 AVRIL 2023 POUR: LOT 1: CONSTRUCTION DE CINQ (05)
LOGEMENTS SOCIAUX A KETTE CENTRE LOT 2: CONSTRUCTION DE QUATRE (04) LOGEMENTS
SOCIAUX A KETTE CENTRE LOT 3: CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE BOUBARA LOT
4: CONSTRUCTION DU RESTAURANT MUNICIPAL DE KETTE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1 Participation et origine**

Au lieu de ...

Le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été adressé aux Entreprises figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après:

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	PAYS
LOT 1	GLOBAL ENGINEERING ENERGIES OF CAMEROON	694 44 29 42	CAMEROUN
	ETS IRISTRATOS	699 31 19 80	CAMEROUN
	ETS KARIM & FILS		
LOT 2	ETS LE SAHEL	677 39 22 41	CAMEROUN
	GLOBAL ENGINEERING ENERGIES OF CAMEROON	694 44 29 42	CAMEROUN
	ETS KARIM & FILS	699 72 63 06	CAMEROUN

1 Participation et origine

Lire plutot

Le présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) a été adressé aux Entreprises figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après:

N°	ENTREPRISES	ADRESSES	PAYS
LOT 1	GLOBAL ENGINEERING ENERGIES OF CAMEROON	694 44 29 42	CAMEROUN
	ETS IRISTRATOS	699 31 19 80	CAMEROUN
	ETS KARIM & FILS	699 31 19 80	CAMEROUN
LOT 2	ETS LE SAHEL	677 39 22 41	CAMEROUN
	GLOBAL ENGINEERING ENERGIES OF CAMEROON	694 44 29 42	CAMEROUN
	ETS KARIM & FILS	699 72 63 06	CAMEROUN
LOT 3	ETS MAISON MERE	675 25 16 51	CAMEROUN
	ETS KARIM & FILS	699 31 19 80	CAMEROUN
	ETS ETOILE DU PROGRES		CAMEROUN
LOT 4	ETS LE SAHEL	677 39 22 41	CAMEROUN
	ETS MAISON MERE	675 25 16 51	CAMEROUN
	ETS IRISTRATOS	696 95 66 98	CAMEROUN

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

La procédure de remise des offres par voie électronique **n'est pas permise**. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **27 AVRIL 2023 à 14 heures**.

Lire plutot

La procédure de remise des offres par voie électronique **n'est pas permise**. Toute offre reçue en retard sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence d'un représentant par soumissionnaire qui le souhaite à la même adresse, le **09 MAI 2023 à 11 heures**.

3 Attribution

Au lieu de ...

1. Une entreprise sera choisie **par lot conformément** aux procédures décrites dans le présent DAO et aux « Règles pour l'engagement des entreprises dans le cadre de la Coopération financière avec les pays en développement » disponibles sur le site Web : www.kfw.de.
2. **N.B : UN SOUMISSIONNAIRE NE PEUT ETRE ADJUDICATAIRE DE PLUS DE DEUX (02) LOT.**

Lire plutot

1. Une entreprise sera choisie **par lot conformément** aux procédures décrites dans le présent DAO et aux « Règles pour l'engagement des entreprises dans le cadre de la Coopération financière avec les pays en développement » disponibles sur le site Web : www.kfw.de.
2. **N.B : UN SOUMISSIONNAIRE PEUT ETRE ADJUDICATAIRE AU PLUS DE DEUX (02) LOTS.**

KETTE le 20 Avril 2023

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO002/CAY5/CIPM/2023 DU 24/04/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/03//2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES VOIES DE MOBILITE ET DE CONNECTIVITE AU QUARTIER OMNISPORTS (CARREFOUR NKANDA ECOLE PRIMAIRE SONG WORLWIDE – PAROISSE NOTRE-DAME DE LOURDES) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 08/07/2022. à 13 heures. Elle devra porter la mention :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002. /AONO/PU/CAY5/CIPM/2022 DU 07/06/2022 POUR TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN BETON BITUMINEUX D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER MVOG-ADA (Après Hôtel Caveau – Poste Centrale) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : BIP MINH DU - Exercice 2022 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 02/05/2023 à 13 heures.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 08/07/2022 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé V. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 02/05/2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5.</p>

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°002/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES ATTRIBUTIONS DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/ANO/C.POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES ÉQUIPÉS DE PMH DANS CERTAINES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL, RÉPARTI EN SIX (06) LOTS : LOT 1 : SIDONGUI III LOT 2 : SOKELLE II LOT 3 : SONG MAGWET LOT 4 : CSI HEGBA POUMALOT 5 : SONG PAGLAN LOT 6 : SIDONGUI I

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;
 Par **DECISION N°002/CP/CIPM/SM/CIPM/2023 DU 13/04/2023**
 Le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Libelle du projet
	ETS ZHEJIANG GEOPHYSICAL PROSPECTING TEL. : 697 05 70 03 BP/33317 Yaoundé	LOT1, 2,4, et 6 = 32 799 951 FCFA LOT 3 et 5 = 15 399 993 FCFA	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME LOTS : Lot 1 : SIDONGUI III Lot 2 : SOKELLE II Lot 3 : SONG MAGWET Lot 4 : CSI HEGBA POUMA Lot 5 : SONG PAGLAN Lot 6 : SIDONGUI I.

Lesdits Etablissements sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés Publics.
 Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours de la publication.

POUMA le 13 Avril 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N°001/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2023 DU 13/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DES ATTRIBUTIONS DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/A0NO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LES ARTERES DE LA VILLE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par DECISION N°001/CP/CIPM/SM/CIPM/2023 DU 13/04/2023

Le résultat se présente comme suit :

N°	Soumissionnaires	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	
	Société GUYLENNE BET	49 953 825 (Quatre-vingt-deux millions deux cent trente-quatre mille huit cent francs) CFA	TR ENTRE

Lesdits Etablissements sont invites a se présenter des publication du présent communiqué, au service de la Passation des Marchés. Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinze jours des publications.

POUMA le 13 Avril 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS DE CONSULTATION N°001 /AC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25 / 04 /2023 POUR LA CONFECTION ET LA FOURNITURE DES SUPPORTS DE COMMUNICATION (DÉPLIANTS, BROCHURES, ROLL-UP ET ORIFLAMMES) À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
2023 004 46 000460 612 082

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice **2023**, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'ARSEL, une consultation pour solliciter la confection et la fourniture la confection et fourniture des supports de communication (dépliants, brochures, roll-up et oriflammes).

2. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables est de 10.000.000 XAF (dix millions de franc CFA) Toutes Taxes Comprises (TTC).

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières et spécialisées dans la communication par l'objet, l'imprimerie, l'édition, la production numérique ou tout autre domaine connexe.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, de l'exercice **2023**, sur la ligne d'imputation **2023 004 46 000460 612 082**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org et ophob@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt-cinq (25 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 24/05/2023 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Demande de cotation**N°_001_/DC/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 du _25_/04/2023****Pour la confection et fourniture des supports de communication (dépliants, brochures, roll-up et oriflammes) à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité au titre de l'exercice 2023
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »****8. Delai de Livraison**

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la prestation est fixé à soixante (60) jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 4 de la DC d'un montant de deux cent mille francs (200 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le ...24/05/2023

à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org et ophob@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

AVIS DE CONSULTATION N° 002 /AC/ARSEL/SIGAM/CIPM/2023 DU 25 / 04 /2023 POUR LA CONFECTION ET LA FOURNITURE DES GADGETS DE COMMUNICATION À L'AGENCE DE RÉGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITÉ (ARSEL) AU TITRE DE L'EXERCICE 2023 FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE : 2023 MAÎTRE D'OUVRAGE : LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ARSEL

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget de l'exercice **2023**, le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL), Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de l'ARSEL, une consultation pour solliciter la confection et la fourniture des gadgets de communication.

2. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, à l'issue des études préalables est de **15 000 000 XAF** (Quinze millions de franc CFA) Toutes Taxes Comprises (TTC).

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités techniques et financières et spécialisées dans la communication par l'objet, l'imprimerie, l'édition, la production numérique ou tout autre domaine connexe.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, de l'exercice **2023**, sur la ligne d'imputation **2023 004 46 000460 612 082**

5. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnoya@arsel-cm.org et ophob@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis **auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14** contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de vingt-cinq (25 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo, au titre des frais de dossier.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le 25/05/2023 à 13 heures locales et devra porter la mention :

Demande de cotation

N°_002_/DC/ARSEL/SIGAM/CIPM/2023 du 25 / 04 /2023

Pour la confection et fourniture de gadgets de communication à l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité au titre de l'exercice 2023

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la prestation est fixé à soixante (60) jours.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 4 de la DC d'un montant de trois cent mille francs (300 000) F CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 25/05/2023

à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org et ophob@arsel-cm.org, auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

MINISTERE DU COMMERCE

**ADDITIF NO. 1 A L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°
001/AMI/MINCOMMERCE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2023 DU 04 AVRIL 2023 RELATIF A LA MODERNISATION
DES SALLES DE METROLOGIE DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES DU MINISTERE DU
COMMERCE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

AU LIEU DE	LIRE
<p>10- Dépôt et Ouverture des dossiers de candidature</p> <p>Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection seront remises en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé et scellé, comportant deux (02) enveloppes distinctes et déposées au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, sis à la porte 106 de l'Immeuble Rose, au plus tard le 21 avril 2023 à 10 heures.</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le même jour (21 avril 2023) à 11 heures, dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce en présence des candidats qui le souhaitent. Ils peuvent également se faire représenter par une personne de leur choix, dument mandatée.</p>	<p>10- Dépôt et Ouverture des dossiers de candidature</p> <p>Les lettres de manifestation d'intérêt rédigées en français ou en anglais et accompagnées des documents indiqués au dossier de présélection seront remises en quatre (04) exemplaires, dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé et scellé, au Service des Marchés Publics du MINCOMMERCE, sis à la porte 106 de l'Immeuble Rose, au plus tard le 28 avril 2023 à 10 heures.</p> <p>L'ouverture des offres aura lieu le même jour (28 avril 2023) à 11 heures, dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce en présence des candidats qui le souhaitent. Ils peuvent également se faire représenter par une personne de leur choix, dument mandatée.</p>

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°002/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN SIX (06) LOTS : LOT 1 : SIDONGUI III LOT 2 : SOKELLE II LOT 3 : SONG MAGWET LOT 4 : CSI HEGBA POUMALOT 5 : SONG PAGLAN LOT 6 : SIDONGUI I

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,**

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

La constitution ;

La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

La Loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

La Loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le Décret n°2001/048 du 28 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012.

Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

L'Arrêté conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI DU 03/MARS 2021 fixant le calendrier budgétaire des Collectivités territoriales décentralisées ;

L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres ;

L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'arrêté conjoint N°000062/A/MINDDEVEL DU 08 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités territoriale décentralisées ;

La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

La Convention collective nationale des Entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et des activités Annexes du 24 août 2004 ;

La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 AVRIL 2022 relative à l'application du code des Marchés publics.

La lettre circulaire N°00000192 /LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'exécution au suivi

Et au contrôle de l'exécution des budgets des collectivités territoriale décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Décision Municipale N°001/DM/CP/23 constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.

Les Normes techniques en vigueur au Cameroun.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont retenus pour l'attribution des **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN SIX (06) LOTS** :

1- **Le soumissionnaire ETS ZHEJIANG GEOPHYSICAL PROSPECTING TEL. : 697 05 70 03 BP/33317 Yaoundé, pour LESTRAVAUX DE CONSTRUCTION DES FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL, REPARTIS EN SIX (06) LOTS** pour un Montant de :

LOT1, 2,4, et 6 = 32 799 951 FCFA (trente deux millions sept cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent cinquante un Franc CFA)

LOT 3 et 5 = 15 399 993 FCFA (Quinze millions trois cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre-vingt-treize Francs CFA)

Le délai d'exécution **est de trois (03) mois** calendaires par lot.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

PORT AUTONOME DE KRIBI

DECISION N°0981/D/PAK/DG/2023 DU 18/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DUMARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006/AONO/PAK/CIPM12023 DU 09 MARS 2023 POUR LA FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Décide :

Article 1: Les prestations objet de l'Appel de l'Appel d'offres national ouvert

N°006/AONO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour la fourniture et pose d'équipements complémentaires des postes de transformation et extension du réseau de distribution électrique dans la zone logistique du port à Mboro en deux (02) lots.

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	FOURNITURE ET POSE D'EQUIPEMENTS COMPLEMENTAIRES DES POSTES DE TRANSFORMATION ET EXTENSION DU RESEAU DE DISRTRIBUTION ELECTRIQUE DANS LA ZONE LOGISTIQUE DU PORT A MBORO EN DEUX (02) LOTS	LOT 1 : ETS ALMA/CAMELEC LOT 2 : BATOP & PARTNERS/BEC SARL	LOT 1 :94 825 319 LOT 2:53 142 000	LOT 1:113 079 194 LOT 2:63 371 835	Six (06) mois pour chacun des lots

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°001/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHES DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/AONO/C.POUMA/CIPM/SG/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LES ARTERES DE LA VILLE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

La constitution ;

La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

La Loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

La Loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le Décret n°2001/048 du 28 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012.

Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

L'Arrêté conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI DU 03/MARS 2021 fixant le calendrier budgétaire des Collectivités territoriales décentralisées ;

L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres ;

L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'arrêté conjoint N°000062/A/MINDDEVEL DU 08 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités territoriale décentralisées ;

La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

La Convention collective nationale des Entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et des activités Annexes du 24 août 2004 ;

La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 AVRIL 2022 relative à l'application du code des Marchés publics.

La lettre circulaire N°00000192 /LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'exécution au suivi

Et au contrôle de l'exécution des budgets des collectivités territoriale décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Décision Municipale N°001/DM/CP/23 constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.

Les Normes techniques en vigueur au Cameroun.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Sont retenus pour l'attribution des **TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LES ARTERES DE LA VILLE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

Le soumissionnaire Société GUYLENNE BET TEL. : 674 72 72 35 BP/441 Yaoundé, pour LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A PANNEAUX SOLAIRES DANS LES ARTERES DE LA VILLE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA-MARITIME, REGION DU LITTORAL pour un Montant de :

49 953 825 (Quatre-vingt-deux millions deux cent trente-quatre mille huit cent francs) CFA

Le délai d'exécution est de trois (03) mois calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

POUMA le 13 Avril 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS DE CONSULTATION N°12/AONO/C.KTA/CIPM/TBEC/2023 DU 21/04/2023 POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL DE DISTRICT DE KOLOFATA ET AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AMCHIDE. FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT COMMUNAL FEICOM

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des Projets à Impacts Rapides, le Maire de la Commune de KOLOFATA, Maîtres d'Ouvrage, lance en procédure d'urgence un Appel à Consultation pour :

Désignation du projet	Localités	Montant Prévisionnel en F CFA
Construction de 02 salles d'hospitalisation à	hôpital de district de Kolofata et au Centre Médical d'Arrondissement d'Amchidé	26 000 000

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres comprennent les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Fondations ;
- Elévation ;
- Charpente-Couverture-Plafonnage ;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD
- Plomberie et sanitaire

3. Cout Prévisionnel

Vingt six millions (26 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine des batiments et ayant été sélectionnées au préalable.concerné. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel à consultation, sont financés par le Budget d'Investissement Communal du FEICOM, Exercice 2023, pour un coût estimatif total de **26 000 000 F CFA**.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KOLOFATA.

8. Acquisition du Dossier

N/D

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **cinq (05)** exemplaires dont **un (01)** original et **quatre (04)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au plus tard le **22/05/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°12/AONO/C-KOLOFATA/CIPM/TBEC/2023 DU 21/04/2023
POUR LA CONSTRUCTION DE DEUX (02) SALLES D'HOSPITALISATION A L'HOPITAL DE DISTRICT DE
KOLOFATA ET AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT D'AMCHIDE ; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA
REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT : BUDGET FEICOM**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou organisme financier ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **500 000 F CFA (Cinq cent mille) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **22/05/2023 à 11 heures** très précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de KOLOFATA, dans la salle des réunions de la Commune de KOLOFATA ; en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Dossier incomplet ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- g) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, dans le domaine indiqué ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Non satisfaction, au moins, à **dix neuf (19) critères essentiels** sur **vingt six (26)**.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **26 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation générale sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **9 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **5 critères** ;
- e) Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOLOFATA à KOLOFATA Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au numéro de téléphone : 697102128, dès publication du présent avis.

MAROUA le 21 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

DECISION N°006/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION DC N°001/DC/MINEPAT/SWEDD/UCP/CSPM/2023 DU 19/01/2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE POUR SIX MOIS, EN FAVEUR DES PERSONNELS DU PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE AU SAHEL (SWEDD) ET DE LEURS FAMILLES

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National de l'Unité de Coordination du Projet SWEDD

Vu la Constitution ;

Vu le décret n° 2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2015/437 du 2 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008/220 du 4 juillet 2008 portant organisation du Ministère en charge de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n°001/MINEPAT du 07 janvier 2022 portant création et organisation du Cadre institutionnel d'exécution du Projet Régional sur l'Autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique au Cameroun (SWEDD)

Vu La Décision n°768/MINEPAT du 11 juillet 2022 portant constatation de la composition du Comité de pilotage et de suivi du Projet Régional sur l'Autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique au Cameroun (SWEDD)

Vu l'Accord de Crédit N°6660-CM

Vu l'Arrêté N° 171/A/MINMAP du 13 juin 2022 portant création d'une Commission Spéciale de passation des marchés auprès du Projet Régional sur l'Autonomisation de la Femme et le Dividende Démographique au Cameroun (SWEDD) ;

Vu La Décision N°003/MINEPAT/SG/SWEDD/UCP/CN/2022 du 09 septembre 2022 portant constatation de la composition de la commission spéciale de passation des marchés auprès du Projet SWEDD.

DÉCIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire ci-dessous cité est retenu comme adjudicataire du Contrat relatif à la souscription d'une police d'assurance maladie pour six mois, en faveur des personnels du Projet d'Autonomisation des Femmes et Dividende Démographique au Sahel et leurs familles :

PRESTATAIRE	NATIONALITE	MONTANT	DELAI D'EXECUTION
ZENITHE INSURANCE BP : 540 DOUALA Tél. : (237)694 29 84 57 Email : info@zenitheinsurance.com	Camerounaise	8 937 257 (Huit millions neuf cent trente-sept mille deux cent cinquante-sept) Francs CFA TTC	Six mois

Article 2 : Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres dans un délai de quinze (15) jours ouvrables. Passé ce délai, lesdites offres seront détruites sans qu'il y ait lieu de réclamation.

Article 3 : Le représentant habilité de l'entreprise adjudicataire est invité à se présenter à l'Unité de Coordination du Projet SWEDD, pour la souscription du contrat.

Article 4 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera ./-

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBAH NGAMI A. GLORY

COMMUNE DE BIWONG BANE

COMMUNIQUE 2023/007/ C/L07/SAAJP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mvila, communique : l'Appel d'Offres national ouvert n°002/AONO/L.07/CDPM/2023 du 02/02/2023 pour les travaux de construction d'un Bloc de deux salles de classe au CETIC de MELANGUE I, Arrondissement de Biwong-Bané, Département de la Mvila, Région du Sud, a été déclaré infructueux, par conséquent, ledit Appel d'Offres sera relancé.

EBOLOWA le 10 Avril 2023

Le PRÉFET

MVOGO SYLYAC-MARIE

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°004/D/CP/CIPM/SG/SM/2023 PORTANT INFRUCTUOSITE DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/C. POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE POUMA CENTRE, COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA,**

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

La constitution ;

La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

La Loi cadre n°096/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

La Loi n° 2000/10 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

La loi N°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Le Décret n°2001/048 du 28 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012.

Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics ;

L'Arrêté conjoint N°000031/AC/MINDDEVEL/MINFI DU 03/MARS 2021 fixant le calendrier budgétaire des Collectivités territoriales décentralisées ;

L'Arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres ;

L'Arrêté n°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

L'arrêté conjoint N°000062/A/MINDDEVEL DU 08 avril 2022 fixant la nomenclature des programmes applicables aux Collectivités territoriale décentralisées ;

La Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'exercice 2023 ;

La Convention collective nationale des Entreprises du Bâtiment, des Travaux Publics et des activités Annexes du 24 août 2004 ;

La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 AVRIL 2022 relative à l'application du code des Marchés publics.

La lettre circulaire N°00000192 /LC/MINFI DU 06 janvier 2023 relative à l'exécution au suivi

Et au contrôle de l'exécution des budgets des collectivités territoriale décentralisées pour l'exercice 2023 ;

Décision Municipale N°001/DM/CP/23 constatant la composition la commission interne de passation des marchés (CIPM) de la Commune de Pouma.

Les Normes techniques en vigueur au Cameroun.

DÉCIDE :

Article 1^{er} : EST déclaré infructueux L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002 /AONO/C. POUMA/CIPM/SG/SM/2023 DU 16/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE POUMA CENTRE, COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

POUMA le 13 Avril 2023

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
003/AONO/ARSEL/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25/04/2023 POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR
L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DE LA POLICE D'ASSURANCE
AUTOMOBILE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024. FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL, EXERCICE 2024.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'**Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)** lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la souscription annuelle de la police d'assurance automobile auprès des compagnies d'assurances intéressées.

2. Consistance des prestations

La prestation consiste en la souscription annuelle de la police d'assurance automobile.
La consistance de cette prestation est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de cette prestation est de **25 000 000 (vingt-cinq millions) F CFA**:

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres National est ouverte aux compagnies d'assurances de Droit camerounais, installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés de l'Assurance (CIMA).

La gestion des polices d'assurances relatives au présent Appel d'Offres sera assurée par la Direction des Affaires Administratives, Financières et des Ressources Humaines de l'ARSEL.

5. Financement

La prestation, objet du présent Appel d'Offres, sera financée par le budget de **l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)**, pour l'exercice 2023, dont l'imputation est 670 420 « Assurance matériel de transport » ;

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org) dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org), sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable d'un montant de Trente mille (30.000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouvert au nom de l'affectation spéciale des marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) dans les livres de la BICEC sous les numéros n°335 988 60001/44 à Yaoundé et n°335 988 60001/39 à Douala- Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, ceci au titre des frais de dossier.

La copie de la quittance devra identifier le payeur comme représentant la compagnie désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email [mnjya@arsel-cm.org](mailto:mnojya@arsel-cm.org)** au plus tard le 26/05/2023 à 13 heures, heure locale sous pli fermé et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003_/ AONO/A POUR LA SOUSCRIPTION ANNUELLE PAR L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL) DE LA POLICE D'ASSURANCE AUTOMOBILE AU TITRE DE L'EXERCICE 2024 »
FINANCEMENT : BUDGET DE L'ARSEL EXERCICE 2024

9. Delai de Livraison

La période de couverture est de 12 mois.

-La tranche ferme court du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024 à minuit.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financière de de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°11 du DAO, valable pendant 30 jours au-delà de la date de validité des offres.

Ladite caution est fixée à **500 000 XAF (cinq cent mille francs CFA)** :

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le à **14 heures , heure locale** , par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARSEL 26/05/2023 à Yaoundé, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et munis du justificatif de leur mandat.

12. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications du DAO et à la qualification des candidats.

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Ils ne doivent pas faire l'objet de notation. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offre sont notamment les suivants :

Dossier administratif incomplet ou non conforme après expiration du délai de 48h prévu par la réglementation ;

Absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;

Fausse(s) déclaration(s) ou pièce(s) falsifiée(s) ;

Absence de l'agrément du MINFI dans la branche concernée ;

Absence de l'attestation d'adhésion au code CIMA certifiant que le soumissionnaire n'est soumis à aucune procédure de redressement, de sauvegarde ou de surveillance particulière ;

Absence des états C4 et C11 pour les années, 2019, 2020 et 2021 dûment certifiés par les services compétents du Ministère en charges des Finances ;

Présence d'information financière dans l'offre administrative ou technique ;

Absence des TDR et CCAP paraphés à chaque page, signés, datés, et cachetés à la dernière page, signature portant la mention manuscrite « lu et approuvé » avec tampon, nom et qualité du signataire ;

Non production de la proposition financière suivant les pièces visées au dossier d'Appel d'Offres ;

Note technique inférieure à quatre-vingts (80) points sur cent (100)

Critères essentiels

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financières des candidats objet de l'appel d'offres ; ceux-ci doivent être déterminés en fonction de la consistance des prestations à réaliser.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères ci-après :

Réf.	Critères	Notation (pts)
1	Présentation générale de l'offre	03
2	Références générales du soumissionnaire (ancienneté, Représentativité territoriale et Chiffre d'affaires) ;	08
3	Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des trois dernières années	12
4	Description détaillée des garanties offertes	12
5	Modalités de mise en jeu de la garantie	15
6	Couverture des engagements réglementés	16
7	Couverture de la marge de solvabilité	15
8	Cadence de règlement des sinistres au cours des cinq dernières années ou pour la durée d'existence pour les compagnies de moins de 5 ans d'âge	10

9	Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité	06
10	Suggestions sur les TDR et autres facilité accordées	03
TOTAL		100

Seules les soumissions qui auront obtenu au moins quatre-vingt (80) points sur cent (100) seront admises à l'analyse financière.

Méthode de sélection

Le soumissionnaire sera choisi par la méthode de sélection du **moins disant** conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès des services en charge des Marchés, de la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org.**

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

COMMUNE NKOLAFAMBA

ADDITIF N°001 AUX APPELS D'OFFRES: 1. N°001//AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°1, LOT N°2 & LOT N°3) 2. N°002/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE DE LA LOCALITE DE MEYO – EBOLDZON DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE 3. N°003/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 27 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DECONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE D'UNE PMH DANS LA LOCALITE DE FONG, COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Nkolafamba, au plus tard le 25 avril 2023 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Nkolafamba. Elle devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/CNKAF/CIPM/2023 DU 28 MARS 2023 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'EXTENSION ET DE RENFORCEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE DANS CERTAINES LOCALITES DANS LA COMMUNE DE NKOLAFAMBA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE (LOT N°1, LOT N°2 & LOT N°3) « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p><u>DAO N°1 : 02 03</u></p> <p><u>AAO & RPAO</u></p> <p>Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires, dont (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune de Nkolafamba, au plus tard le 25 avril 2023 à 12 heures, heure locale sous enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Nkolafamba.</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, le 25 avril 2023 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunions de la Commune de Nkolafamba. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps et consistera en l'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, le 25 avril 2023 à 13 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa salle de réunions de la Commune de Nkolafamba.</p>

3 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées par le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique, aux CCTP du DAO et à la qualification des candidats.

15.1 Critères éliminatoires

Absence de la caution de soumission ;
 Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
 Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
 Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
 Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** des critères essentiels ;

15.2 Critères essentiels de qualification

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Références de l'entreprise dans les travaux similaires	03 /oui
2	Capacités techniques (Moyens humains et matériels)	41 /oui
3	Visite de site	03 /oui
4	Méthodologie d'exécution et Plan de travail	04 /oui
5	Capacité financière	01 /oui
TOTAL		/ 52 /oui

Lire plutot

15.1 Critères éliminatoires

1. Absence de la caution de soumission ;
2. Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
3. Omission d'un Sous détail d'un prix quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
4. Absence ou non-conformité d'une pièce de l'Offre administrative sous 48 heures après l'ouverture des plis ;
5. **5. Non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;**
6. Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de **70%** des critères essentiels ;

4 Autres

Au lieu de ...

N/A

4 Autres

Lire plutot

DAO N° 01 ; 02**ARTICLE 26 : DECOMPTE GENERAL ET DEFINITIF**

26.3 La transmission du décompte final à l'organisme payeur en vue du paiement, est subordonnée au **visa préalable de l'Organisme chargé du Contrôle Externe, le DDMINMAP/MAF.**

DAO N° 01 ; 02**DEFINITIONS ET ATTRIBUTIONS :**

Les attributions de **Maître d'Œuvre** sont dévolues à l'**Ingénieur**.

DAO N° 03**RPAO****Notification de l'attribution du marché**

Avant l'expiration du délai de validité des offres fixé par le RPAO, le Maître d'Ouvrage notifiera à l'attributaire du Marché par télécopie confirmée par lettre recommandée ou par tout autre moyen que sa soumission a été retenue. Cette lettre indiquera le montant que le Maître d'Ouvrage paiera à l'Entrepreneur au titre de l'exécution des travaux et le délai d'exécution

Le reste sans changement.

NKOLAFAMBA le 20 Avril 2023

Le MAIRE

ONDIGUI OWONA Jean francois

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/C-KTA/CIPM/RIR/2023 DU 18/3/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOLOFATA-GUIDI-GOUZOUDOU (6 KM) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD. FINANCEMENT : BIP MINTP EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOLOFATA-GUIDI-GOUZOUDOU (6 km) DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA, COMMUNE DE KOLOFATA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- Le débroussaillage ;
- Le déforestation ;
- Les travaux de terrassements généraux pour le réaménagement ponctuel de la plate-forme ;
- Le reprofilage rapide de la chaussée ;
- L'entretien, la réparation ou la création de petits ouvrages hydrauliques tels que dalots ;
- La prise en compte de la protection de l'environnement....etc.

3. Coût Prévisionnel

Trente cinq millions (35 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de l'entretien routier et du Génie Civil. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le BIP du MINTP, Exercice 2023, pour un coût estimatif de **Trente cinq millions (35 000 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès du Secrétariat Général de la Commune de KOLOFATA, BP 117 Mora ou au numéro de téléphone : 697102128 et à la Délégation Départementale des Travaux Publics du MAYO-SAVA

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOLOFATA, BP 117 Mora ou au numéro de téléphone : 697102128 ; dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de KOLOFATA d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au plus tard le **24/05/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/C-KTA/CIPM/RIR/2023 DU 24/04/2023
POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE COMMUNALE KOLOFATA-GUIDI-GOUZOUDOU (6km) ;
DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT: BIP MINTP EXERCICE 2023**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **trois (03) mois** calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou organisme financier ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **700 000 F CFA (Sept cent mille) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **24/05/2023 à 11 heures** très précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de KOLOFATA, dans la salle des réunions de l'hotel de ville de KOLOFATA ; en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

- **1ère étape** : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;
- **2ème étape** : Evaluation technique des offres administrativement conformes ;
- **3ème étape** : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique.

Offre technique

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- b) Chiffre d'affaires dans les Bâtiments et Travaux Publics (BTP) au cours des trois (03) dernières années inférieur à cent millions (100 000 000) de Francs CFA ;
- c) N'avoir pas justifié de la réalisation au cours des trois dernières années, comme entrepreneur principal, d'un chantier de routes ;
- d) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- e) Absence d'un conducteur des travaux ;
- f) Non possession en propre d'une niveleuse et d'un compacteur (minimum 20 tonnes) ;
- g) Non satisfaction, au moins, à trente-six (36) critères essentiels sur cinquante-un (51).

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix ;
- d) Sous-détail de prix irréaliste.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **51 critères essentiels** ci-dessous :

- > Présentation de l'offre (04 critères)
- > Le chiffre d'affaires (03 critères)
- > L'accès à une ligne de crédit (03 critères)
- > Les références de l'Entreprise (10 critères)
- > La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (10 critères)
- > L'expérience du personnel d'encadrement (10 critères)

- L'organisation du chantier, planning et présentation du dossier (11 critères)

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au numéro de téléphone : 697102128, dès publication du présent avis.

MAROUA le 24 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE KOLOFATA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C-KOLOFATA/CIPM/AG/2023 DU 24/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN 230 TABLES BANCS
DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA : DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA ; REGION DE L'EXTRÊME-NORD.
FINANCEMENT: BIP MINEDUB EXERCICE2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Commune de KOLOFATA, Exercice 2023 Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante (AC) lance, un Appel d'Offres National Ouvert, en Procédure d'Urgence, pour l'Equipelement en 230 TABLES BANCS, dans la Commune de KOLOFATA ; Département du Mayo-Sava, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'Offres comprennent notamment : la fourniture des équipements, le transport, la manutention, l'installation, les tests de conformité et la réception. Ces matériels ont les caractéristiques telles que décrites dans le CCTP et le DQE.

3. Cout Prévisionnel

Six millions huit cent cinquante mille (6 850 000) de Francs CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent avis d'appel d'offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine concerné et ayant réalisé des opérations similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le BIP MINEDUB, Exercice 2023, pour un coût estimatif de **Six millions huit cent cinquante mille (6 850 000) de Francs CFA.**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables auprès de la Commune de KOLOFATA, BP 117 Mora ou au numéro de téléphone : 697102128

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KOLOFATA, BP 117 Mora ou au numéro de téléphone : 697102128 ; dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public (Recette Municipale de KOLOFATA) d'une somme non remboursable de **Quinze mille (15 000) francs CFA** au titre des frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au plus tard le **24/05/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C-KOLOFATA/CIPM/AG/2023 DU 24/04/2023
POUR L'EQUIPEMENT EN 230 TABLES BANCS DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA ; DEPARTEMENT DU
MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD
FINANCEMENT: BIP MINEDUB EXERCICE 2023,**

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'Autorité Contractante est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livraison

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre ou organisme financier ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **140 000 F CFA (Cent quarante mille) francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité

administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Avis d'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et au Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier ou compagnie d'assurance agréées par le Ministère en charge des finances agréée par le Ministère chargé

des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps le **24/05/2023 à 11 heures** très précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de KOLOFATA, dans la salle des réunions de la Commune de KOLOFATA ; en présence des soumissionnaires. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne au plus (même en cas de groupement) de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Evaluation des Offres

Critères éliminatoires

- Offre non conforme aux conditions fixées par le DAO ;
- Existence ou détention d'une pièce falsifiée dans le Dossier Administratif ;
- Fausse déclaration dans le Dossier Administratif ;
- Non-respect des spécifications techniques du DAO ;
- Au moins un critère de qualification non rempli ;
- Non-respect du délai de livraison ;
- non production de sous-détails des prix ;
- Absence d'une pièce administrative ;
- Sous-détail de prix irréaliste et erroné ;
- Avoir abandonné au moins un (01) marché lors des trois (03) exercices précédents et figurer sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Principaux critères techniques de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats, qui seront évalués de manière binaire (Oui ou non) porteront sur :

- La capacité financière (Attestation de solvabilité. Chiffre d'affaires, bilan, cautions)...oui/non ;
- Les références du fournisseur ces trois dernières années (En général et dans les fournitures similaires)...oui/non ;
- L'expérience et la qualification du personnel d'encadrement...oui/non ;
- Le programme de livraison et d'installation des matériels...oui/non ;
- Les plans de charge annuel 2016 et celui prévisionnel 2023...oui/non ;
- Le service après-vente...oui/non ;
- Certificat de garantie établie par le fabricant/fournisseur...oui/non.

-Le certificat de visite du site...oui/non ;

Ces critères techniques de qualification seront déclinés en dix-sept (17) sous-critères : de sorte que la non-obtention d'au moins 12 oui sur 17 entraîne l'élimination du soumissionnaire

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOLOFATA à KOLOFATA Autorité Contractante (AC), attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au numéro de téléphone : 697102128, dès publication du présent avis.

MAROUA le 24 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE BAMENDA 3E

NO. 009/ONIT/C.BDAIII/ITB-PCCM/2023 UNDER URGENT PROCEDURE OF 12/04/2023 FOR THE RECRUITMENT OF AN ARCHITECTURE AND/OR ENGINEERING FIRM TO CONTROL AND MONITOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE HOUSING ESTATE OF TWENTY FOUR (24) HOUSING UNITS, TYPE T3 IN BAMENDA III COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Mayor of BAMENDA III Council, Project Owner and Contracting Authority, hereby launches an Open Invitation to Tender under urgent procedure for the recruitment of an Architecture and/or Engineering Firm to control and monitor the construction works of a housing estate of twenty four (24) units, type T3 in BAMENDA III Council, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

The buildings to be constructed consist of 04 two-storey buildings of 06 type T3.

2. Consistance des prestations

The services which the subject of this Invitation to Tender shall include: the following missions:

1. **Mission 1:** Examination of the conformity to the project, visa of the studies and the execution project made by the contractor (EXE);
2. **Mission 2:** Directorate for the execution of works contracts (DET) scheduling, management and coordination of construction sites (OPC);
3. **Mission 3:** Assistance in provisional, final Acceptance Operations and during the warranty period.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of these services is **twenty eight million five hundred and sixty thousand (28,560,000) FCFA francs including taxes.**

4. Allotissement

The services which are the subject of this Invitation to Tender include a single lot.

5. Participation et origine

Participation in this National Invitation to Tender under the emergency procedure is open to Architecture and/or Engineering Firm (BET) having the required qualifications for the control and supervision of the construction works of housing estate of twenty four (24) units, type T3 in BAMENDA III Council.

6. Financement

The services which are the subject of this Invitation to Tender are financed by the Budget of the Municipal Housing Construction Program (PCCM), 2023 Financial Year and subsequent financial year.

7. Consultation du Dossier

The Tender File may be consulted as soon as this notice is published, during working hours, at the **BAMENDA III Council** and at the Department of Partnership Projects and Programs (**DPPP**) located at the former Head Office building of **FEICOM, MIMBOMAN**, Yaoundé.

8. Acquisition du Dossier

The Tender File (DAO) shall be collected on presentation of the original receipt for the payment, **at the Municipal Treasury BAMENDA III Council**, of a non-refundable amount of **CFA francs fifty thousand (50,000)** representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Bids drafted in French or English, in **seven (07) copies** of which one (01) original and six (06) copies, labelled as such in accordance with the provisions of the Tender File, shall be submitted no later than **04/05/2023 at 02:00 pm**, against a receipt of payment signed by the Service Head of Projects and Programmes Contact (**DPPP**).

They shall bear the following inscription:

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

No. 009/ONIT/C.BDAIII/ITB-PCCM/2023 UNDER URGENT PROCEDURE OF THE 12/04/2023 FOR THE RECRUITMENT OF AN ARCHITECTURE AND/OR ENGINEERING FIRM TO CONTROL AND MONITOR THE CONSTRUCTION WORKS OF THE HOUSING ESTATE TWENTY FOUR (24) UNITS, TYPE T3 IN BAMENDA III COUNCIL, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

TO BE OPENED ONLY DURING THE BID-OPENING SESSION ».

10. Delai de Livraison

The maximum period provided for by the Project Owner for the delivery of the services which are the subject of this Invitation to Tender is **twelve (12) months** from the date of notification of the Service Order to start the services.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder shall attach to his/her administrative documents, a bid bond issued by a first class insurance company for an amount of **CFA francs five hundred thousand (500 000)**; valid for **ninety (90) days** beyond the deadline for the validity of bids.

However, during the opening of bids, any bidder who has produced a bond issued by an insurance company, will be granted a period of 48 hours to comply

12. Recevabilité des Offres

As per the Special regulations governing the Invitation to Tender, the required administrative documents must be submitted as original copies or copies certified true by an administrative authority, otherwise they shall be rejected. They shall date not more than three (03) months prior to the initial date for the submission of bids or be issued after signing of the Invitation to Tender.

Any incomplete bid, as per the requirements of the Tender File, namely the absence of the bid bond issued by a first-ranked bidder or insurance company approved by the Ministry in charge of Finance or failure to comply with the model documents of the Tender File, shall be declared inadmissible and rejected without any appeal.

13. Ouverture des Plis

Bids shall be opened by the Internal Tenders Board of the **Municipal Housing Construction Programme (PCCM)**, on **04/05/2023** at 3 p.m. prompt, at the former Head Office building of **FEICOM, in MIMBOMAN**, Yaoundé.

Bids shall be opened in two (02) phases.

1. a. Phase one

Administrative and technical bids shall be opened in the presence of bidders or their duly mandated representatives.

1. b. Phase two

After the analysis of the administrative and technical bids, the opening of the financial bids will be carried out under the same conditions, at a later date, which will be communicated to the bidders who have the required legal capacity and who have obtained a **technical capacity score of at least seventy points out of one hundred (70/100)**.

Only bidders may attend the bid-opening session or be represented by a duly mandated person.

14. Critères d'évaluation

- Absence or non-compliance of a document in the administrative file beyond the grace period of 48 hours allowed by the Tenders Board;
- Absence of the bid bond;
- False declarations or forged documents (**the ITB and the Contracting Authority shall have the right to carry out the verification of the authenticity of any doubtful document**);
- Absence in the technical offer of a section "organisation, action plan and staff mobilisation schedule";
- Failure to meet at least 70% of the essential criteria;
- Omission of a quantified price in the financial offer;
- Incomplete financial offer.

15.2. Essential criteria

Technical offers will be assessed based on the following essential criteria:

	ITEM	SCORE
A	General presentation of the offer	03 points
B	Understanding of the work required (observations on the ToR, organisation, action plan and staff mobilization schedule)	

15 points



C	General experience of the Contractor in similar services	05 points
D	References of the Contractor in similar missions: attach contracts (first and last pages with acceptance reports)	25 points
E	Qualification of the personnel specialised in the field of the mission	35 points
F	Technical and material resources to be put in place	12 points
TOTAL		95 points

Method of selection of the Contractor

The Contractor shall be selected based on the **cost-quality ratio (preferred bid)** in accordance with the procedures described in this Tender File.

The final overall score **N** will be calculated by combining the weighted technical and financial scores using the following formula:

$$\mathbf{N_g = 70 \times \text{Technical Score (N}_t\text{)} + 30 \times \text{Financial Score (N}_f\text{)}$$

100

The financial score (Nf) is obtained as follows:

Let **Fm** be the amount of the lowest-priced bidder, its financial score will be taken as 100 points. The scores of the other bidders calculated from the financial score of the lowest bidder will be obtained using the following formula:

$$\mathbf{N_f = 100 \times \frac{F}{F_m}}$$

F

Fm = the amount of the lowest proposal

F = the amount of the proposal under consideration

The bidder with the highest final score will be declared as the successful bidder for the contract

15. Attribution

The contract will be awarded to the bidder whose bid is assessed as the **best and most compliant** with the Tender File, i.e. the bidder with the **highest combined technical and financial score** will be awarded the contract and invited to negotiations, if necessary, in view of the signature of the contract.

16. Durée Validité des Offres

Bidders shall remain committed by their bids for a period of ninety (90) days with effect from the deadline set for the receipt of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Further information can be obtained during working hours at the BAMENDA III Council and/or at the Partnership Projects and Programmes Department of FEICOM (Projects and Programmes Contract Award Service).

BAMENDA III Council: P. O. Box 5012 BAMENDA; Tel. 696 00 28 15

FEICOM: P. O. Box: 718 YAOUNDE, FEICOM 381, Street 4561 MIMBOMAN YDE IV, Tel: (237) 222 23 51 64/ 690 04 0132 / 694 28 66 04 / 696 98 01 95; Fax: (237) 222 23 17 59

BAMENDA le 12 Avril 2023

Le MAYOR

FONGU CLETUS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00006/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24/04/2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DU MATÉRIEL ROULANT AU MINEPAT EN DEUX LOTS, EN PROCÉDURE D'URGENCE : LOT 1 : ACQUISITION D'UN VÉHICULE UTILITAIRE DESTINÉ À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION ET INTÉGRATION RÉGIONALE ; LOT 2 : ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE FONCTION, DESTINÉ AU DIRECTEUR GÉNÉRALE DE LA COOPÉRATION ET INTÉGRATION RÉGIONALE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 22 023 06 330030 524311 352

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de l'acquisition du matériel roulant au MINEPAT en deux lots, en procédure d'urgence : Lot 1 : Acquisition d'un véhicule utilitaire destiné à la Direction Générale de la Coopération et Intégration Régionale ; Lot 2 : Acquisition d'un véhicule de fonction, destiné au Directeur Générale de la Coopération et Intégration Régionale.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'offres a pour but l'acquisition du matériel roulant au MINEPAT.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du Marché est de Trente Millions Six Cent Quarante-Deux Mille (30 642 000) FCFA pour le premier lot et, Soixante-Quinze Millions Trois Cent Cinquante-Huit Mille (75 358 000) FCFA pour le deuxième lot.

4. Allotissement

La prestation objet du présent Appel d'Offres est constituée en deux lots.

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est réservée aux concessionnaires automobiles, entreprises ou groupement d'entreprises exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINEPAT, Chapitre 22 ; exercice 2023, imputation : 57 22 023 06 330030 524311 352.

7. Consultation du Dossier

Le dossier physique peut être consulté aux heures ouvrables et retiré auprès de la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005 de l'immeuble rose, Tél. : 222 22 41 28 et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchéspublics.cm> et <http://www.publicscontracts.cm>, dès publication du présent avis .

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres, établi en Français ou en anglais, peut être obtenu au Secrétariat Général/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005, Tél. : 222 22 41 28, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA au Trésor Public.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et Six (06) copies marqués comme tels devra être déposée dans les Services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics du MINEPAT, porte 005 de l'immeuble rose) à Yaoundé au plus tard, le 23/05/2023 à 13 heures, revêtue de la mention suivante:

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°00006/AONO/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24/04/2023, en vue de l'acquisition du matériel roulant au MINEPAT en deux lots, EN PROCEDURE D'URGENCE : Lot 1 : Acquisition d'un véhicule UTILITAIRE destiné à la Direction Générale de la Coopération et Intégration Régionale ; Lot 2 : Acquisition d'un véhicule de FONCTION, destiné au Directeur Générale de la Coopération et Intégration Régionale.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard, le 23/05/2023 à 13 heures.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de Quarante-Cinq (45) jours maximum, et le lieu de livraison est la Sous-Direction du Parc Automobile de l'Etat (Garage Administratif Central) à Yaoundé.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances dont la liste figure à la pièce 10 du DAO et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres dont le montant est donné dans le tableau ci-après :

N°	DESIGNATION	MONTANTS F CFA
Lot 1	VEHICULE UTILITAIRE	612 000
Lot 2	véhicule de fonction	1 507 000

L'absence des cautions de soumission à l'ouverture des plis entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'Appel d'offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 23/05/2023 à 14 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, sise au bâtiment Annexe, derrière l'immeuble ELECAM en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après la date d'ouverture des offres;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus en couleur contenant des fiches techniques détaillant les spécifications techniques du matériel proposé ;
- Absence de l'autorisation du fabricant délivrée au concessionnaire automobile ou de l'agrément délivré par le concessionnaire automobile agréé ;
- Absence de certificats de conformité des véhicules proposés ou procès-verbal de validation de prototype délivré par le Ministère du Transport ;
- Non satisfaction d'au moins 5 sur 6 critères essentiels ;
- Non satisfaction d'au moins 80 % des spécifications techniques mineures ;
- Non-respect des spécifications majeures ci-après :

Un (01) véhicule utilitaire de 09 CV au moins	Un véhicule de fonction de 09 CV au moins :
ü Puissance fiscale : 09 CV au moins ;	ü Puissance fiscale : 09 CV au moins ;
ü Cylindrée ? 1900 cm ³ ;	ü Cylindrée ? 2700 cm ³ ;
ü Empattement : ? 3000 mm ;	ü Empattement : ? 2500 mm ;
ü Garde au sol ? 200 mm ;	ü Garde au sol ? 200 mm ;
ü Source d'énergie : gasoil ou essence ;	ü Source d'énergie : gasoil ou essence ;
ü Volume du réservoir : ? 80 l ;	ü Volume du 1 ^{er} réservoir : ? 80 l
ü Nombre de places : ? 05	ü Volume du 2 ^{ème} réservoir : ? 63 l ;
	ü Nombre de places : ? 05

15.2 Critères essentiels

- Présentation de l'offre ;
- Expérience du soumissionnaire ;
- Service après-vente et garantie de deux (02) ans ;
- Délai de livraison Quarante-Cinq (45) jours maximum;
- Capacité financière (au moins égale à 75% du montant de l'enveloppe prévisionnelle) ;

- Preuve d'acceptation des Conditions du Marché (CCAP et DF) ;
- Engagement écrit à produire les Cartes grises, les plaques CEMAC, les chevrons de sécurité, le tapis et la trousse de secours ;
- Autorisation du fabricant.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pour un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général/Service des Marchés du MINEPAT porte 005 Tél. : 222 22 41 28.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption ou dénonciation, bien vouloir saisir la Cellule anticorruption du MINMAP aux numéros de téléphone : (237) 673 20 57 25, (237) 699 37 07 48 ou au numéro vert 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0005/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023
EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION
INFORMATIQUE PILOTE EN CHARGE DE LA GESTION DU CAPITAL HUMAIN, PHASE 2, EN PROCÉDURE
D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 22 019 04 330032 361315 352

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Restreint, en vue du recrutement d'un cabinet pour le développement d'une application informatique pilote en charge de la gestion du capital humain, phase 2, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent à:

- * Développer une application qui présente :
 - L'état des compétences nationales disponibles par secteur inscrit dans le DSCE et suivant les différentes étapes de la Vision Nationale ;
 - L'état des compétences disponibles de la fonction publique par secteur inscrit dans DSCE et suivant les différentes étapes de la Vision-2035
 - l'état des besoins en formation (académique et professionnelle) par secteur inscrit dans le DSCE et suivant les différentes étapes de la Vision Nationale ;
 - l'état de l'offre en formation (académique et professionnelle) par secteur inscrit dans le DSCE et suivant les différentes étapes de la Vision Nationale ;
 - la cartographie des Institutions de formation académique/professionnelle ;
 - les emplois disponibles par secteur (secteur inscrit dans le DSCE) ;
- * Développer une application qui identifie et gère les entités (structures) et les acteurs internes ainsi qu'externes en charge de la gestion du capital humain ;
- * Développer des outils applicatifs d'analyse, d'évaluation et de comparaison des données sur le Capital Humain ;
- * Développer des outils applicatifs d'aide à la décision (tableau de bord, diagramme analytique, outils de projection et de simulation, suivi des indicateurs, etc.) ;
- * Introduire dans le système des données préliminaires disponibles ;
- * Disposer d'une base de données intégrée qui recense les diverses compétences disponibles, les besoins en formations existants et les Institutions de formation académique/professionnelle, etc.
- * Tester l'application pilote ;
- * Déployer l'application dans un environnement matériel et logiciel pilote mis à disposition par le MINEPAT ;
- * Former les acteurs internes à l'utilisation et à l'administration de l'application.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente Millions (30 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'Etudes et Entreprises suivants, pré qualifiés à la

suite du COMMUNIQUE N° 000003 /C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2022 du 29 Mars 2023, portant publication des résultats de l'Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/ SDB/SMP/2022 DU 03 Janvier 2023- Composante 5 Sous-composante 1 : Etudes et Audits des systèmes d'information.

N°	NOM DE L'ENTREPRISE	ADRESSE
01	LA CENTRALE TROPICALE Sarl	B.P : 16 223 Yaoundé, Tél : 699 11 82 97
02	MARCE CONSULTING	BP 17079 YAOUNDE TEL.: 696 44 90 87
03	Ets INGENIERIE CONSEIL	BP : 13456 Yaoundé, Tél : 675 16 08 84
04	ETS GROUPE NYEMB	BP : 11095 Yaoundé, Tél : 696 87 95 43
05	ETS GROUPE BESSALA	BP : 10532 Yaoundé, Tél : 662 96 43 84
06	SIG	Tél : 656 25 22 45
07	CRESI Sarl	B.P : 5440 Yaoundé, Tél : 677 61 97 54

Les entreprises ci-dessus pré qualifiées ne peuvent s'associer dans le cadre d'un groupement qu'avec les entreprises ne figurant pas dans le tableau ci-dessus

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement du MINEPAT, EXERCICE 2023, imputation : 57 22 019 04 330032 361315 352.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de Cinquante Mille (50 000)FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 005, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le 25 mai 2023 à 13 heures, locale, avec la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0005/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE DEVELOPPEMENT D'UNE APPLICATION INFORMATIQUE PILOTE EN CHARGE DE LA GESTION DU CAPITAL HUMAIN, PHASE 2, EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Six cent mille (600 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre. Toutefois, conformément aux dispositions combinées des articles 90(7) et 140(3) du Code des Marchés Publics, Les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un Etablissement Financier de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 25 mai 2023 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

14. Critères d'évaluation**14.1 Critères éliminatoires**

- Absence ou non-conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces administratives;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un Marché au cours des trois dernières années ;
- Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- Note Technique

14.2 Critères essentiels

Les principaux critères essentiels d'évaluation technique sont les suivantes :

01	Présentation de l'offre
02	Personnel

03	Références du BET
04	Matériel de travail
05	Méthodologie

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir le score financier est la suivante : $S_f = 100 \times F_m / F_p$

S_f étant le score financier, F_m la proposition la moins disante et F_p le montant de la proposition considérée. Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : $T = 0,7$ et $F = 0,3$.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 005, Tél :222 22 41 28.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le **MINISTRE**

ALAMINE OUSMANE MEY

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0004/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023,
POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA
CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DU MINEPAT, EN PROCEDURE
D'URGENCE.**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
57 22 04 340010 361330 351.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Restreint, en vue du recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études architecturales et techniques en vue de la construction d'un immeuble devant abriter les services du MINEPAT.

2. Consistance des prestations

Les prestations consistent en la production :

- D'un dossier d'Avant-Projet Sommaire (APS) ;
- D'un dossier d'Avant-Projet Détaillé (APD) ;
- Des spécifications Techniques Détaillées et Projet d'Exécution des Ouvrages (S.T.D. /P.E.O.) ;
- Le Dossier de Consultation des Entreprises.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Soixante Quinze Millions (75 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux Cabinets d'Etudes et Entreprises suivants, préqualifiés à la suite du communiqué N° 000003 /C/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2022 du 29 mars 2023, portant publication des résultats de l'Avis Général d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°0001/AGAMI/MINEPAT/SG/DAG/SDB/SMP/2023 du 03 janvier 2023, pour la présélection des consultants, cabinets d'études, entreprises et bureaux d'études techniques, en vue des études économiques, financières, informatiques et techniques et de la maîtrise d'œuvre de certains marchés des travaux passés au MINEPAT pour l'exercice 2023 Composante I HABITAT, Catégorie II : Projets Mineurs.

CABINET	ADRESSE
SOREPS SARL	BP : 13438 Yaoundé, Tel : 242 03 45 14/222 21 90 95
BINSO CONSULTING	BP : 13337 Yaoundé, Tél : 675 75 74 05 / 696 47 73 52
N2T Sarl	BP : 00 Yaoundé, Tel : 697 34 45 92
GROUPEMENT ENGINEERING PROVIDER - ETS LA GRACE	BP : 34743 Yaoundé Cameroun, Tél.690 19 05 46/675 06 43 36
ETS AFRICA BUSINESS	BP : 1217 Yaoundé Tél : 694 29 52 10 / 677 86 41 05
CRESI SARL	B.P : 5440 Yaoundé, Tél : 677 61 97 54
SOREMAR	B.P : 5184 Douala, Tél : 656 21 55 79
LA CENTRALE TROPICALE Sarl	B.P : 16 223 Yaoundé, Tél : 699 11 82 97
INGETECH Sarl	BP 797 YAOUNDE, Tél : 670 22 00 92

Les entreprises ci-dessus préqualifiées ne peuvent s'associer dans le cadre d'un groupement qu'avec des entreprises ne figurant pas dans le tableau ci-dessus.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de fonctionnement du MINEPAT, EXERCICE 2023, imputation : 57 22 04 340010 361330 351.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 005, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de Cinquante Mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés Publics, porte 005, du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, au plus tard le 23 Mai 2023, à 13 heures, heure locale, avec la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°0004/AONR/MINEPAT/CIPM/2023 DU 20 AVRIL 2023, POUR LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE DEVANT ABRITER LES SERVICES DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Huit (08) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Un million Cinq cent mille (1 500 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre incomplète ou non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre. Toutefois, conformément aux dispositions combinées des articles 90(7) et 140(3) du Code des Marchés Publics, Les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire, à la place du cautionnement de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un établissement bancaire ou d'un Etablissement Financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 23 Mai 2023 à partir de 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

14. Critères d'évaluation

14.1 Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres ;
- Absence de la Caution de Soumission à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un Marché au cours des trois dernières années ;
- Présence d'une information financière dans l'offre administrative ou technique ;
- Note Technique

14.2 Critères essentiels

01	Présentation de l'offre
02	Personnel
03	Références du BET
04	

Matériel de travail



15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

Le score technique (St) minimum requis est de 0,7 soit 70 points / 100.

La formule utilisée pour établir le score financier est la suivante : $Sf = 100 \times Fm/Fp$

Sf étant le score financier, Fm la proposition la moins disante et Fp le montant de la proposition considérée. Les points respectifs attribués aux propositions technique et financière sont : T = 0,7 et F = 0,3.

Le score total est alors de : $ST = 0.7St + 0.3Sf$

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 005, Tél :222 22 41 28.

Dénonciation

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48. Ou appeler le numéro vert de la CONAC qui répond au 1517.

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N° 004 /AONO/ARSEL/DG/CIPM/SIGAMP/2023 DU 25/04/2023 POUR LE CONTROLE TECHNIQUE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE
L'ELECTRICITE (ARSEL) FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT DE L'ARSEL, EXERCICE 2023 ET
SUIVANTS**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement, du développement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de travail du personnel, le Directeur Général de l'ARSEL, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour le Contrôle Technique des travaux de construction de l'immeuble siège de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL)

2. Consistance des prestations

La mission se déroulera dès le début des travaux jusqu'à la réception desdits travaux.
Les missions de contrôle technique attendues sont les suivantes :

- Mission L: Porte sur les ouvrages et éléments d'équipements indissociables,
- Mission SEI: porte sur la Sécurité des personnes en cas d'Incendie et de Panique dans les ERP;
- Mission F: Porte sur le fonctionnement des installations faisant partie du marché de construction ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de la présente prestation est de **Quarante millions (40.000.000)** francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les travaux sont répartis en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises camerounaises justifiant des capacités techniques et financières et expériences requises pour la réalisation des prestations.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget de l'ARSEL, exercices 2023 et suivants.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, quartier Bastos, face super marché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mou non-conformité njoya@arsel-cm.org dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, quartier Bastos, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Soixante mille (60.000) francs CFA** dans l'un des comptes suivants ouverts au nom de l'ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala – Bonanjo ou dans les agences de tous les chefs-lieux de Région et celles des villes de Limbé et Dschang, au titre des frais de dossiers.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé au service en charge des Marchés, à la Direction Générale de l'ARSEL, quartier Bastos, face super marché DOVV, BP 6064 Yaoundé, au plus tard le 29/05/2023 à 13h, heure locale et devra porter la mention suivante :

« **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE**

N° 004 /AONO/ARSEL/CIPM/SIGAMP/2023 DU 25/04/2023

POUR le Contrôle Technique DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'IMMEUBLE SIEGE DE L'AGENCE DE REGULATION DU SECTEUR DE L'ELECTRICITE (ARSEL)»

« **A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

Une offre financière témoin scellée est jointe dans les offres pour transmission à l'ARMP pour conservation. Cf. Article 92 (8) du Code des Marchés

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

« En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le règlement particulier d'appel d'offres, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin destinée à l'Organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné ».

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **Vingt-quatre (24) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à **Huit cent mille (800 000) francs CFA**, d'une validité de trente (30) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis, qui se fera en **deux temps**, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise de quatre-vingt (80) points sur cent (100).

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 29/05/2023 à 14h, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM), à la salle de conférence de l'ARSEL.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires:

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères

essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis
- Présence dans l'offre administrative ou technique des éléments donnant des indications sur l'offre financière ;
- absence de l'offre financière témoin
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- absence d'attestation de non-abandon de marché public signée sur l'honneur ;
- note technique inférieure à 80 points sur 100.

1. Critères essentiels:

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- références de l'entreprise dans le domaine des prestations similaires ;
- moyens matériels et logistiques ;
- expériences du personnel, notamment celle du Chef de mission dans les prestations similaires ;
- chiffre d'affaire et la capacité financière de l'Entreprise,
- méthodologie d'exécution des prestations ;
- planning d'exécution des prestations ;
- suggestions du Consultant.

Le nombre de points attribués pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant :

N°	CRITERES	NOTE MAXIMUM
1	Qualification et expérience du personnel	30 points
2	Moyens logistiques et matériels	20 points
3	Capacité financière	10 points
4	Références justifiées des prestations similaires	15 points
5	Compréhension de la mission et présentation de la méthodologie, du chronogramme et de l'organisation du travail	10 points
6	Suggestions du consultant	05 points
7	Présentation générale de l'offre...	10 points

N.B : Seules les offres techniquement acceptables (Note technique supérieure ou égale à 80% seront retenues pour l'évaluation financière).

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection du mieux disant, de la combinaison du score technique et financier le plus élevé, conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

A l'issue des évaluations techniques et financières, il sera calculé une note générale (technico-financière) comme suit :

$$- NG = 0.8 \times NT + 0.2 \times NF$$

Où :

- NG : note générale
- NT : Note Technique
- NF : Note financière

$$\text{Avec } NF = 100 \times (MMd) / (MS)$$

- MMd : Montant évalué du moins disant
- MS : Montant évalué du soumissionnaire.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée sera déclarée attributaire.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de remise de ces dernières.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables au Pool des Marchés de l'ARSEL, sis au quartier Bastos, à côté du Supermarché DOVV, tel : 222 21 10 11, fax : 222 21 10 14.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NKOU JEAN PASCAL

AUTORITÉ PORTUAIRE NATIONALE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 001/AONR/APN/CIPM/2023 DU 24 AVRIL 2023 POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REFONTE DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES ET BUDGETAIRES DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE FINANCEMENT : BUDGET APN, EXERCICE 2023 IMPUTATION : 2023-03-030602-613100

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Autorité Portuaire Nationale (APN), Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint pour la sélection d'un Consultant en vue de la refonte du Manuel de procédures Administratives, Financières, Comptables et Budgétaires de l'Autorité Portuaire Nationale (APN).

2. Consistance des prestations

L'APN à travers la refonte de son Manuel de Procédures Administratives, Financières et Comptables, vise une mise à jour de cet important outil.

Cette refonte aura pour but de :

- Rendre le manuel de procédures plus exhaustif ;
- Redéfinir les modalités d'exécution des activités ;
- Améliorer sa performance ;
- Optimiser l'exécution des opérations ;
- Prévenir et maîtriser les risques inhérents aux activités, les risques d'erreur et de fraudes ;
- Respecter les politiques de gestion ;
- Sauvegarder les actifs.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'étude après les études préalables, est de vingt-trois millions (23 000 000) FCFA TTC.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est restreinte aux cabinets ci-après retenu, suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt n° 002/AMI/APN/2023 du 07 février 2023.

N°	CABINETS	ADRESSE	TELEPHONE
1	INTEGA VOCATIONAL	BP 1229 Douala	679 52 89 03
2	KPMG AFRIQUE CENTRALE	B.P 5689 Douala	699 92 01 80
3	MAZARS CAMEROUN SA	BP 3791 Douala	656 87 63 03

4	OKALLA AHANDA & ASSOCIES	BP 12628	677 70 36 01
---	--------------------------	----------	--------------

Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne ou hors ligne

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres Restreint sont financées par le budget de l'APN - Exercice 2023 IMPUTATION : 2023-03-030602-613100

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14 et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès que publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 115), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt-cinq mille (25 000) FCFA payée dans le Compte spécial CAS-ARMP n° 335988 ouvert à la BICEC.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'offre administrative ;
- 15 MO pour l'offre technique ;
- 5 MO pour l'offre financière.

Les formats acceptés sont les suivantes :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera d'utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais et produite en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marqués comme tels, devra être déposée auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances à l'Immeuble CAA (1er étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél: (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax: (237) 222 23 73 14, au plus tard le 31 MAI 2023 à 13 heures, heure locale, et devra porter uniquement la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/AONR/APN/CIPM/2023 du 24 AVRIL 2023

POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REFORTE DU MANUEL DE PROCEDURES ADMINISTRATIVES, FINANCIERES, COMPTABLES ET BUDGETAIRES DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 31 MAI 2023 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec indication claire et lisible « Copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis à la Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, 1er étage porte 05 de l'immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé.

9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de l'étude est de quatre-vingt-dix (90) jours ouvrables à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des finances, acquittée à la main et conforme au modèle joint en annexe, d'un montant égal à **quatre cent soixante mille (460 000) FCFA**.

Cette caution de soumission aura une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Dès l'ouverture des offres, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances entraînera le rejet pur et simple des offres sans aucun recours.

Toute offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copies, est déclarée irrecevable et rejetée par la Commission de Passation des Marchés.

En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis dans le cadre du présent Appel d'Offres Restreint, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée, scellée et marquée comme tel pour **servir d'offre témoin** destiné à l'organisme chargé de la régulation des Marchés Publics pour conservation. **Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.**

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et techniques aura lieu le **31 MAI 2023 à 14 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'APN dans la Salle de réunion de l'APN, 1^{er} étage. A l'issue de l'analyse des offres administratives et techniques, l'ouverture des offres financières se fera dans les mêmes conditions à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires ayant satisfait aux critères ci-dessous. Les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de l'offre.

13. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les offres ne satisfaisant pas aux critères ci-après seront automatiquement éliminées :

1. Absence de la caution de soumission à l'ouverture des plis ;
2. Fausse déclaration, substitution ou falsification de documents ou documents non authentiques ;
3. Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, quarante-huit (48) heures après l'ouverture des offres ;
4. Présence d'éléments financiers dans l'offre administrative et dans l'offre technique ;
5. Absence de l'offre financière scellée et témoin à remettre à l'ARMP ;
6. Offre financière incomplète ;
7. Note de qualification technique inférieure à 80 pts/100.

15.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après ne se fera par points ainsi qu'il suit :

1. Références du Cabinet et compréhension de la mission : 40 points

- F Compréhension de la mission (note méthodologique, plan d'étude, chronogramme de l'étude)10 points;
F Nombre d'études similaires réalisées 05 points ;
F Capacité financière du cabinet d'un montant au moins égal à dix millions (10 000.000) FCFA.....05 points;
F Ancienneté du cabinet.....20 points.

2. Présentation et moyens techniques mis à disposition : 10 points

- F Présentation du dossier (lisibilité, sommaire général, sommaire des parties, pagination, classement des pièces, etc.)....05 points;
F Moyens logistiques et techniques du Cabinet.....05 points.

3. Qualifications, compétences du personnel affecté à la mission : 40 points

- F Formation adéquate des experts par rapport à la mission...20 pts
F CV des experts signés et datés..... 10 pts
F Expérience dans des projets d'études similaires.... 05 pts
F Diplôme ou attestation certifiée conforme par une autorité compétente..... 05 pts

4. Terme de références et CCAP paraphés à toutes les pages et signés à la dernière page portant la mention « Lu et approuvé » tampon et qualité du signataire /10 pts

Une note de qualification technique inférieure à 80 pts/100 entraînant l'élimination du soumissionnaire, l'offre financière dudit soumissionnaire ne sera pas ouverte.

14. Attribution

La Lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la mieux-disante, par combinaison des critères techniques et financiers.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Sous-Directeur des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances de l'APN à l'**Immeuble CAA (1^{er} étage, Porte 05), Boulevard du 20 Mai, BP 11538 Yaoundé Tél : (237) 222 23 73 16 / 222 23 73 17, Fax : (237) 222 23 73 14 ou en ligne** sur la plateforme **COLEPS** aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EBOUPEKE Louis

COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°006/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA REHABILITATION DE SALLES DE
CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOMAPAN, DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU
NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biyouha (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de Biyouha, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de salles à l'Ecole Publique de Somapan dans la Commune de Biyouha, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Série 100 : Installations et études
- Série 200 : Démolition
- Série 300 : maçonnerie
- Série 400 : toiture - plafond
- Série 500 : menuiserie
- Série 600 : peinture

3. Allotissement

Le projet est constitué d'un seul lot dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	Réhabilitation salles de classe à l'EP Somapan	Unique	Somapan	8 000 000 (Huit millions) Francs CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINEDUB** de la République du Cameroun, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de BIYOUHA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie DE BIYOUHA (Secrétariat



Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par la **Recette Municipale DE BIYOUHA**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
BIYOUHA	Réhabilitation salles de classe à l'EP Somapan	Unique	Somapan	30.000 (trente mille) Francs CFA

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de BIYOUHA au plus tard le **25 Mai 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023.

POUR LA REHABILITATION DE SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE SOMAPAN DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux est de trois (03) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (datant de moins de 03 mois) établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
BIYOUHA	Réhabilitation salles de classe à l'EP Somapan	Unique	Somapan	160.000 (Cent soixante mille) Francs CFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **25 Mai 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville DE BIYOUHA.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

N.B : l'absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis et l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis sont des critères éliminatoires.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

-des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

-de la caution de soumission :

La caution de soumission des soumissionnaires reste valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune DE BIYOUHA. 656137100 /694551257.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°005/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CSI DE SOMAPAN INTER- SONG POUA, DANS LA COMMUNE DE
BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIYOUHA (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de BIYOUHA, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un forage équipé de PMH au CSI de Somapan-Inter- Song Poua dans la Commune de BIYOUHA, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Etudes d'implantation ;
- Installation de chantier ;
- Construction des forages ;
- Développement et pompage d'essai ;
- Aménagement de surface ;
- Fourniture et pose de la pompe ;

3. Allotissement

Le projet est constitué d'un lot unique dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	Construction d'un forage équipé de PMH au CSI de Somapan-Inter- Song Poua	Unique	Song poua-inter Somapan	8.500 000 (Huit millions cinq cents mille) Francs CFA

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) de la République du Cameroun, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de BIYOUHA, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BIYOUHA (Secrétariat

Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par la **Recette Municipale de BIYOUHA**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
BIYOUHA	Construction d'un forage équipé de PMH au CSI de Somapan Inter Song Poua	Unique	Somapan –Inter –Song Poua	25.000 (vingt-cinq mille) FCFA

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de BIYOUHA au plus tard le **25 Mai 2023 à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°005/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE EQUIPE DE PMH AU CSI DE SOMAPAN INTER- SONG POUA, DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est de à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DELAI D'EXECUTION
BIYOUHA	Construction d'un forage équipé de PMH au CSI de Somapan Inter Song Poua	Unique	Somapan –Inter –Song Poua	Trois (03) mois

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (datant de moins de trois mois) établie par une Banque agréée par le Ministre en charge des Finances.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
BIYOUHA	Construction d'un forage équipé de PMH au CSI de Somapan Inter Song Poua	Unique	Somapan –Inter –Song Poua	170.000 (cent soixante-dix mille) FCFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **25 Mai 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville DE BIYOUHA.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

N.B : l'absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis et l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis sont des critères éliminatoires.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

-des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

-de la caution de soumission :

La caution de soumission des soumissionnaires reste valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune DE BIYOUHA.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE SANTA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO 008 /ONIT/SC/SCITB/2023 OF 13/04/2023 FOR THE RAHABILITATION OF A BLOCK OF THREE (03) CLASSROOMS (CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS) AT GS BABA II IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Investment Budget, the Mayor of Santa Council, Contracting Authority hereby launches on behalf of the project owner, an Open National Invitation to tender for the Construction of a block of two (02) classrooms at GS BABA II in SantaSub Division, Mezam Division of the North West Region.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Earth works
- Foundation
- Masonry elevation
- Carpentry-roof works
- Electricity
- VDR drainage

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 20 000 000 FCFA (Twenty million Francs)

4. Allotissement

CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS AT GS BABA II IN SANTA SUB DIVISION.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroons laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of the Ministry of Secondary Education, budget head N°.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the SIGAMP UNIT at Santa Council, as soon as this notice is published

8. Acquisition du Dossier

The file shall be obtained from the SIGAMP UNIT at Santa Council, as soon as this notice is published against payment of the sum of **30 000** CFA francs (thirty thousand Francs CFA), payable at the Santa Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the SIGAMP UNIT at Santa Council, **at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N ° 008/ONIT/SC/SCITB/ 2023 OF 13/04/2023 FOR THE REHABILITATION OF A BLOCK OF THREE (03) CLASSROOMS (CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO (02) CLASSROOMS) AT GS BABA II IN SANTA SUB DIVISION, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE. >>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount of **400 000 CFA (four hundred thousand Francs CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **03//05/2023** at **11:00 am** local time, in the conference hall of Santa Council, by the Santa Council Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** -Absence or non-conformity of an element in the administrative file; not regularised after 48hrs from opening time.
2. **2.** -Deadline for delivery higher than prescribed;
3. **3.** -False declaration or falsified documents;
4. **4.** -Absence or insufficient bid bond;
5. **5.** -A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. **6.** -Incomplete financial file;
7. **7.** Omission of a unit price in the financial bid;
8. **8.** -Change of quantity or unit;
9. **9.** -Non respect of **(75%)** of essential criteria;

10. Companies under suspension

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;

Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (**yes**) or (**no**) with an acceptable minimum of **(75%)** of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **(75%)** of the essential criteria

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the SIGAMP UNIT in Santa Council.

BAMENDA le 13 Avril 2023

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

COMMUNE DE BIYOUHA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°008/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS
TRONÇONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ,
RÉGION DU CENTRE. LOT N°1 : BANG SOMBI PLATEAU –ECOLE MATERNELLE DE NSONGA-SONG
POUA ; LOT N°2 : PISTE AGRICOLE EPC SONG DIBONG-BOUKAROU-EP BILINGUE DE SONG BAYANG.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Biyouha (Maître d'Ouvrage), lance en **PROCÉDURE D'URGENCE** pour le compte de la Commune de Biyouha, un Appel d'Offres National Ouvert pour la réhabilitation de certains tronçons de route, dans la Commune de Biyouha, Département de **NYONG ET KELLÉ**, Région du **CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent la réalisation des opérations ci-après :

- Série 100 : Installations et études
- Série 200 : Travaux préparatoires
- Série 300 : Terrassements généraux
- Série 400 : Assainissement et ouvrage

3. Allotissement

Le projet est constitué de deux lots dont le coût prévisionnel des travaux est estimé ainsi qu'il suit :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	COÛT PRÉVISIONNEL
BIYOUHA	Bang Sombi Plateau –Ecole maternelle de Nsonga-Song Poua ;	1	- BANG SOMBI –Nsonga	12 000 000 (Douze millions) FCFA
BIYOUHA	Piste agricole EPC Song Dibong-Boukarou-EP Bilingue de Song Bayang	2	Song Dibong-Song Bayang	13 000 000 (Treize millions) FCFA

Un soumissionnaire peut postuler pour les deux lots.

4. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres National est ouvert à toutes les Entreprises de droit camerounais, justifiant des capacités technique, financière et juridique, leur permettant de réaliser les prestations objet du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement des prestations objet du présent Appel d'Offres est assuré par le Budget d'Investissement Public (BIP) **MINDDEVEL/MINADER** de la République du Cameroun, Exercice 2023.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté à la Mairie de Biyouha, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de Biyouha (Secrétariat Général), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable, délivrée par **la Recette Municipale DE BIYOUHA**, représentant les frais d'achat du dossier.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	FRAIS D'ACQUISITION
BIYOUHA	Bang Sombi Plateau –Ecole maternelle de Nsonga-Song Poua ;	1	- BANG SOMBI –Nsonga	(45 000) quarante-cinq mille francs CFA
BIYOUHA	Piste agricole EPC Song Dibong-Boukarou-EP Bilingue de Song Bayang	2	Song Dibong-Song Bayang	

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies marquées comme telles devront parvenir à la Mairie de Biyouha au plus tard le **25 Mai 2023. à 12 heures** (heure locale), et devront porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°008/AONO/C-BIYOUHA/SG/CIPM/2023 DU _18 AVRIL 2023

POUR LA RÉHABILITATION DE CERTAINS TRONCONS DE ROUTE DANS LA COMMUNE DE BIYOUHA, DÉPARTEMENT DU NYONG ET KELLÉ, RÉGION DU CENTRE.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour la réalisation des travaux est à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	DÉLAI D'EXÉCUTION
BIYOUHA	Bang Sombi Plateau –Ecole maternelle de Nsonga-Song Poua ;	1	- BANG SOMBI –Nsonga	Trois (03) mois
BIYOUHA	Piste agricole EPC Song Dibong-Boukarou-EP Bilingue de Song Bayang	2	Song Dibong-Song Bayang	

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (datant de moins de 03 mois) établie par une Banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances :

COMMUNE	LIBELLÉ DU PROJET	N° LOT	LIEU	CAUTION DE SOUMISSION
BIYOUHA	Bang Sombi Plateau –Ecole maternelle de Nsonga-Song Poua ;	1	- BANG SOMBI –Nsonga	240 000 (Cinq cent quarante mille) francs CFA
BIYOUHA	Piste agricole EPC Song Dibong-Boukarou-EP Bilingue de Song Bayang	2	Song Dibong-Song Bayang	260 000 (deux cent soixante mille) Francs CFA

11. Ouverture des Plis

L'Ouverture des plis, qui se fera en un (1) temps, sera effectuée le **25 Mai 2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune au bureau de la Commission sis à l'Hôtel de Ville de Biyouha.
Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou se faire représenter par une personne mandatée, ayant une parfaite connaissance de leur dossier.

12. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

- 1- Absence de la caution de soumission,
- 2- Présence de documents falsifiés, scannés ou de faux documents dans le dossier de soumission ;
- 3- Non-conformité de l'Offre administrative sous 48 heures ;
- 4- Dossier ayant obtenu à l'issue de l'Analyse technique moins de 70% des critères essentiels ;
- 5- Offre financière incomplète ;
- 6- Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

N.B : l'absence d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis et l'absence ou la non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture des plis sont des critères éliminatoires.

2 Critères essentiels de qualification

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non). Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats portent sur :

- i) Attestation et rapport de visite des lieux (03 critères) ;
- ii) Personnel d'encadrement (10 critères)
- iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels (06 critères)
- iv) Les références de l'entreprise et capacité financière (04 critères) ;
- v) La méthodologie d'exécution (07 critères) ;

Chaque offre pour être déclarée conforme techniquement doit avoir satisfait à tous les critères éliminatoires et obtenu au **moins 21 sur 30 des critères essentiels soit 70%** énumérés ci-dessous évalué conformément à la Grille de notation des offres techniques.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui, ayant présenté une offre administrative conforme au Dossier d'Appel d'Offres, aura fourni une offre technique dont l'évaluation est supérieure ou égale à 70% des critères essentiels (21 sur 30) et une offre financière évaluée la moins-disante.

14. Durée Validité des Offres

-des offres :

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pour une période de Quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

-de la caution de soumission :

La caution de soumission des soumissionnaires reste valable pour une période de cent vingt (120) jours à compter de la date fixée pour la réception des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les services de la Commune de Biyouha.

NB. « POUR TOUT ACTE DE CORRUPTION, BIEN VOULOIR APPELER OU ENVOYER UN SMS À LA CONAC AUX NUMÉROS VERT : 1517 »

YAOUNDE le 20 Avril 2023

Le MAIRE

NGUE NGUE PAUL HENRI

COMMUNE DE NKOTENG

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 24/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE OUASSA BABOUTE – OKAKSSANG (10 ,20KM) DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE MAÎTRE D'OUVRAGE : LE MAIRE DE LA COMMUNE DE NKOTENG

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Monsieur le Maire de la Commune de Nkoteng, Autorité Contractante lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence **pour les travaux d'entretien de la route Ouassa Baboute – Okakssang (10 ,20km) dans la commune de Nkoteng, département de la Haute-Sanaga, Région du Centre**

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent essentiellement les opérations suivantes :

- Travaux préparatoires ;
- Assainissement - ouvrage
- Ouvrage d'art
- Signalisation et équipement
- Divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est **de 75 000 000 (soixante-quinze millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux font l'objet d'un lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Travaux Publics -Fonds Routier, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51/ 698 40 04 44, dès publication du présent avis dans le Journal Des Marchés (JDM).

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'hôtel de ville de NKOTENG, Téléphone : 672 08 21 51/ 698 40 04 44 , dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100.000) francs CFA**, payable à la Recette municipale de NKOTENG, au titre des frais d'achat du dossier.

Présentation des offres :

Les documents constituant l'offre sont répartis en trois volumes ci-après contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (Volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'offre technique (Volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simple enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offres seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de même couleur différente du blanc.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à l'hôtel de ville de NKOTENG, téléphone : 672 08 21 51/ 698 40 04 44, au plus tard le 25 Mai 2023 à 13 Heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 004/AONO/RC/DHS/C-NK/SG/CIPM/2023 DU 24/04/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE OUASSA BABOUTE – OKAKSSANG (10 ,20KM) DANS LA COMMUNE DE NKOTENG, DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SANAGA, REGION DU CENTRE

«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **05 (cinq) mois** . Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le ministère des Finances et d'un montant égal à **un million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA**.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif représenté par la retenue de garantie.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable sous 48 heures.

NB : l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet de l'offre à l'ouverture.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et financières aura lieu dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Nkoteng, le 25 Mai 2023 à 14 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marché placée auprès de la Commune de Nkoteng, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification par la Commission Interne de Passation de Marchés de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation par la Sous-Commission d'Analyse des Offres techniques des entreprises dont les offres administratives sont jugées conformes.

3^e étape : L'analyse par la Sous-Commission des offres financières des soumissionnaires dont les offres ont été reconnues administrativement conformes et techniquement qualifiées.

Les critères d'évaluation des offres sont constitués de deux types :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentielles. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment:

a)- Portant sur les pièces administratives

Absence de la caution de soumission (**rejet immédiat de l'Offre**),

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48h de l'ouverture des offres (**rejet de l'Offre**);

Fausse déclaration ou pièce falsifiée dans l'offre Administrative (**rejet de l'Offre sous 48h**).

b)- Portant sur l'Offre technique

Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché attribué au cours des trois dernières années ;

Fausse déclaration ou documents (pièces) falsifiés dans l'offre technique ;

Le non-respect de plus de **cinq (05) critères** essentiels (**rejet immédiat de l'Offre**),

c)- Portant sur l'Offre financière

Non-conformité du modèle de soumission (**rejet immédiat de l'Offre**),

Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié (**rejet immédiat de l'Offre**),

Offre financière incomplète (**rejet immédiat de l'Offre**),

Absence d'un sous-détail de prix (**rejet immédiat de l'Offre**).

Critères essentiels :

Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de l'appel d'offres.

L'évaluation relative à la qualification des candidats portera sur **42 critères essentiels** dont :

a) Présentation générale de l'offre sur **04 critères** ;

b) Références du soumissionnaire sur **02 critères** ;

c) Capacité financière sur **01 critère** ;

d) Les moyens techniques et matériels sur **07 critères** ;

e) Qualification et expériences du personnel clé sur **20 critères** ;

f) Connaissance du site des travaux du CCAP et du CCTP sur **04 critères** ;

g) Planning d'exécution et maîtrise de l'engagement sur **03 critères** ;

h) La méthodologie et organisation sur **01 critère**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Nkoteng, Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter

Délai de réponse des soumissionnaires

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à **vingt (20) jours** calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables à l'hôtel de ville de Nkoteng, téléphone : **672 08 21 51/ 698 40 04 44**.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48**.

YAOUNDE le 24 Avril 2023

Le MAIRE

KANGA Esaïe Hubert

COMMUNE DE SANTA

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°009/ONIT/ SC /SCITB / /2023 OF 13/04/2023 FOR THE REHABILITATION OF THE FOREST AT LAKE AWING AND SEVEN (07) CATCHMENTS WITHIN THE SANTA MUNICIPALITY IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION BY EMERGENCY PROCEDURE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 Public Investment Budget, the Lord Mayor Santa Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an **Open National Invitation to tender FOR REHABILITATION OF THE FEREST AT LAKE AWING AND SEVEN (07) CATCHMENTS WITHIN THE SANTA MUNICIPALITY BY EMERGENCY PROCEDURE**

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Earth works
- Planting of trees
- Protecting of catchment areas

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 20.000.000 (**THIS ESTIMATE IS CLOSED AT THE SUM OF: TWENTY MILLION FRANCS) FCFA.**

4. Allotissement

The works consist of a unique lot as follows:

FOR THE REHABILITATION OF THE FOREST AT LAKE AWING AND SEVEN CATCHMENT WITHIN THE SANTA MUNICIPALITY

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2023 Public Investment Budget of MINFOF,

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the SIGAMP UNIT in SANTA COUNCIL, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the SANTA COUNCIL, Contracts Award Service as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of 40.000 CFA francs, payable at the SANTA COUNCIL Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 07 (seven) copies marked as such, should reach the SANTA COUNCIL, SIGAMP UNIT not later than **03/05/2023 at 10:00 AM** local time and should carry the inscription:

>>

“To be opened only during the bid-opening session”

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **400.000 FCFA (Four hundred thousand Francs CFA)** and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **03/05/2023 at 11:00 AM** local time, in the conference hall of the SANTA COUNCIL, by the SANTA COUNCIL Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

1. Eliminatory criteria

1. **1.** Absence of a document in the administrative file;
2. **2.** False declaration or falsified documents;
3. **3.** A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
4. **4.** Non-compliance with model bid
5. **5.** Incomplete financial file;
6. **6.** Absence of a quantified unit price;
7. **7.** Non respect of **75%** of essential criteria;
8. **8.** Financial capacity below a third of the estimated cost
9. **9.** Change in quantities

1. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of **75%** of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to **100%** of the eliminatory criteria and at least **75%** of the essential criteria

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the SIGAMP UNIT Santa Council.

BAMENDA le 13 Avril 2023

Le MAYOR

SAMKIE ELVIS GANYAM II

COMMUNE DE KOLOFATA

AVIS DE CONSULTATION N°006/DC/C-KTA/CLPM/AG/2023 DU 20/04/2023 POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOLOFATA, DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA. FINANCEMENT : BIP MINSANTE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public, Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante lance pour le compte du ministère de la santé public, un avis à consultation pour procéder à l'équipement en matériel médical au Centre de Santé Intégré de KOLOFATA dans la Commune de KOLOFATA, département du MAYO-SAVA, région de L'EXTREME-NORD.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Cout Prévisionnel

Huit millions (8 000 000) F CFA

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine.

6. Financement

La Fourniture des objets de la présente consultation est financée par Le Budget d'Investissement Publics, Exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de KOLOFATA contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **vingt mille francs (20 000) F CFA** Payable à la recette municipale de la Commune de KOLOFATA.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré à la Commune de KOLOFATA contre présentation d'une quittance non remboursable d'un montant de **vingt mille francs (20 000) F CFA** Payable à la recette municipale de la Commune de KOLOFATA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au plus tard le **19/05/2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°006/DC/C-KOLOFATA/CIPM/AG/2023 DU 20/04/2023**

POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE KOLOFATA DANS LA COMMUNE DE KOLOFATA ; DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA REGION DE L'EXTRÊME-NORD.

FINANCEMENT : BIP MINEDUB EXERCICE 2023,

"A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par l'Autorité Contractante est de **Deux (02) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de livraison

11. Cautionnement Provisoire

Les Offres devront être accompagnées chacune d'une caution de soumission de **cent soixante mille francs CFA (160 000 F CFA)** délivré par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances. La Validité de cette

caution devrait être de quatre-vingt-dix (90) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu à l'article 3 du présent Règlement de Demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de **trois (03) mois**. **Toute offre** non conforme aux prescriptions du présent avis et dossier de demande de consultation sera systématiquement rejetée, notamment :

- l'absence de la caution de soumission ;
- le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation ;
- une fausse déclaration ;
- une pièce falsifiée entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours.

NB : Les Chèques, mêmes certifiés, ne seront pas acceptés en lieu et place des cautions de soumission

13. Ouverture des Plis

Les offres seront dépouillées le **19/05/2023 à 11 heures** dans la salle des actes de la Commune de KOLOFATA par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de KOLOFATA siégeant en

présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, cacheté et daté

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Le non-respect de 70% des critères essentiels
- Absence d'un prix unitaire quantifié

principaux critères de qualification

- Reference de l'entreprise
- Conformité aux spécifications techniques
- Le service après-vente
- Le délai de garantie
- Le délai de livraison
- Présentation de l'offre
- Présentation Prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant
- Présentation de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KOLOFATA, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel de la demande de cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux jours et heures ouvrables, auprès de la Commune de KOLOFATA ou au numéro de téléphone : 697102128, dès publication du présent avis.

MAROUA le 20 Avril 2023

Le MAIRE

AHMADOU

COMMUNE DE KETTE

ADDITIF N°004/A/SG/C/KETTE DU 20 AVRIL 2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N°009/AONO/RE/DK/C-KETTE/SG/CIPM/2023 DU 03 AVRIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR A LA CHEFFERIE DE GOGAZI DANS LA COMMUNE DE KETTE, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kétté, dans la salle des actes de l'hôtel de vielle de kétté, le 27 AVRIL 2023 à 12 heures précises.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Kétté, dans la salle des actes de l'hôtel de vielle de kétté, le 09 MAI 2023 à 12 heures précises.</p> <p>Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

KETTE le 20 Avril 2023

Le MAIRE

GBANGA Emmanuel

COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original etsix (06) copies marqués comme tels, devra parvenir Service des marchés publics de la Mairie d'Ebolowa 1^{er}, au plus tard le 18/04/2023 à 13 heures et devant porter la mention ci - après :</p> <p>APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 05/AONO/CA-EBWA1^{er}/CIPMP/2023 DU 20/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS Puits ÉQUIPÉS DE PMH AUX ECOLES PUBLIQUES D'ANGOUNOU, GROUPE 1 CENTRE ADMINISTRATIF ET GROUPE 2 CENTRE ADMINISTRATIF DANS L'ARRONDISSEMENT D'EBOLOWA 1^{er}, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD</p> <p>(A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement)</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original etsix (06) copies marqués comme tels, devra parvenir Service des marchés publics de la Mairie d'Ebolowa 1^{er}, au plus tard le 26/04/2023 à 13 heures et devant porter la mention ci - après :</p>

2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps en la salle de réunion de laMairie d'Ebolowa 1^{er}. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 18/04/2023 à 14heures. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d' Offres sera déclarée irrecevable.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des plis se fera en un seul temps en la salle de réunion de laMairie d'Ebolowa 1^{er}. L'ouverture des pièces administratives ; des offres techniques et financières aura lieu le 26/04/2023 à 14heures. La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procédera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d' Offres sera déclarée irrecevable.</p>

EBOLOWA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

COMMUNE D'EBOWOLA 1ER

ADDITIF N°001 RELATIF A LA MODIFICATION DE LA DATE DE DEPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWOLA 1ER, PORTE À LA CONNAISSANCE DES POTENTIELS SOUMISSIONNAIRES AUX APPELS D'OFFRES INDIQUÉS CI-DESSOUS, QUE LA DATE DE DÉPÔT ET D'OUVERTURE DES OFFRES INITIALEMENT PRÉVUE LE 18 AVRIL 2023 A ÉTÉ MODIFIÉE AINSI QU'IL SUIT:

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 18 /04 /2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.</p> <p>AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04/AONO/CIPM/CA-EBWA1/2023 DU 20/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE A MEYO-VILLE. COMMUNE D'ARRONDISSEMENT D'EBOWOLA 1^{ER}</p> <p>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telle, devra être déposée contre récépissé au Service des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} au plus tard le 26 /04 /2023 à 14 heures, heure locale et devra porter la mention.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p>Au lieu de ...</p> <p>L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 18/04/2023 à 15 heures, heure locale dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} siégeantenprésencedessoumissionnairesou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>L'ouverture des offres qui se fera en un seul temps, aura lieu le 26/04/2023 à 15 heures, heure locale dans la salle de réunion de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement d'Ebolowa 1^{er} siégeantenprésencedessoumissionnairesou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

EBOWOLA le 27 Mars 2023

Le MAIRE

BITOUMOU Emmanuel Joel

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°001347_/AONOPU/MINAT/CIPM/2023 DU _____ 20 AVRIL 2023 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL
DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE EN DEUX (02) LOTS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 07 164 01 340020 524118

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Administration Territoriale, Maître d'Ouvrage, lance, pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour l'acquisition du matériel de reprographie au Ministère de l'Administration Territoriale, suivant l'allotissement ci-après :

LOT 1 : acquisition de cinquante (50) copieurs au profit des Services Locaux ;

LOT2 : acquisition de dix (10) copieurs au profit des Services Centraux.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la fourniture de cinquante (50) copieurs au profit des Services Locaux et de dix (10) copieurs pour les Services Centraux du Ministère de l'Administration Territoriale dont les caractéristiques techniques sont listées à la pièce N°5 du Dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de soixante-quinze millions (75.000.000) de francs CFA, Toutes Taxes Comprises(TTC) pour le lot 1 et quinze millions (15 000 000) de francs CFA, Toutes Taxes Comprises(TTC) pour le lot 2.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun, en règle avec l'administration fiscale et non exclues de la commande publique.

5. Financement

Les fournitures objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget d'Investissement Public du MINAT au titre de l'exercice 2023, imputation : 57 07 164 01 340020 524118 pour les deux (02) lots.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables, auprès du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2eme étage, Porte 214, tel : 222 22 66 01, et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, dès publication du présent avis par voie de presse écrite, voie d'affichage dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, ainsi que dans le Journal des Marchés de l'ARMP et sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> .

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, dans les locaux du Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA, payable au Trésor Public et représentant les frais d'achat du dossier.

Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

8. TAILLE ET FORMAT DES FICHIERS

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le soumissionnaire candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

8. Remises des offres

Pour la soumission hors ligne, les offres, rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2ème étage, porte 214, au plus tard le ____ 11 MAI 2023 _____ à 14 H 00 , heure locale, portant les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° _____ AONPU/MINAT/CIPM/2023 DU _____

POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL DE REPROGRAPHIE AU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE

LOT _____

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le ____ 11 MAI 2023 _____ à 14 heures 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est de soixante (60) jours à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de un million cinq cent mille (1.500.000) francs CFA pour le lot 1 et trois-cent mille (300 000) francs CFA pour le lot 2.

Ces cautions seront délivrées par une banque de premier ordre ou par un établissement financier agréé (e) par le Ministère en charge des Finances.

La validité de cette caution est de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le _____ 11 MAI 2023 _____ 15 H 00, heure locale, dans la Salle de Conférences du Ministère de l'Administration Territoriale, par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINAT siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

12.1 - Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

· dossiers administratif ou technique incomplets ou non conformes ;

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

· absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours des trois (03) dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP;

· absence ou non présentation d'une caution conforme ;

omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

absence de la décomposition des prix forfaitaires et/ou du sous-détail des prix unitaires ;

absence de certificat d'origine et de garantie du fabricant des photocopieurs proposés ;

offre n'ayant pas satisfait à au moins 5/7 de l'ensemble des critères essentiels ;

Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant le cas échéant ;

Non-conformité du mode de soumission ;

Non-respect du format de fichier des offres ;

Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés, datés et suivis de la mention « lu et approuvé » aux dernières pages).

Absence de la copie de sauvegarde en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS.

12.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant le système de notation binaire et suivant les critères essentiels détaillés dans la grille d'évaluation. Ces critères essentiels portent sur les éléments ci-après :

· présentation générale de l'offre ;

· délai de livraison ;

· expérience du fournisseur ;

· caractéristiques techniques des copieurs proposées;

· capacité financière supérieure ou égale à trente-cinq millions (30.000.000) de francs CFA pour le lot 1 et cinq millions (5 000 000) de francs CFA pour le lot 2.

Seules les offres ayant obtenu, à l'issue de l'évaluation technique, une note supérieure ou égale à 5 /7 des critères essentiels seront retenues pour la suite de la procédure.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante.

Toutefois, un même soumissionnaire ne pourra être attributaire de plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Le soumissionnaire reste engagé par ses offres pendant une période de soixante (60) jours, à compter de la date de dépôt des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus, aux heures ouvrables, au Ministère de l'Administration Territoriale, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous-direction du budget, Service des Marchés, 2ème étage, porte 214, Tel : 222.22.66.01 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses :<http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

ASSISTANCE TECHNIQUE.

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme, bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES.

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48. /-

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le *MINISTRE*

ATANGA NJI PAUL

AGENCE NATIONALE DE RADIOPROTECTION

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/ANRP/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le but de constituer une liste restreinte de consultants agréés, devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la souscription d'une police d'Assurance maladie au profit du personnel de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), le Directeur Général de l'ANRP, Maître d'Ouvrage lance un Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) à l'intention des Compagnies d'Assurances dans les conditions ci-après :

2. Objet

Le présent Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet, la pré-qualification des Compagnies d'Assurances devant participer à l'Appel d'Offres National Restreint pour la couverture du personnel en Assurance maladie.

Les Compagnies d'Assurances intéressées par la prestation devront avoir des références avérées dans le domaine des assurances.

3. Remises des offres

Les dossiers de candidature seront remis en quatre (04) exemplaires dont un (01) original et trois (03) copies marquées comme telles, sous pli fermé scellé et comportant deux enveloppes distinctes au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP) de l'ANRP, au plus tard le **25 MAI 2023** à **11 heures**, heure locale et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°0001/AAMI/ANRP/CIPM/2023 DU 25 AVRIL 2023 POUR LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE AU PROFIT DU PERSONNEL DE L'ANRP.

4. Composition du dossier

DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats à cette manifestation d'intérêt devront fournir, les pièces ci-après :

III-1 Première partie (Dossier Administratif)

La première partie comprendra les documents administratifs, en originaux ou en copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice 2023 :

- Une lettre de motivation timbrée, datée et signée du candidat ;
- Une attestation de non redevance datant de moins de trois mois ;
- Une attestation d'immatriculation délivrée par la Direction Générale des Impôts ;
- Un plan de localisation ;
- Un certificat de non faillite délivré par le tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) datant de moins de trois (03) mois ;
- Une copie certifiée de l'agrément à la profession d'assurance du soumissionnaire délivré par le Ministre des finances.

NB : Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus citées entraînera l'élimination du candidat.

III-2 Deuxième partie (Dossier Technique)

Il s'agit ici de couvrir le personnel suivant:

Qualité des assurés	Personnels ANRP (Assurés principaux)	Conjoints	Enfants	Total
Directeur Général	1	-	-	1
Personnels	92	25	192	309
Total	93	25	192	310

Pour les prestations ci-après :

	Garanties	Souscrite
Garanties de base	-Consultation visites médicales et honoraires médicaux -Examens biologiques -Hospitalisation et intervention chirurgicale -Radiologie et imagerie -Frais de dialyse -Pris en charge du VIH	Oui
Garanties complémentaires	-Auxiliaires médicaux infirmiers -Maternité -Frais Optiques -Frais dentaires -Maladies tropicales -Pandémies (COVID 19 ...) - etc....	Oui

NB : Aucune maladie n'est exclue.

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points selon les critères essentiels.

III.2.A. Les références du candidat

Le candidat présentera les références, tout en précisant la liste des domaines de sa spécialisation, de son expérience pour les prestations prévues dans le présent avis.

Pour être valide, chaque référence de même nature devra être justifiée par les éléments suivants :

- le nom du Maître d'Ouvrage ;
- une copie de la première et de la dernière page du contrat enregistré y afférent ;
- la photocopie du procès-verbal de réception ou de recette technique.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre.

III-2-B critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative 48 heures après l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

- Note technique inférieure à soixante-dix (70) points sur cent (100) ;
- Absence d'agrément dans les branches concernées.

Critères essentiels

Critères	Notation (points)
Présentation générale de l'offre	10
Références générales du soumissionnaire	30
Références spécifiques du soumissionnaire dans les risques similaires au cours des cinq dernières années	35
Couverture de réassurance dans la branche considérée	15
Facilités accordées	10
TOTAL	100

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus pour répondre à l'Appel d'Offres.

NB : Les détails techniques peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège de l'Agence Nationale de Radioprotection (ANRP), Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP), BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm.

5. Critères d'évaluation**I. CRITERES DE SELECTION**

- a- Etre une Compagnie d'Assurances de droit camerounais installée au Cameroun ;
- b- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises, notamment :
 - Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications III-1 ci-après ;
 - Avoir une bonne expérience dans les domaines des polices d'Assurances maladie;
 - Remplir les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et n'étant pas placées sous surveillance de la CIMA ;
 - Avoir une certification IPSO.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service du Budget, du Matériel et du Patrimoine (SBMP) de l'ANRP, BP 33732 Yaoundé, téléphone : 222 203 371, fax : 222 203 370, e-mail : officialmail@anrp.cm

7. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'Appel d'Offres restreint qui leur sera adressé conformément au Code des Marchés Publics au Cameroun.

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

SIMO AUGUSTIN

MINISTERE DU COMMERCE

ADDITIF NO. 2 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0005/AONO-PU/MINCOMMERCE/CIPM/2023 DU 14 MARS 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT DE LA VITRINE « MADE IN CAMEROON » DANS L'AEROPORT DE YAOUNDE-NSIMALEN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

AU LIEU DE	LIRE
<p>13-Remise des Offres</p> <p>Chaque Offre est rédigée en français ou en anglais.</p> <p>-pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir contre récépissé au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics 1^{er} étage, porte 106, au plus tard le 21 avril 2023 à 13h30 précises heure locale.</p> <p>-pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 21 avril 2023 à 13h30. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.</p>	<p>13-Remise des Offres</p> <p>Chaque Offre est rédigée en français ou en anglais.</p> <p>-pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra parvenir contre récépissé au Ministère du Commerce, Service des Marchés Publics 1^{er} étage, porte 106, au plus tard le 28 avril 2023 à 13h30 précises heure locale.</p> <p>-pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 28 avril 2023 à 13h30. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.</p>
<p>15-Ouverture des plis</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 21 avril 2023 à 14h30 précises, heure locale, en un seul temps dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINCOMMERCE.</p>	<p>15-Ouverture des plis</p> <p>L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 28 avril 2023 à 14h30 précises, heure locale, en un seul temps dans la Salle de Conférences du Ministère du Commerce par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du MINCOMMERCE.</p>

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le MINISTRE

MBARGA ATANGANA Luc Magloire

PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊTN°003/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN SPECIALISTE EN COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDDPAYS : CAMEROUNPROJET : PROJET D'AUTONOMISATION DES FEMMES ET DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE AU SAHEL CRÉDIT IDA : N°6660 TITRE : RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITÉ DE COORDINATION DU PROJET SWEDD

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu de l'Association Internationale pour le Développement (IDA) un Crédit, dans le cadre de l'initiative de la deuxième phase du projet « Sahel Women Empowerment and Demographic Dividend » (SWEDD2) et, a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour financer les prestations d'un Auditeur Interne au sein de l'Unité de Coordination du Projet.

Le Projet SWEDD volet Cameroun vise à accroître l'autonomisation des femmes et des adolescentes et leur accès à des services de santé reproductive, infantile et maternelle de qualité dans les régions septentrionales du Pays (Extrême-Nord, Nord et Adamaoua) et d'améliorer la production et le partage des connaissances au niveau régional ainsi que la capacité et la coordination régionales

Trois composantes structurent le projet SWEDD 2 :

- (i) la Composante 1 : qui vise à générer une demande pour les services de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile, adolescente et nutritionnelle en favorisant les changements sociaux et comportementaux et l'autonomisation des femmes et des filles ;
- (ii) la Composante 2 : est relative à l'offre, vise à améliorer la prestation des services de santé de la reproduction à travers notamment l'élimination des goulots d'étranglement systémiques particulièrement en milieu rural et ;
- (iii) la Composante 3 : qui vise à appuyer la mise en œuvre d'un programme politique qui met la transition démographique, le capital humain et l'égalité des sexes au centre des stratégies pour la croissance et la réduction de la pauvreté.

Les présents termes de référence visent à encadrer et orienter le processus de recrutement d'un expert en communication au sein de l'Unité de Coordination du Projet SWEDD

2. Consistance des prestations

Poste du Spécialiste en Communication

2.1.Missions

Le Spécialiste en Communication travaillera sous l'autorité du Coordonnateur de l'UCP sa mission s'articulera autour des axes suivants :

Communication Interne : s'assurer que les acteurs de la mise en œuvre du Projet disposent du même niveau d'information dans les meilleurs délais et susciter leur forte implication ;

Communication en appui aux composantes du Projet : Cibler principalement les bénéficiaires et les parties prenantes (bénéficiaires directs et indirects) pour promouvoir leur participation et appropriation du projet ;

Communication Externe : Assurer la visibilité du Projet, faire comprendre ses objectifs, les résultats attendus et les actions prévues pour les atteindre, communiquer régulièrement les résultats, communiquer à chaque étape les actions qui vont être menées afin de préparer les parties prenantes à y adhérer et assurer une bonne participation de ceux-ci et gérer les crises éventuelles auprès des partenaires (institutions parties prenantes) et des bénéficiaires.

Plaidoyer auprès des autorités locales, administratives, traditionnelles et religieuses et de la société civile, pour faciliter l'exécution du Projet et l'adoption des mesures systémiques prévues par le Projet.

Sous l'autorité du Coordonnateur National du projet, le Spécialiste en Communication aura pour missions spécifiques :

- de définir un plan de communication pour la mise en œuvre de la stratégie retenue ;
- de concevoir et mettre en œuvre les actions de communication au sein du Projet ;
- de développer des stratégies pour améliorer les connaissances et attitudes du public et des partenaires sur l'image, le mandat et les réalisations du Projet ;
- de développer et utiliser des outils et supports de communication permettant de promouvoir la visibilité du Projet, en privilégiant l'utilisation des technologies innovantes de l'information et de la communication, avec un intérêt particulier sur les mécanismes de Gestion des Plaintes et les activités de sauvegardes sociales ;
- de contribuer à documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises dans la mise en œuvre du Projet ;
- de développer le partenariat entre les médias et le Projet pour s'assurer du bon traitement et de la bonne diffusion des résultats et des activités du Projet ;
- d'apprécier les dossiers et les communiqués de presse préparés par l'agence de communication ;
- de se charger de la confection et de la publication d'un semestriel d'information sur les activités du SWEDD : il sera le rédacteur principal de tous les articles publiés dans la newsletter, conduira les interviews et supervisera la mise en forme jusqu'à l'obtention de la morasse, prête pour l'imprimerie. Sa mission comportera deux étapes : (i) définition du contenu éditorial et la pré-maquette du bulletin (ii) collecte d'informations et confection du journal.
- de réaliser des documentaires du SWEDD : il participera à la préparation des documentaires (TdR, évaluation des offres) et à la validation des livrables ;
- de se charger de l'organisation des événementiels : il couvrira tous les événements du Projet, coordonnera les activités de communication lors de ces activités et produira un rapport sous format permettant une mise en ligne ou une publication dans la newsletter du SWEDD ;
- de superviser la mise en place du site web du Projet et anime les différentes pages de réseaux sociaux ;
- de superviser la réalisation de tous les visuels du Projet ;
- d'appuyer la production des connaissances et la capitalisation des acquis du Projet ;
- de construire la stratégie de communication digitale ;
- d'accompagner la mise en œuvre de la stratégie de communication dans sa globalité ;
- de faciliter la circulation de l'information au sein du Projet ;

- de participer à la production de support en vue de la communication avec les populations dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Action de Réinstallation ;
- de se charger de la production et diffusion des magazines radiophoniques : il participera à la validation des magazines radiophoniques avant leurs diffusions par les radios partenaires du SWEDD ;
- d'assurer toute autre tâche que le Coordonnateur de l'UCP lui assignerait selon les besoins.

2.2. Qualifications du Spécialiste en Communication

- être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins Bac+3) en sciences des techniques de l'information et de la communication, Gestion relations internationales, affaires publiques, journalisme,) ou équivalent (Journalisme, édition, relations publiques, marketing ...)
- avoir au moins huit (08) ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la communication et une expérience d'au moins deux (2) ans dans le domaine de la communication institutionnelle
- une expérience d'au moins une année au sein d'un projet financé par la Banque Mondiale ou tout autre partenaire au développement, ou la couverture médiatique des activités des projets financés par la Banque Mondiale sera un atout ;
- justifier d'une bonne maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power point), des TIC
- avoir une aptitude à la rédaction administrative ;
- avoir une rigueur, une autonomie, beaucoup d'initiative professionnelle ;
- avoir un sens des relations humaines, du travail en équipe et du reporting.

Modalités de sélection

Le Consultant Individuel (CI) sera sélectionné par la méthode de sélection de consultant Individuel en accord avec les procédures définies dans le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés publics au Cameroun.

Durée du contrat

La durée du contrat sera d'un (01) an renouvelable sur la limite de la durée de vie du projet avec une période probatoire de trois mois avec évaluation des performances. Le contrat ne sera confirmé que sur la base d'un rapport d'évaluation satisfaisante des performances pour la période probatoire. L'évaluation de la performance du Spécialiste en Communication se fera annuellement sur la base des critères de performance incluant des indicateurs de résultats prédéterminés ; et ce, à partir du 3ème mois après la notification de l'ordre de service de démarrage et vers la fin de la période contractuelle. Le renouvellement du contrat ne pourra intervenir que si ses états de service sont satisfaisants pour le projet et pour la Banque mondiale

Les consultants intéressés peuvent retirer les Termes de Références tous les jours ouvrables à compter de la date de publication du présent avis entre 8h et 16 heures à l'Unité de Coordination du Projet SWEDD, sis au quartier Présidentiel, entre le rond-point Bastos et le carrefour du Palais, 2e entrée après Peace Corps, Tel : (237) 651 139 045; Email : elsymyrisobe@gmail.com avec copie à glyrngami@yahoo.co.in et à lydiengoumnai13@yahoo.fr.

3. Composition du dossier

Les dossiers de candidature doivent être déposés en version physique (03 exemplaires dont 01 original et 02 copie) ou en ligne (par email) et devra comprendre les documents suivants :

- une lettre de motivation;
- un curriculum vitae (CV) du candidat daté et signé de moins de trois mois avec les adresses complètes du candidat (boite postale, téléphone, e-mail etc.) mettant en exergue les expériences similaires, y compris les adresses des personnes de référence;
- copies de contrats, copies des diplômes, attestations et/ou certificat de travail et, tous autres documents démontrant les aptitudes/qualifications des candidats ;
- une photocopie de la Carte Nationale d'identité (CNI).

Les dossiers devront être déposés au trop quatorze jours après la publication du présent avis à 16 heures précises, heure locale avec la mention :

« AVIS A SOLLICITATION DES MANIFESTATIONS D'INTERÊT

N°003/ASMI/MINEPAT/SWEDD/UCP/2023 DU 18 AVRIL 2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN EXPERT EN COMMUNICATION AU SEIN DE L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET SWEDD»

Adresse de dépôt des manifestations d'intérêt :

Projet SWEDD, à l'attention de Monsieur le Coordonnateur National du Projet SWEDD, sis au quartier Présidentiel, entre le rond-point Bastos et le carrefour du Palais, 2e entrée après Peace Corps, Tel : (237) 651 139 045; Email : elsmyrisobe@gmail.com avec copie à glyryngami@yahoo.co.in et à lydiengoumnai13@yahoo.fr.

YAOUNDE le 18 Avril 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBAH NGAMI A. GLORY

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO _022_/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF
05/04/2023 FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS: NSOP – NWA – YANG – NIGERIA
BORDER (59, 17 KM) IN DONGAMANTUNG DIVISION NORTH WEST CAMEROON REGION**

FINANCEMENT

FONDS ROUTIER (FR) , MINTP ROAD FUND INVESTMENT BUDGET OF 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 - 2024 Public Investment Budget, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender For the maintenance works on Regional Road: Nsop – Nwa – Yang – Nigeria Border (59, 17 km) in Donga-Mantung Division North West Region Cameroon by Emergency Procedure

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

These works include the following descriptions:

No. PRICE DESIGNATION

SERIES 000: CONSTRUCTION INSTALLATION

TM'002 Site installation

TM002 Supply and removal of equipment

SERIES 100: EARTHWORKS AND PAVEMENTS

TM101 Clearing

RM102 Deforestation

TM103 Tree felling

TM104 Ordinary excavation in deposit

TM107 Excavation put into backfill TM108a Backfill from natural gravel borrow pits

TM109 Drains

TM110 Platform Shaping

TM112 Compaction reprofiling

TM113 Cleaning and reshaping of ditches and outlets

TM114b Creation of outlets with a bulldozer

TM115 Running surface TM116 Partial uses

TM117 Added value at prices 104, 105, 106, 107, 108a and 116 for transport to

more than 5 km

TM118 Bulldozing

SUBTOTAL SERIES 100

SERIES 300: SANITATION AND DRAINAGE

TM301 Cleaning of culverts and scuppers H

TM302 Cleaning of bridges and culverts

TM305 Manual cleaning of masonry ditches

TM307a Supply and installation of metal nozzle Ø 800

TM307a Supply and installation of metal nozzle Ø 1000

TM309a Masonry sump for nozzle Ø 800

TM309b Masonry sump for nozzle Ø 1000

TM310a Masonry heads for nozzle Ø 800

TM310b Masonry heads for nozzle Ø 1000

TM313 Masonry ditches 130*65cm

SUBTOTAL SERIES 300

400 SERIES: STRUCTURES

TM314 Riprap

TM401d scupper 2x1.50 m

TM403 Gabions

TM406 Rehabilitation of wooden decking

TM419 Rubble Masonry

TM..... Riprap

TM..... Deviation

TM4423e Reinforced concrete

SUBTOTAL SERIES 400

600 SERIES: MISCELLANEOUS

TM528a Supply and installation of wooden beacons

TM528b Supply and installation of reinforced concrete beacons

SUB-TOTAL

300 SERIES

600 SERIES: MAINTAINING TRAFFIC

TM601 Construction of rain barriers

TM612 Treatment of sloughs

TM613 Management of rain barriers

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 400,000,000 (Four hundred million)

CFAF ATI: Phase One: 200,000,000 FCFA,

Phase Two: 200,000,000 FCFA LOT PROJECT AMOUNT (ATI)

Single Maintenance works on Regional Road: Nsop – Nwa – Yang – Nigeria Border (59, 17 km) in DongaMantung Division North West Region Cameroon by Emergency Procedure

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

: This project is a single lot as indicated below

6. Participation et origine

Participation in this Invitation to tender is opened under the same conditions to all Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of road works and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

7. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by MINTP Road Fund Investment Budget of 2023 – 2024

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at The Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649), as soon as this notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649), as soon as this notice is published against payment of the sum of Two Hundred thousand (175 000) CFA Francs, payable at the Treasury of the North West Regional Assembly (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649), not later than **05/05/2023_ at 10:00am noon local time** and should carry the inscription:

<< OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER No 022_/ONIT/NWRA/ITB/2023 OF _05/04/2023_ FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS: NSOP – NWA – YANG – NIGERIA BORDER (59, 17 km) IN DONGA-MANTUNG DIVISION NORTH WEST REGION CAMEROON << BY EMERGENCY PROCEDURE >>

“To be OPEN only during the bid-opening session”

11. Delai de Livraison

This project is divided into two phases. The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works which are the subject of this Invitation to tender is 13 months (phase one 6 months and phase two 7 months).

12. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial and insurance establishment approved by the Ministry in charge of Finance (See SUB-TOTAL SERIE 300 SERIE 400: OUVRAGES D'ART 6 list in document No. 12 of the Tender File). The amount is from the table below and valid for Thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

PROJECT: Maintenance works on Regional Road: Nsop – Nwa – Yang – Nigeria Border (59, 17 km) in DongaMantung Division North West Region Cameroon

AMOUNT (ATI): 400,000,000

AMOUNT OF BID BOND: 8,000,000

13. Recevabilité des Offres

Upon penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or insurance establishment approved by the Minister in charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be OPEN in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **_ 05/05/2023_ at 11.00 am local time** , in the conference hall of the Internal Tenders Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

15. Critères d'évaluation

. Evaluation criteria The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Elimination criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file not regularized within 48 hours after opening of bids
2. Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond at the opening of the bids;
5. A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Failure to meet 75% of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP for 2023
9. No respect of bidding forms
10. Average annual turnover of at least 100,000,000 calculated as certified payment received for contract in progress or completed for the last 5 years from 2018. this should be justified by copies of past contracts, completed or on going contract reception minutes for all completed contracts should be presented

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar works visaed by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel; 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honor by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed on all the pages, signed and dated on the last page;
- 10- Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages, signed and dated at the last page.

16. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (Yes) or (No) with an acceptable minimum score of 75% of the essential criteria taken into account. The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649).

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 5 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER NO. __024 /ONIT/NWRA/ITB/ 2023 OF 07/04/2023_ FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS: MISAJESABONGIDA-NIGERIA BORDER (43, 74 KM) IN DONGA-MANTUNG DIVISION NORTH WEST REGION CAMEROON < >

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 - 2024 Public Investment Budget, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender For the maintenance works on Regional Road: Misaje-SabongidaNigeria Border (43, 74 Km) in Donga-Mantung Division North West Region Cameroon by Emergency Procedure

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of
These works including the following descriptions:

No.PRICE	DESIGNATION
SERIES 000: CONSTRUCTION INSTALLATION	
TM'002	Site installation
TM002	Supply and removal of equipment
SERIES 100: EARTHWORKS AND PAVEMENTS	
TM101	Clearing
RM102	Deforestation
TM103	tree felling
TM104	Ordinary excavation in deposit
TM107	backfilled excavation
TM108a Backfill from borrow pits in natural gravel	
TM109	purges
TM110	Formatting the platform
TM112	Compaction reprofiling
TM113	Cleaning and reshaping of ditches and
TM114b Creation of outlets with a bulldozer	
TM115	running
TM116	Partial jobs
TM117	Added value at prices 104, 105, 106, 10
more than 5 km	
TM118	Bulldozing
SUBTOTAL SERIES 100	
SERIES 300: SANITATION AND DRAINAGE	
TM301	Cleaning of culverts and culverts H
TM302	Cleaning of bridges and culverts
TM305	Manual cleaning of masonry ditches

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

.....
NORTH-WEST REGIONAL ASSEMBLY
.....



REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL

PEACE-JUSTICE-UNITY-HARD WORK- SOLIDARITY

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

NORTH-WEST REGIONAL ASSEMBLY

REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL

PEACE-JUSTICE-UNITY-WORK- SOLIDARITY

5
 TM307a Supply and installation of Ø 800 metal nozzle
 TM307a Supply and installation of Ø 1000 metal nozzle
 TM309a Masonry sump for Ø 800 nozzle
 TM309b Masonry sump for Ø 1000 nozzle
 TM310a Têtes en maçonnerie pour buse Ø 800
 TM310b Têtes en maçonnerie pour buse Ø 1000

TM313 Fossés maçonnés 130*65 cm

TM314 Enrochements

SOUS -TOTAL SERIE 300

SERIE 400: OUVRAGES D'ART

TM401d Dalot 2x1,50 m

TM403 Gabions

TM406 Réfection du platelage en bois

TM419 Maçonnerie de moellons

TM..... Enrochement

TM..... Deviation

TM4423e Béton armé

SOUS -TOTAL SERIE 400

SERIE 600: DIVERS

TM528a Fourniture et pose de balises en bois

TM528b Fourniture et pose de balises en béton armé

SOUS -TOTAL SERIE 300

SERIE 600: MAINTIEN DE LA CIRCULATION

TM601 Construction des barrières de pluies

TM612 Traitement des bourniers

TM613 Gestion des barrières de pluies

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 500,000,000 (five hundred million)

CFAF ATI: Phase One : 200,000,000 FCFA, Phase Two: 300,000,000 FCFA

BATCH	PROJECT	AMOUNT (ATI)
Single	maintenance works on Regional Roads: Misaje – Sabongida - Nigeria Border (43, 74 Km) in Donga Mantung Division North West Region Cameroon by Emergency Procedure	500,000,000

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

This project is a single lot as indicated below

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all

Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of road works and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

7. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by MINTP Road Fund Investment Budget of 2023 – 2024

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at The Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649) , as soon as this notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649) , as soon as this notice is published against payment of the sum of Two Hundred thousand (200 000) CFA Francs, payable at the Treasury of the North West Regional Assembly (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remises des offresEach offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649) , not later than **09/05/2023 at 10:00am noon** local time and should carry the inscription:

N o ____024_/ONIT/NWRA/ITB/ 2023 OF 07/04/2023
FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS: MISAJESABONGIDA-NIGERIA BORDER (43, 74 km)
IN DONGA-MANTUNG DIVISION NORTH WEST REGION CAMEROON
>>
“ To be OPEN only during the bid-opening session ”

11. Delai de Livraison

This project is divided into two phases . The maximum deadline provided by the

Contracting Authority for the execution of the works which are the subject of this Invitation to tender is 13 months (phase one 6 months and phase two 7 months)

12. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial and insurance establishment approved by the Ministry in charge of Finance (See list in document N o . 12 of the Tender File). The amount is from the table below and valid for Thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

PROJECT	AMOUNT (ATI)	AMOUNT OF BID BOND
----------------	---------------------	---------------------------

For the maintenance works on
Regional Roads: Misaje
Sabongida-Nigeria Border (43, 74
Km) in Donga-Mantung 500,000,000 10,000,000
Division North West Region
Cameroon by Emergency
Procedure

13. Recevabilité des Offres

Upon penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the

issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or insurance establishment approved by the Minister in charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be OPEN in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **09/05/2023 at 11.00 am local time**, in the conference hall of the Internal Tenders Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

15. Critères d'évaluation

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file non
7
regularized within 48 hours after opening of bids
2. Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond at the opening of the bids;
5. A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP for 2023.
9. None respect of bidding form
10. Average annual turnover of at least 125 000 000 calculated as certified payment received for contract in progress or completed for the last 5 years from 2018. this should be justified by copies of past contracts, completed or on going contract reception minutes for all completed contracts should be presented

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar works visaed by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honour by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed on all the pages, signed and dated on the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages, signed and dated at the last page.

16. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (Yes) or (No) with an acceptable minimum

score of 75% of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with

the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100 % of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the

Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649)

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 7 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°0025/ONIT/NWRA-ITB/NWRAITB/2023 OF 15/03/2023 FOR THE SELECTION OF A CONSULTANT TO CONTROL AND SUPERVISE THE MAINTENANCE WORKS OF SOME REGIONAL ROADS WITHIN THE NORTH WEST REGION UNDER “EMERGENCY PROCEDURE”.
DESCRIPTION SECTION CODE LENGTH(KM) MISAJE-SABONGIDA-NIGERIA BORDER R0511 43.74
NSOP-NWA-YANG-NIGERIA BORDER R0506 59.17 FUNDONG WEH R0503 34.71

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of rehabilitating some Regional roads within the North West Region, the Minister of Public Works transferred some resources for implementation of projects financed by the Road fund under 2023 program. In this light the President of the North West Regional Executive Council, Contracting Authority hereby launches under emergency procedure OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N°002/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 of 09/03/2023 for the selection of a consultant (firm) to control and supervise the maintenance works of some Regional Roads within the North West Region under “Emergency Procedure”.

2. Consistance des prestations

In general, the selected firm shall carry out supervision and control of the maintenance works of some stretches of roads. The services shall include notably,

- Step by step control before, during and after all the construction operations;
- Verification to ensure respect for specified standards of materials to be used;
- Quality control of materials and equipment to be put in place;
- Verification to ensure the respect of quality of labor to be used;

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost for the supervision is one hundred and twenty million (120,000,000) CFA Francs inclusive of all taxes.

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

The services are grouped in a single lot.

6. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to national consulting firms specialized in the control and supervision of road construction and maintenance works.

7. Financement

Services which form the subject of this invitation to tender shall be funded by the MINTP BUDGET –Road Fund Program 2023 and 2024.

8. Consultation du Dossier

The tender file may be consulted during working hours at the North West Regional Assembly, upon publication of the invitation to tender.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from North West Regional Assembly, upon publication of the invitation to tender against payment of the non-refundable sum of one hundred and five thousand (105,000) Francs CFA, payable into the North West Regional Assembly Treasury.

10. Remises des offres

Each bid drafted in English or French in Seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, and should reach the North West Regional Assembly not later than 06/05/2023 at 12 noon and should carry **the** inscription :

**“OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
N°002/ONIT/NWRA/NWRAITB/2023 of 09/03/2023 for
the selection of a consultant (firm) to control and
supervise the maintenance works of some Regional
Roads within the North West Region under “
Emergency Procedure”.**

TO BE OPENED ONLY DURING THE TENDER OPENING SESSION»

11. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the services forming the subject of this



invitation to tender is fifteen (15) months and distributed in Phases as follows:

year	2023 Schedule	2024 Schedule
time frame	7months	8months

12. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond that respects the model in this tender file issued by a first-rate banking or insurance establishment approved by the Ministry in charge of finance (see list in document No. 12 of this Tender File) of two million four hundred thousand (2,400,000) Francs CFA valid for ninety (90) days after the date of validity of bids.

13. Recevabilité des Offres

For fear of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

14. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in twophases. The opening of the administrative file and the technical bid shall first take place followed by the opening of the financial bids of bidders who obtained the required minimum technical score.

The opening of administrative documents and the technical bids on **06/05/2023 at 1 pm** local time by the North West Regional Assembly Internal Tenders Board situated at the North West Regional Assembly conference room in the presence of bidders or their duly mandated persons.

The opening of the financial bids shall take place at the end of the technical analysis and shall only concern bidders who obtained the minimum required score of seventy percent (70%).

15. Critères d'évaluation

1. 13. Evaluation criteria

14.1. *Eliminatory criteria*

- Incomplete or non-compliant administrative and/or technical file documents;
- False declaration or forged documents;
- Omission in the price list of a quantified item;
- Absence or insufficient bid bond;
- Technical score of less than 70%;
- Duration of work given by the bidder more than that fixed in the tender.
- Absence of Special Administrative Clauses (CCAP) initialled in all its pages;

14.2. *Essential criteria*

The following essential criteria shall be evaluated in a binary manner (satisfactory or not) and will include:

- Financial position;
- Staff;
- References;
- Equipment;
- Methodology/planning.

14. Method of selection of consultant

The consultant will be chosen by method of quality-price ratio, in conformity with the procedure given in the present Tender File.

16. Attribution

The contract shall be attributed to the Consultant whose offer has been evaluated the lowest, that is to say the offer has the best technical-financial mark and is judged in conformity with the tender document within the available funds.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their bids for a period of ninety (90) days after the bid submission deadline

18. Renseignements Complémentaires

Complementary information may be obtained during working hours from North West Regional Assembly.

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 6 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

NORTH WEST REGIONAL ASSEMBLY

**INSTRUCTIONS OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N O _023/ONIT/NWRA/ITB/ 2023 OF 06/04/2023
FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS: FUNDONG – WEH (34.71 KM) IN THE
NORTH-WEST REGION OF CAMEROON**

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2023 - 2024 Public Investment Budget, The President of the North West Regional Assembly, Contracting Authority, hereby launches an Open National Invitation to tender For the maintenance works on Regional Road: Fundong – Weh (34.71 km) in the North West Region Cameroon by Emergency Procedure

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of
These works including the following descriptions:

No.PRICE	DESIGNATION
SERIES 000: CONSTRUCTION INSTALLATION	
TM'002	Site installation
TM002	Supply and removal of equipment
SERIES 100: EARTHWORKS AND PAVEMENTS	
TM101	Clearing
RM102	Deforestation
TM103	tree felling
TM104	Ordinary excavation in deposit
TM107	backfilled excavation
TM108a Backfill from borrow pits in natural gravel	
TM109	purges
TM110	Formatting the platform
TM112	Compaction reprofiling
TM113	Cleaning and reshaping of ditches and
TM114b Creation of outlets with a bulldozer	
TM115	running
TM116	Partial jobs
TM117	Added value at prices 104, 105, 106, 10
more than 5 km	
TM118	Bulldozing
SUBTOTAL SERIES 100	
SERIES 300: SANITATION AND DRAINAGE	
TM301	Cleaning of culverts and culverts H
TM302	Cleaning of bridges and culverts
TM305	Manual cleaning of masonry ditches

TM307a Supply and installation of metal nozzle Ø 800
TM307a Supply and installation of metal nozzle Ø 1000
REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

.....
NORTH-WEST REGIONAL ASSEMBLY



.....
 REGIONAL EXECUTIVE COUNCIL

.....
 PEACE-JUSTICE-UNITY-HARD WORK- SOLIDARITY

.....
 REPUBLIC OF CAMEROON
 Peace-Work-Fatherland

.....
 NORTH-WEST REGIONAL ASSEMBLY

.....
 EXECUTIVE COUNCIL REGIONAL

.....
 PEACE-JUSTICE-UNITY-WORK-SOLIDARITY

.....
 5
 TM309a Masonry sump for nozzle Ø 800
 TM309b Masonry sump for nozzle Ø 1000
 TM310a Masonry heads for Ø 800 nozzle
 TM310b Masonry heads for Ø 1000 nozzle

TM313 Masonry ditches 130*65cm

TM314 Riprap

SUBTOTAL SERIES 300
 400 SERIES: STRUCTURES

TM401d scupper 2x1.50 m

TM403 gabions

TM406 Repair of the wooden deck

TM419 rubble stone masonry

TM..... Riprap

TM..... Deviation

TM4423e Reinforced concrete

SUB-TOTAL SERIE 400

SERIE 600: MISCELLANEOUS

TM528a Supply and installation of wooden beacons

TM528b Supply and installation of reinforced concrete beacons

SUB-TOTAL SERIE 300

SERIE 600: MAINTAINING TRAFFIC

TM601 Construction rain barriers

TM612 Treatment of sloughs

TM613 Management of rain barriers

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 600,000,000 (Four hundred million)

CFAF ATI: Phase One : 300,000,000 FCFA, Phase Two: 300,000,000 FCFA

BATCH	PROJECT	AMOUNT (ATI)
Single	Maintenance works on Regional Road:Fundong – Weh (34.71 km) in the North West Region Cameroon by Emergency Procedure	600,000,000

4. Période d'exécution

N / A

5. Allotissement

This project is a single lot as indicated below

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to tender is opened under the same conditions to all

Cameroonian companies and business persons that have proven experience in the field of road works and provided they are in compliance with the Cameroonian laws.

7. Financement

Works which are the subject of this Invitation to Tender shall be financed by MINTP

Road Fund Investment Budget of 2023 - 2024

8. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at The Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649) , as soon as this notice is published.

9. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649) , as soon as this notice is published against payment of the sum of Two Hundred thousand (240 000) CFA Francs, payable at the Treasury of the North West Regional Assembly (Block B), representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in Seven (7) copies including One (1) original and Six (6) copies marked as such, should reach the Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649) , not later than **06/05/2023_ at 10:00am** local time and should carry the registration:

**No. __023/ONIT/NWRA/ITB/ 2023 OF 06/04/2023 __ FOR THE MAINTENANCE WORKS ON REGIONAL ROADS:
FUNDONG – WEH (34.71 km) IN THE NORTH-WEST REGION OF CAMEROON**

>>

“ To be OPEN only during the bid-opening session ”

11. Delai de Livraison

This project is divided into two phases . The maximum deadline provided by the

Contracting Authority for the execution of the works which are the subject of this Invitation to tender is 13 months (phase one 6 months and phase two 7 months) .

12. Cautionnement Provisoire

The bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate financial and insurance establishment approved by the Ministry in charge of Finance (See list in document N o . 12 of the Tender File). The amount is from the table below and valid for Thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

PROJECT	AMOUNT (ATI)	AMOUNT OF BID BOND
---------	-----------------	-----------------------

For the maintenance works on
Regional Road: Fundong – Weh
(34.71 km) in the North West
Region Cameroon by Emergency
Procedure

13. Recevabilité des Offres

Upon penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the

issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers....) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank or insurance establishment approved by the Minister in charge of Finance

14. Ouverture des Plis

The bids shall be OPEN in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the __ **06/05/2023** **at 11.00 am local time**, in the conference hall of the Internal Tenders Board, by its competent members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files.

15. Critères d'évaluation

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file non regularized within 48 hours after opening of bids
2. Execution deadline higher than prescribed in the Tender File;
- 7
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond at the opening of the bids;
5. A bid with the external envelope carrying a sign leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Failure to meet 75% of essential criteria;
8. Suspended by MINMAP for 2023.
9. None respect of bidding forms
10. Average annual turnover of at least 150,000,000 calculated as certified payment received for contract in progress or completed for the last 5 years from 2018. this should be justified by copies of past contracts, completed or on going contract reception minutes for all completed contracts should be presented

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the bids;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar works visaed by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7-Logistics;
- 8- Attestation of site visit duly signed on honor by the bidder and report of site visit with pictures;
- 9- Special Technical Clauses initialed on all the pages, signed and dated on the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed on all the pages, signed and dated at the last page.

16. Attribution

The evaluation will be done in a binary way (Yes) or (No) with an acceptable minimum

score of 75% of the essential criteria taken into account. The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

17. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for Ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the

Services of the Director of General Affairs of the North West Regional Assembly (Tel N° 673007649) .

19. Méthode de selection

N / A

20. Nombre Maximum de Lots

N / A

BAMENDA le 6 Avril 2023

Le PRÉSIDENT

ANGWAFO III FRU FOBUNSHI

PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

COMMUNIQUE N°002/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°002/ASMI/MINEPAT/SG/SWEDD/UCP/CN/SPM/2022 DU 18 OCTOBRE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet SWEDD communique :

Comme suite à l'Avis à Sollicitation des Manifestation d'Intérêt N°002/ASMI/MINEPAT/SG/

SWEDD/UCP/CN/SPM/2022 du 18 Octobre 2022, le fichier des fournisseurs et prestataires de services du projet d'autonomisation de la femme du sahel et dividende démographique (SWEDD) pour l'exercice 2022 - 2023 pour le compte de l'année 2023 est constitué des structures dont les noms suivent :

VOIR TABLEAU EN PIECE JOINTE PDF

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBAH NGAMI A. GLORY

PROJET D'AUTONOMISATION DE LA FEMME AU SAHEL ET DIVIDENDE DEMOGRAPHIQUE

COMMUNIQUE N°001/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS A SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°001/ASMI/MINEPAT/SG/SWEDD/UCP/CN/SPM/2022 DU 03 OCTOBRE 2022

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet SWEDD communique :

Comme suite à l'Avis à Sollicitation des Manifestation d'Intérêt N°001/ASMI/MINEPAT/SG/

SWEDD/UCP/CN/SPM/2022 du 03 octobre 2022, le fichier des fournisseurs et prestataires de services du projet d'autonomisation de la femme du sahel et dividende démographique (SWEDD) pour l'exercice 2022 - 2023 pour le compte de l'année 2023 est constitué des structures dont les noms suivent :

VOIR TABLEAU EN PIERCE JOINTE PDF

YAOUNDE le 25 Avril 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MBAH NGAMI A. GLORY

PORT AUTONOME DE KRIBI

**DECISION N°0983/D/PAK/DG/2023 DU 18 AVR 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/PAK/CIPM/2023 DU 09 MARS 2023 POUR
L'ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES EQUIPEMENTS AU PORT
AUTONOME DE KRIBI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**Décide :**

Article 1: Les prestations objet de l'Appel d'offres national ouvert N°009/AONO/PAK/CIPM/2023 du 09 mars 2023 pour l'acquisition d'un chariot élévateur pour la manutention des équipements au Port Autonome de Kribi sont attribuées ainsi qu'il suit :

N°	Libellé des prestations	Attributaire	Montant FCFA HTVA	Montant FCFA TTC	Délai
1	ACQUISITION D'UN CHARIOT ELEVATEUR POUR LA MANUTENTION DES EQUIPEMENTS AU PORT AUTONOME DE KRIBI.	CENSIA	31 865 828	38 000 000	Six (06) mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

KRIBI le 18 Avril 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MELOM Patrice

COMMUNE DE MVANGAN

DECISION MUNICIPALE N° 008/DM/C-MVGAN/2023 DU 17/04/2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N° 007/AONO/C-MVGAN/CIPM/ 2023 DU 06/03/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE LOT N°1 : EP MINTYENE 1 ; LOT N°2 : EP EKOWONG 1 ; LOT N°3 : EP ZOE-YEMVAN ; LOT N°4 : EP MVANGAN CENTRE LOT N°5 : EP MEBO'O YENGAP FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1er : les Entreprises ci-après sont attributaires des Marchés relatifs à l'Avis susmentionné:

N°	Identification	N° LOT	Adjudicataire	Montant TTC	Délai	Observations
01	LES TRAVAUX DE REHABILITATION DES	LOT 1 : LOT EP MINTYENE 1	ETS KENDY & FILS BP : Ebolowa	5 415 463 FCFA	02 mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire
	SALLES DE CLASSE DES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MVANGAN, DEPARTEMENT DE LA MVILA, REGION DU SUD, EN PROCEDURE D'URGENCE	LOT N°2 : EP EKOWONG 1	ETS M M D BP : Ebolowa	9 256 975 FCFA	02 mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire
		LOT N°3: EP ZOE-YEMVAN	ETS GHOMFO & FILS BP : 33400 Yaoundé	12 765 969 FCFA	02 mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire
		LOT N°4 : EP MVANGAN CENTRE	ETS GHOMFO & FILS BP : 33400 Yaoundé	22603575 FCFA	02 mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire
		LOT N°5 : EP MEBO'O YENGAP	ETS KENDY & FILS BP : Ebolowa	5 977 474 FCFA	02 mois	Offre conforme pour l'unique soumissionnaire

Article 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

MVANGANE le 17 Avril 2023

Le MAIRE

MINSILI EBA Thomas

COMMUNE OLANGUINA

ADDITIF RECTIFICATIF DEMANDE DE COTATION N° 02/DC/C-OLANGUINA/CIPM//2023 DU 19/04/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE DE TYPE PICK-UP 4X4 DOUBLE CABINE AU PROFIT DE LA COMMUNE D'OLANGUINA, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le coût prévisionnel de la présente prestation est de 28.000.000 (vingt-huit millions) francs CFA</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Cout prévisionnel : 35 500 000 (trente-cinq millions cinq cent milles) Francs CFA TTC</p> <p>Soit :</p> <ul style="list-style-type: none">- 28 000 000 (vingt-huit millions) financement FEICOM- 7 500 000 (sept millions cinq cent milles) financement Commune d'Olanguina
2	Acquisition du Dossier
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie d'olanguina (service technique, dès publication du présent Avis sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune d'olanguina.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Acquisition du Dossier de Demande de Cotation.</p> <p>Montant : 100 000 (cent mille Francs CFA)</p>
3	Cautionnement Provisoire
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie et délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 de l'Appel d'Offres d'un montant de cinq cent soixante mille (560 000) francs CFA et valable pendant 30 jours au-delà de la date limite de validité des offres.</p>

3	Cautionnement Provisoire
	<p>Lire plutot</p> <p>10. Cautionnement provisoire</p> <p>Montant : 710 000 (sept cents dix milles)</p>

4	Autres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>INTERNAL PROCUREMENT COMMISSION OF THE COMMUNE OF OLANGUINA INVITATION TO TENDER N°0010/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 OF 20/03/2023 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE ACQUISITION OF A DOUBLE CAB 4X4 PICK-UP TYPE UTILITY VEHICLE FOR THE BENEFIT OF THE MUNICIPALITY OF OLANGUINA, DEPARTMENT OF MEFOU AND AFAMBA CENTRAL REGION.</p> <p>FUNDING:FEICOM, FISCAL YEAR 2023.</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>INTERNAL PROCUREMENT COMMISSION OF THE COMMUNE OF OLANGUINA INVITATION TO TENDER N°0010/AONO/C-OLANGUINA/CIPM/2023 OF 19/04/2023 IN EMERGENCY PROCEDURE FOR THE ACQUISITION OF A DOUBLE CAB 4X4 PICK-UP TYPE UTILITY VEHICLE FOR THE BENEFIT OF THE MUNICIPALITY OF OLANGUINA, DEPARTMENT OF MEFOU AND AFAMBA CENTRAL REGION.</p> <p>Le reste sans changement</p> <p>FUNDING:FEICOM, FISCAL YEAR 2023.</p>

OLANGUINA le 25 Avril 2023

Le MAIRE

BIKOULA ALPHONSE DIDIER

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**): B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone / Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.armp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !